



Présidente
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 2000

**Les sociétés d'État et
autres sociétés dans
lesquelles le Canada
détient des intérêts
2000**



Pour toute information sur le contenu de ce rapport, veuillez communiquer avec
la Division de la politique et de l'information sur les sociétés d'État
Secteur du service et de l'innovation
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5
Téléphone (613) 957-0149
Télécopieur (613) 957-0160
Internet http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/ccpi-pise/index_f.htm
Publiservice http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/si-si/ccpi-pise/index_f.htm

An English version is also available

©Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2000
En vente au Canada chez votre libraire ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2000-3F
ISBN 0-660-96413-9

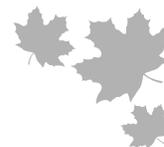


Rapport annuel

au Parlement

2000

**Les sociétés d'État et
autres sociétés dans
lesquelles le Canada
détient des intérêts**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport annuel au Parlement de 2000 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue un instrument d'information unique destiné aux parlementaires et à la population canadienne sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada. Vous y trouverez des renseignements complets sur les activités de toutes les sociétés d'État, leurs filiales en propriété exclusive et sur les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Le rapport fournit également des renseignements sur le rendement de nombreuses sociétés d'État.

Conformément à l'engagement qu'a pris le gouvernement de mieux servir les Canadiens et les Canadiennes, plusieurs initiatives importantes ont été entreprises en 1999-2000, qui visaient la modification de la structure de régie ou la création d'une nouvelle société d'État. La Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. a été incorporée le 25 août 2000, en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, une société d'État fédérale dont le mandat est de favoriser la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave.

De plus, la sanction royale a été accordée le 20 octobre 2000 à la législation visant à convertir la Commission canadienne du tourisme, auparavant un organisme de service spécial, en société d'État. Cette mesure donne à la Commission plus de souplesse et de liberté afin d'atteindre son objectif de partenariat avec l'industrie du tourisme, le gouvernement fédéral et les autres gouvernements pour le maintien d'une industrie nationale du tourisme dynamique et profitable. Le 18 décembre 2000, le gouvernement a pris un décret fixant au 2 janvier 2001 la date à laquelle la Commission entreprenait ses activités en tant que société d'État.

Les sociétés d'État continuent de contribuer de façon importante au mieux-être de notre société. Je suis persuadée qu'elles vont poursuivre sur leur lancée, en maintenant et même en améliorant encore davantage la qualité des services qu'elles offrent aux Canadiens et aux Canadiennes.

La présidente du Conseil du Trésor,

Lucienne Robillard
Décembre 2000

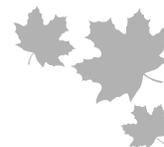


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble	3
Portefeuille des sociétés d'État	27
Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	33
Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	77
<i>Par portefeuille ministériel</i>	78
<i>Par ordre alphabétique</i>	88
Dépôt des rapports au Parlement	101
Fiches descriptives par portefeuille ministériel	113
<i>Affaires étrangères</i>	115
Centre de recherches pour le développement international.....	116
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>	119
Commission canadienne du lait.....	120
Société du crédit agricole	122
<i>Commerce international</i>	125
Corporation commerciale canadienne	126
Société pour l'expansion des exportations	128
<i>Conseil du Trésor</i>	131
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.....	132



TABLE DES MATIÈRES - (Suite)

Finances	135
Banque du Canada.....	136
Corporation de développement des investissements du Canada, La.....	138
Office d'investissement du régime de pensions du Canada.....	140
Petro-Canada Limitée.....	142
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	144
Industrie	147
Banque de développement du Canada.....	148
Conseil canadien des normes.....	150
Société d'expansion du Cap-Breton.....	152
Patrimoine canadien	155
Commission de la capitale nationale.....	156
Conseil des Arts du Canada.....	158
Fondation canadienne des relations raciales.....	160
Musée canadien de la nature.....	162
Musée des beaux-arts du Canada.....	164
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.....	166
Société du Centre national des Arts.....	168
Société du Musée canadien des civilisations.....	170
Société du Musée national des sciences et de la technologie.....	172
Société Radio-Canada.....	174
Pêches et Océans	177
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....	178
Ressources naturelles	181
Énergie atomique du Canada limitée.....	182
Société de développement du Cap-Breton.....	184
Transports	187
Administration de pilotage de l'Atlantique.....	188
Administration de pilotage des Grands Lacs.....	190
Administration de pilotage des Laurentides.....	192
Administration de pilotage du Pacifique.....	194
Marine Atlantique S.C.C.....	196
Société canadienne des ports.....	198
Société des ponts fédéraux Limitée, La.....	200
VIA Rail Canada Inc.....	202

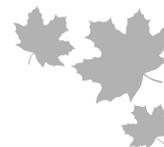


TABLE DES MATIÈRES - (Suite)

<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>	205
Construction de Défense (1951) Limitée	206
Monnaie royale canadienne.....	208
Queens Quay West Land Corporation.....	210
Société canadienne d'hypothèques et de logement	212
Société canadienne des postes.....	214
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.....	216
Société immobilière du Canada limitée.....	218



INTRODUCTION

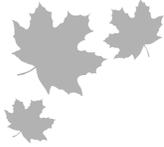
Le Rapport annuel au Parlement de 2000 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d'ensemble**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d'État et fournit des exemples de sociétés d'État ayant présenté des rapports sur leurs activités de régie interne au cours de l'exercice. Il présente également l'information consolidée sur la situation financière et l'emploi par portefeuille ministériel.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés**, qui présente le répertoire des sociétés d'État mères, de leurs filiales, des partenariats légaux et des sociétés affiliées, au 31 août 2000.

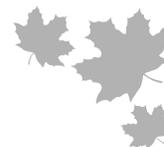




- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est présentée sous forme de liste alphabétique et par portefeuille ministériel de tous les organismes inclus dans le présent rapport. Elle comprend les sociétés d'État mères, leurs filiales, les partenariats légaux et les sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle.
- Le chapitre **Fiches descriptives**, qui précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. On peut également y retrouver certains renseignements sur le rendement de la Société pour l'année visée. Les principaux renseignements financiers sont illustrés dans les tableaux récapitulatifs qui se trouvent à la fin du chapitre intitulé Vue d'ensemble.

Les états financiers vérifiés des sociétés d'État mères contenues dans ce rapport sont disponibles sous forme de recueil séparé.





VUE D'ENSEMBLE

Avec la création de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, le nombre de sociétés d'État mères se situe à 41 comparativement à 40 l'année précédente¹. En outre, on a prescrit à deux filiales en propriété exclusive de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*².

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

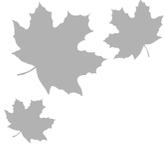
Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Ces sociétés sont de dimension variable, et chacune d'entre elles attend du gouvernement un niveau d'aide financière différent. Chacune de ces sociétés a sa propre mission à remplir du point de vue de la politique du gouvernement.

Le tableau 1 présente les sociétés d'État mères, regroupées d'après le portefeuille du ministre par l'entremise duquel elles rendent compte de leurs activités au Parlement.

¹ L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public créé conformément à la *Loi constituant l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* a entrepris ses activités le 1^{er} avril 2000 et présentera son premier rapport à la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

² La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (en 1987) et la Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton (le 25 août 2000).





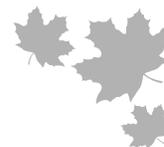
**Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de leur exercice se terminant avant le 31 juillet 2000)**

<i>Affaires étrangères</i>	<i>Patrimoine canadien</i>	<i>Transports</i>
Centre de recherches pour le développement international	Commission de la capitale nationale Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée des beaux-arts du Canada Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne Société du Centre national des Arts Société du Musée canadien des civilisations Société du Musée national des sciences et de la technologie Société Radio-Canada	Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Marine Atlantique S.C.C. Société canadienne des ports Société des ponts fédéraux Limitée, La VIA Rail Canada Inc.
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>		
Commission canadienne du lait Société du crédit agricole		
<i>Commerce international</i>		
Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations		
<i>Conseil du Trésor¹</i>	<i>Pêches et Océans</i>	<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ² Société immobilière du Canada limitée
<i>Finances</i>	<i>Ressources naturelles</i>	
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Petro-Canada Limitée Société d'assurance-dépôts du Canada	Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton	
<i>Industrie</i>		
Banque de développement du Canada Conseil canadien des normes Société d'expansion du Cap-Breton		

¹ La présidente du Conseil du Trésor. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a entrepris ses activités le 1^{er} avril 2000.

² La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





Changements structureaux survenus au cours de l'année visée

Sociétés d'État

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (l'« Office d'investissement ») créé conformément à la *Loi constituant l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* a entrepris ses activités le 1^{er} avril 2000. Exempt de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le mandat de l'Office d'investissement consiste à investir sur les marchés financiers les cotisations aux régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada. Le président et les membres du conseil de l'Office d'investissement ont été nommés le 7 avril 2000, et le président et premier dirigeant le 11 septembre 2000.

En octobre 1999, le ministre de l'Industrie a déposé de nouveau un texte législatif, le projet de loi C-5, afin de convertir la Commission canadienne du tourisme (CCT) en société d'État visée par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette législation avait pour but d'accorder à la CCT, qui était alors un organisme de service spécial, plus de souplesse et de liberté pour atteindre son but, qui consiste à collaborer avec l'industrie du tourisme, le gouvernement fédéral et les autres gouvernements afin d'assurer le dynamisme et la rentabilité de l'industrie nationale du tourisme. Le projet de loi C-5 a reçu la sanction royale le 20 octobre 2000. Le 18 décembre 2000, le gouvernement a pris un décret fixant au 2 janvier 2001 la date à laquelle le projet de loi C-5 entrerait en vigueur.

La Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (CFICB) a été constituée en société le 25 août 2000, en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), société d'État ayant pour mandat de favoriser le développement économique de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. La CFICB a le même grand mandat et les mêmes pouvoirs économiques que la SECB. Bien que la CFICB soit une filiale en propriété exclusive, elle est réputée être une société d'État mère au sens de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La CFICB devra rendre des comptes séparément au Parlement en présentant ses rapports annuels, les résumés de ses plans d'entreprise et ses budgets.

En 1999-2000, la Société canadienne des ports (SCP) a continué de contribuer à la mise en œuvre de certaines parties de la *Loi maritime du Canada* (LMC). La LMC, qui avait reçu la sanction royale le 11 juin 1998, prévoyait la dissolution de la SCP. Par conséquent, le 18 octobre 2000, le gouverneur en conseil a autorisé la dissolution de la SCP, qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2000, conformément à la LMC. Du fait de cette dissolution, Ridley Terminals Inc., filiale en propriété exclusive de la SCP, est devenue une société d'État mère.

Le 23 avril 2000, le ministre des Finances a approuvé une recommandation du conseil d'administration de Petro-Canada Limitée visant la dissolution de la Société au cours de l'exercice 2000, conformément à la *Loi sur la participation publique au capital de*





Petro-Canada. Un décret est nécessaire pour permettre la dissolution définitive de la Société.

Sociétés à régie partagée

D'autres aéroports ont été transférés à des administrations aéroportuaires canadiennes en vertu de la Politique nationale des aéroports dévoilée par le gouvernement en 1994. Les administrations aéroportuaires canadiennes sont des organisations sans but lucratif qui assureront le fonctionnement des aéroports d'envergure nationale dans le cadre de baux à long terme.

Privatisation

En janvier 2000, le gouvernement a annoncé que les biens de la Société de développement du Cap-Breton (Devco) seraient privatisés afin d'assurer la viabilité commerciale des opérations de charbonnage sur l'île du Cap-Breton. Le projet de loi C-11, qui autorise Devco à vendre ses biens et à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ses activités, a reçu la sanction royale le 29 juin 2000. Les biens à vendre comprennent les houillères Prince et Phalen, le site minier Donkin, un quai de chargement de charbon et un chemin de fer, ainsi qu'une usine de préparation du charbon et des infrastructures minières connexes.

Examens des mandats et suivi

Le 18 mai 2000, le ministre du Commerce international a annoncé la réponse du gouvernement du Canada aux recommandations du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes concernant les opérations et le mandat de la Société pour l'expansion des exportations.

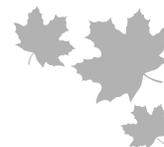
Le 1^{er} août 2000, le gouvernement a annoncé que le vérificateur général du Canada effectuera une vérification du Cadre de référence d'examen environnemental de la Société pour l'expansion des exportations et qu'il présentera ses constatations au Parlement d'ici au printemps de 2001.

Régie des sociétés d'État

En 1996, le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ont publié le document *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices*. Il est recommandé dans ce document que les sociétés d'État rendent compte annuellement de leurs politiques et de leurs pratiques en matière de régie en se fondant sur les lignes directrices.

Les sociétés d'État ont suivi les lignes directrices et rendent maintenant compte de leurs activités de régie dans leurs rapports annuels. En outre, en novembre 1999, le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada a parrainé deux tables rondes sur la régie des sociétés d'État, une table étant composée des présidents des sociétés et l'autre de leurs premiers dirigeants. Ces tables rondes visaient à faire le point sur les éléments nouveaux, à partager les leçons tirées et à revoir les lignes directrices des sociétés d'État concernant leur régie.





Les discussions ont révélé que les sociétés d'État en étaient à différentes étapes dans l'élaboration de leurs pratiques de régie. Certaines étaient rendues très loin dans la mise en œuvre de leurs pratiques de régie, tandis que d'autres envisageaient seulement de se pencher sur les questions de régie.

Méthode de régie des sociétés

Dans leurs rapports sur leurs structures de régie, un grand nombre de sociétés d'État ont indiqué qu'elles avaient consulté non seulement le document *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices* des Finances et du Conseil du Trésor, mais aussi d'autres documents concernant la régie. Les rapports annuels décrivent divers aspects de la régie des sociétés, notamment les suivants : méthodes de régie, évaluation et renouvellement du conseil d'administration, formation des administrateurs, rémunération du conseil, conflits d'intérêts, relations entre le conseil et la direction, évaluation du rendement du premier dirigeant, communication avec les intéressés et planification de la relève.

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a fait état de son adhésion à cinq des six principes de régie des régimes de pensions élaborés par un groupe de travail conjoint de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite, de l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite et du Bureau du surintendant des institutions financières. L'Office suit également 13 des 14 lignes directrices élaborées par la Bourse de Toronto pour les entreprises publiques visées par son mandat.

La Société d'assurance-dépôts du Canada a indiqué que son conseil d'administration avait entrepris un examen de ses pratiques de régie, qui devrait prendre fin au cours de l'exercice 2000-2001.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a fait savoir qu'elle avait effectué un examen de sa structure de régie liée à la gestion des risques financiers. Cet examen visait à renforcer la structure mise en place par le conseil d'administration et la haute direction afin de protéger l'intégrité financière de la Société.

La Société canadienne des postes a indiqué qu'une structure de régie avait été instaurée quant à ses nouvelles responsabilités relatives au régime de retraite, conformément au projet de loi C-78 touchant la réforme du régime de retraite du secteur public, qui est devenu loi le 14 septembre 1999.

Les sociétés suivantes ont également rendu compte de leur structure de régie : Banque de développement du Canada, Société immobilière du Canada limitée, Corporation commerciale canadienne, Construction de Défense (1951) Limitée, Société d'expansion du Cap-Breton, Société pour l'expansion des exportations, Centre de recherches pour le développement international, Marine Atlantique S.C.C., Société du Musée national des sciences et de la technologie, Monnaie royale canadienne et Conseil canadien des normes.





Plusieurs sociétés ont aussi fait état du nombre de réunions du conseil et de réunions de comités ayant eu lieu au cours de l'année.

Évaluation et renouvellement du conseil

Un certain nombre de sociétés ont rendu compte des activités visant à évaluer leur conseil d'administration, à élaborer des profils de compétences pour ses membres et à renouveler leur conseil. Énergie atomique du Canada limitée a indiqué que, au cours de la dernière année, elle avait notamment évalué son conseil en fonction des opinions exprimées par ses membres en ce qui touche le fonctionnement du conseil, son efficacité, son indépendance, ses relations avec la direction et les façons d'améliorer les processus.

La Banque du Canada a indiqué que son conseil avait aidé la direction à revoir la *Loi sur la Banque du Canada* afin de déterminer quelles modifications s'imposent étant donné l'évolution du climat financier et les questions affectant la Banque. Le conseil évalue en outre son propre rendement tous les ans.

À la Société pour l'expansion des exportations, le conseil a créé et approuvé un profil de compétences pour ses administrateurs et a souligné les qualités et l'expérience pouvant aider à repérer d'éventuels membres. Le conseil a aussi demandé à chaque administrateur de présenter une évaluation de ses propres compétences et de son expérience afin de constituer un répertoire dont on pourrait se servir pour combler les postes vacants lorsqu'une place devient libre au sein du conseil.

Le conseil d'administration de la Société du crédit agricole a approuvé des profils pour le président et les administrateurs, profils où sont précisées les compétences souhaitables, l'expérience, les fonctions et les responsabilités associées à ces postes. Les profils serviront de cadres de référence pour le choix des futurs candidats.

La Société du Centre national des Arts a indiqué que le processus de gestion de la relève s'appliquant au conseil a été clarifié avec la ministre du Patrimoine canadien. En prévision d'une vacance, le conseil soumettra les noms de candidats compétents potentiels à la ministre à des fins de discussion, l'approbation finale revenant à la ministre aux termes de la *Loi sur le Centre national des Arts*.

Formation des administrateurs

Les sociétés d'État ont mis en place différents types de programmes de formation et de programmes éducatifs pour les membres de leur conseil. Certaines sociétés offrent elles-mêmes des séances d'orientation dans le cadre desquelles la haute direction briefe les nouveaux membres du conseil. D'autres sociétés pressent les membres de leur conseil d'assister à des séances de formation organisées par des organismes externes à l'intention des administrateurs de sociétés d'État.

Parc Downsview Park, une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a organisé un cours relatif à la régie pour ses administrateurs et revoit actuellement ses politiques et ses procédures.





La Société pour l'expansion des exportations a offert des séances d'information sur les pratiques liées à la gestion des risques de crédit et à la régie des sociétés.

À la Société du crédit agricole, chaque membre du conseil assiste à une séance d'information détaillée au moment de sa nomination. Il participe aussi à des activités de perfectionnement, entre autres à des séminaires éducatifs ainsi qu'à des séances internes de régie ayant lieu périodiquement et auxquelles prennent part des spécialistes en la matière. Pendant la période visée, les administrateurs ont assisté à des séminaires et ont fait part des renseignements et des pratiques exemplaires dont il avait été question au comité de régie de la Société à des fins de discussion et de mise en œuvre.

La Banque de développement du Canada a indiqué que son conseil d'administration a discuté des pratiques exemplaires concernant la régie. Les administrateurs ont également participé à un atelier d'une journée avec la haute direction afin de faire un relevé des questions de régie prioritaires pour le prochain exercice et d'élaborer un plan d'action.

D'autres sociétés ont fait état d'activités de formation et/ou d'ateliers de travail à l'intention des membres de leur conseil d'administration; au nombre de celles-ci, on trouve : Énergie atomique du Canada limitée, Société canadienne des postes, Société d'expansion du Cap-Breton et Société du Centre national des Arts.

Rémunération du conseil

La Société du Centre national des Arts a mentionné que son conseil d'administration examinait ses propres pratiques en matière de rémunération et se demandait si elles permettaient d'attirer des personnes hautement qualifiées et de rémunérer suffisamment les membres actuels du conseil pour les heures de travail nécessaires en raison de l'engagement plus actif et plus intensif envisagé.

La Commission de la capitale nationale a indiqué qu'elle avait créé un comité d'examen de la rémunération et l'avait chargé de revoir la rémunération et les avantages sociaux s'appliquant aux nominations à temps plein par le gouverneur en conseil.

Conflits d'intérêts

La Société Radio-Canada a fait savoir que, même si son conseil d'administration ne contrôlait pas le processus de nomination de ses membres, il voyait à ce que tous les renseignements nécessaires soient transmis au conseiller en éthique du gouvernement fédéral pour qu'on puisse vérifier si les conditions précisées dans la *Loi sur la radiodiffusion* ont été respectées. De plus, le conseil a examiné minutieusement ses règles internes concernant les conflits d'intérêts afin d'être sûr que les mesures nécessaires étaient prises pour garantir l'indépendance du conseil par rapport à la direction.

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a indiqué que, à la fin de chaque exercice, tous les administrateurs doivent présenter un curriculum vitae révisé et mettre en évidence tout changement à leurs relations qui pourrait engendrer un conflit d'intérêts. Les administrateurs doivent avertir le président avant d'accepter une charge d'administrateur ou tout autre poste d'autorité au sein d'une entité pouvant bénéficier de la situation ou être en conflit d'intérêts avec l'Office d'investissement. Les





administrateurs doivent donc divulguer en temps opportun tout investissement et non seulement les transactions importantes entre l'Office d'investissement et les entités dans lesquelles ils ont des intérêts importants. En outre, depuis avril 2000, des lignes directrices concernant les conflits d'intérêts et prévoyant l'application de règles sévères à la divulgation de renseignements privilégiés et d'échanges personnels s'appliquent aussi aux employés.

La Société pour l'expansion des exportations a mentionné qu'on demandait aux nouveaux administrateurs de signer une déclaration concernant le respect de son code de conduite et à tous les membres du conseil de mettre à jour leurs déclarations relatives aux conflits d'intérêts.

La Société du crédit agricole a fait savoir que ses administrateurs divulguent tous les intérêts qu'ils ont dans des contrats importants signés avec la Société ou s'abstiennent de voter lorsqu'il est question de ces contrats.

Relations entre le conseil et la direction

La Banque du Canada a indiqué que son conseil d'administration avait créé un comité de régie composé de quatre administrateurs de l'extérieur siégeant au comité exécutif présidé par le premier administrateur.

La Société pour l'expansion des exportations a fait savoir que, bien que reconnaissant que le conseil d'administration doit collaborer étroitement avec la direction, elle avait mis en place plusieurs initiatives visant à préserver l'indépendance du conseil. À titre d'exemples, elle a tenu des séances à huis clos lors de chacune des réunions du conseil d'administration et lors de certaines réunions des comités de direction; trois des sept comités étaient entièrement composés d'administrateurs indépendants en provenance de l'extérieur; elle a mis sur pied un comité des pensions; enfin, elle a réexaminé les mandats des comités de vérification et de ressources humaines en vue d'y inclure des responsabilités supplémentaires. De plus, pour ce qui est de la clarification des responsabilités, le nouveau *Manuel des politiques en matière de risques de crédit* de la Société explique bien la délégation de pouvoirs à la direction, notamment la procédure complète de présentation de rapports au conseil.

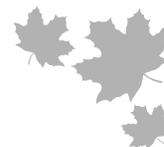
La Commission de la capitale nationale (CCN) a mentionné que son conseil d'administration avait toujours entretenu des rapports étroits avec sa direction.

Le 7 avril 2000, la CCN a annoncé qu'elle avait commandé une étude concernant la régie afin de définir ses relations avec les municipalités des deux côtés de la rivière des Outaouais, en prévision de l'entrée en vigueur de la réforme municipale et régionale au début de 2001. La CCN a publié les résultats de l'étude le 8 décembre 2000.

Évaluation du rendement du premier dirigeant

Un grand nombre de sociétés d'État ont indiqué que leur conseil d'administration examinait chaque année le rendement de leur premier dirigeant dans le cadre d'évaluations annuelles. À la Banque du Canada, lors de la première réunion de 2000, le conseil a participé avec la direction à une évaluation de la façon dont les objectifs





de 1999 avaient été atteints. Le conseil a en outre examiné le rendement du gouverneur et du premier sous-gouverneur et a contribué à l'examen de celui des sous-gouverneurs.

À la Société pour l'expansion des exportations, le conseil a approuvé les objectifs du président pour 1999, lesquels définissaient clairement ses responsabilités, procurant ainsi une base en fonction de laquelle mesurer son rendement.

Communication avec les intéressés

Reconnaissant l'importance d'améliorer les communications avec les divers intéressés, la Société pour l'expansion des exportations a fait savoir qu'elle avait créé une nouvelle image de marque en prévision de la proposition d'une modification à la législation l'autorisant à changer de nom. La Société a aussi encouragé et soutenu la création de la stratégie Éducation et emploi jeunesse visant à promouvoir l'acquisition de connaissances en affaires internationales et les possibilités d'emploi liées au commerce auprès des étudiants de partout au Canada.

La Société d'assurance-dépôts du Canada a indiqué qu'elle avait retenu différentes approches stratégiques pour sensibiliser davantage la population à l'assurance-dépôts et qu'elle aurait périodiquement recours à des sondages pour mesurer leur efficacité. Au cours de l'année visée, le service gratuit d'information par téléphone a reçu plus de 14 000 demandes de renseignements à propos de certaines institutions financières, des répercussions du passage à l'an 2000 sur les dépôts et de la hausse du montant maximal des dépôts assurables.

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a indiqué que la reddition de comptes aux Canadiens et aux Canadiennes enthousiasmait le conseil et la direction. La reddition de comptes s'effectue par la voie d'une politique d'investissement transparente, d'un rapport annuel détaillé auquel la population a accès, de rapports financiers trimestriels, de réunions publiques organisées au moins une fois tous les deux ans dans chaque province participante, de discours, de discussions et d'entrevues avec les médias.

Le Musée canadien de la nature a mentionné qu'il avait créé un comité des relations entre la collectivité et le gouvernement, qui était chargé de faire davantage connaître le Musée, ses services et ses contributions ainsi que d'orienter et d'appuyer ses efforts pour générer des recettes.

La Société du Centre national des Arts a fait savoir qu'elle favoriserait la communication tant entre la direction et le conseil qu'entre le conseil et la population. Elle modifie en profondeur son rapport annuel de manière à fournir plus de renseignements à son actionnaire, le gouvernement du Canada, et aux intéressés.

Planification de la relève

Reconnaissant la nécessité d'assurer la présence de gestionnaires compétents pour l'exécution de leurs mandats actuels et à plus long terme, plusieurs sociétés d'État ont commencé à mettre en œuvre des plans de relève s'appliquant à la haute direction. La Société pour l'expansion des exportations a mentionné que son conseil d'administration





avait supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement en leadership pour ses gestionnaires, le repérage des postes de direction clés au sein de l'organisation et l'évaluation préliminaire des compétences actuelles en fonction des besoins à venir.

La Banque du Canada, la Banque de développement du Canada, Construction de Défense (1951) Limitée et le Centre de recherches pour le développement international ont fait savoir qu'ils poursuivaient leur travail concernant la planification de la relève pour la haute direction.

Prix d'excellence

Le Prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État du vérificateur général du Canada a été lancé en 1994. Cette initiative, qui consistait à l'origine en un programme de cinq ans, durera cinq années de plus. Ce prix annuel vise principalement à améliorer la reddition de comptes grâce à une meilleure divulgation de renseignements sur le rendement des sociétés par la reconnaissance de celles qui font un travail exceptionnel à cet égard.

La Société du crédit agricole et la Commission de la capitale nationale ont reçu le prix en 1999. Les autres sociétés mises en nomination étaient la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Corporation commerciale canadienne, la Société pour l'expansion des exportations et Construction de Défense (1951) Limitée.

Mesure du rendement

Certains renseignements sur le rendement figurent dans un grand nombre des fiches descriptives que contient le présent rapport. Ces renseignements proviennent notamment du dernier rapport annuel déposé par les sociétés et du résumé de leur plan d'entreprise pour l'année visée.

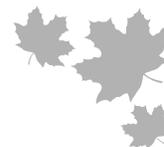
Rendement global des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport intègre des données sur l'emploi et sur la situation financière, y compris sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Ainsi, cette section de la Vue d'ensemble donne un résumé du rendement global des sociétés d'État, et fournit des données sur :

- l'emploi;
- l'actif;
- les crédits budgétaires;
- les créances.





À la fin de la présente section, deux tableaux fournissent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :

- le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 8 et 9 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, en raison du caractère particulier de ses opérations;
- l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, car son rapport annuel de 1999-2000 n'avait pas encore été déposé au Parlement le 6 octobre 2000.

Pour présenter l'information de façon comparative, les données financières pour les années antérieures ont été rajustées de façon à exclure les données des sociétés d'État susmentionnées. Les données disponibles relatives à l'emploi dans ces sociétés sont toutefois incluses. Des renseignements précis sur les sociétés d'État individuelles se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives du présent rapport, ainsi que dans le rapport annuel de chacune d'entre elles.

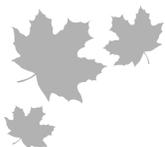
Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux présentés dans le rapport, de même que tous les calculs, sont basés sur une banque de données informatiques de chiffres réels. Les résultats des calculs ont été arrondis pour en faciliter la présentation.

Lorsque les sociétés d'État ont ajusté des données financières concernant des années précédentes, les lecteurs doivent savoir que les données figurant dans notre rapport ne tiennent compte que des changements apportés pour rectifier des erreurs commises les années antérieures. Des modifications ont été apportées par certaines sociétés à la suite de changements à leurs politiques comptables qui ont été appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes. Le présent rapport, de même que la base de données financières sur laquelle il se fonde, ne tiennent pas compte de ces changements.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 2000 ou après cette date, le rapport reflète plutôt leurs données financières de l'exercice finissant en 1999. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait et de la Société du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 1999 et le 31 août 1999 respectivement. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 1999 ou 1999-2000.





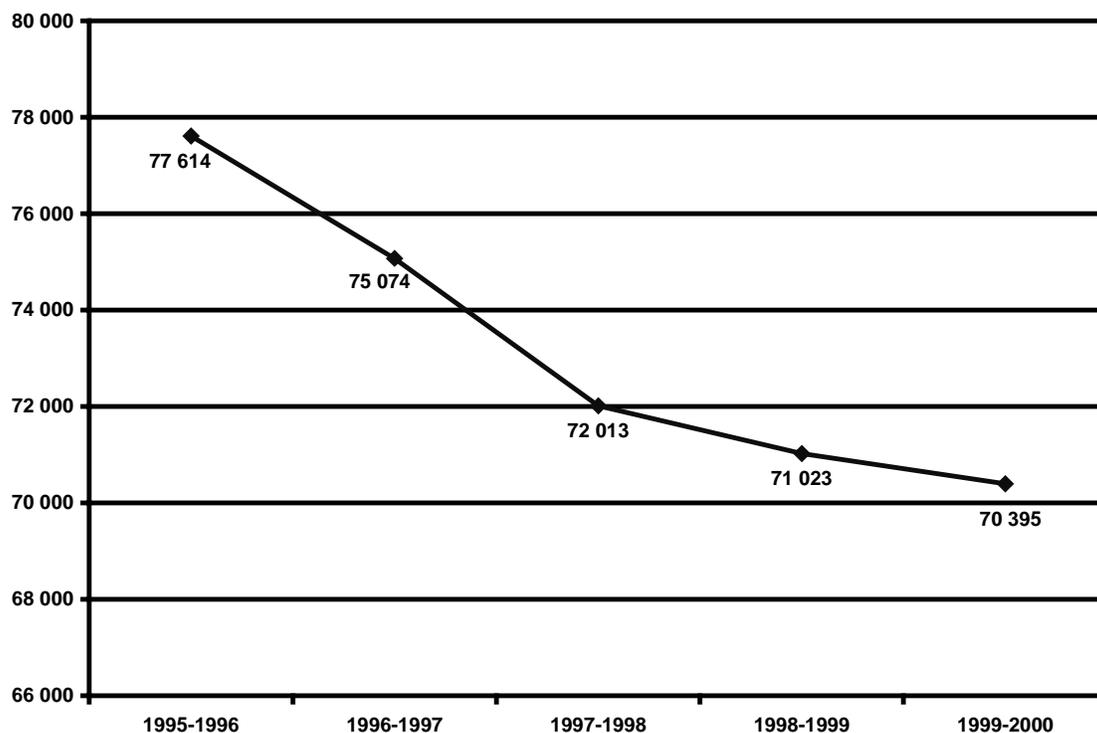
Emploi

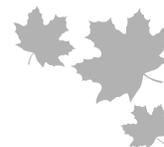
La tendance générale à la baisse du nombre des employés à temps plein des sociétés d'État s'est poursuivie, mais à un rythme plus lent qu'au cours des années précédentes. En 1999-2000, le nombre total d'employés était de 70 395, ce qui représente une réduction de 628 employés par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 0,9 p. 100 se compare à un recul de 1,4 p. 100 survenu entre les deux années antérieures.

Quoiqu'un certain nombre de sociétés d'État aient fait état d'une augmentation du niveau de l'emploi, cette augmentation a été plus que compensée par les importantes baisses suivantes : 647 employés dans l'ensemble des sept sociétés portuaires locales devenues des administrations portuaires canadiennes, 504 employés à la Commission canadienne du blé, qui est devenue une société à régie partagée; et 323 employés à la Société de développement du Cap-Breton.

Le tableau 2 illustre la tendance à la baisse des cinq dernières années.

Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 1995-1996 à 1999-2000





Actif

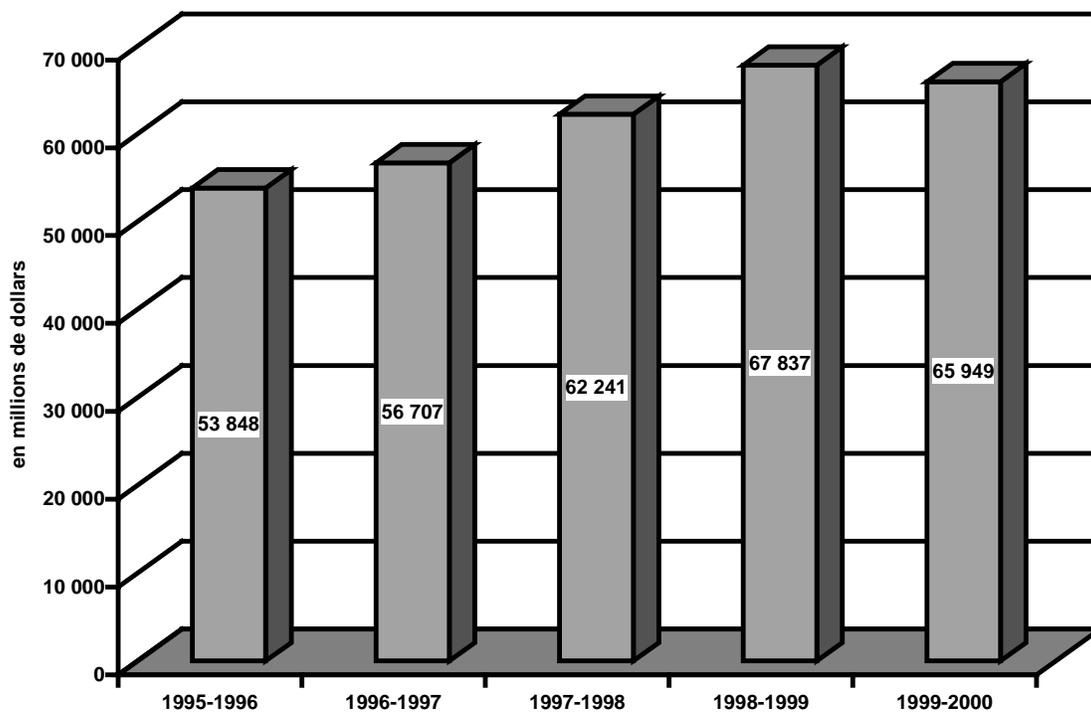
Après avoir été marqué par une tendance à la hausse au cours des trois dernières années, l'actif total des sociétés d'État s'est élevé à 65,9 milliards de dollars en 1999-2000, ce qui représentait une diminution de 1,9 milliard de dollars par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 2,3 p. 100 était principalement attribuable à la conversion des sept sociétés portuaires locales et de la Commission canadienne du blé en des sociétés à régie partagée.

Même si la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada ont fait état d'augmentations considérables pour l'année antérieure, celles-ci ont été plus que compensées par les diminutions susmentionnées.

Cinq sociétés d'État représentent 86 p. 100 de l'actif total : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la SEE, la Société du crédit agricole, la Banque de développement du Canada et la Société canadienne des postes.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 1995-1996 à 1999-2000





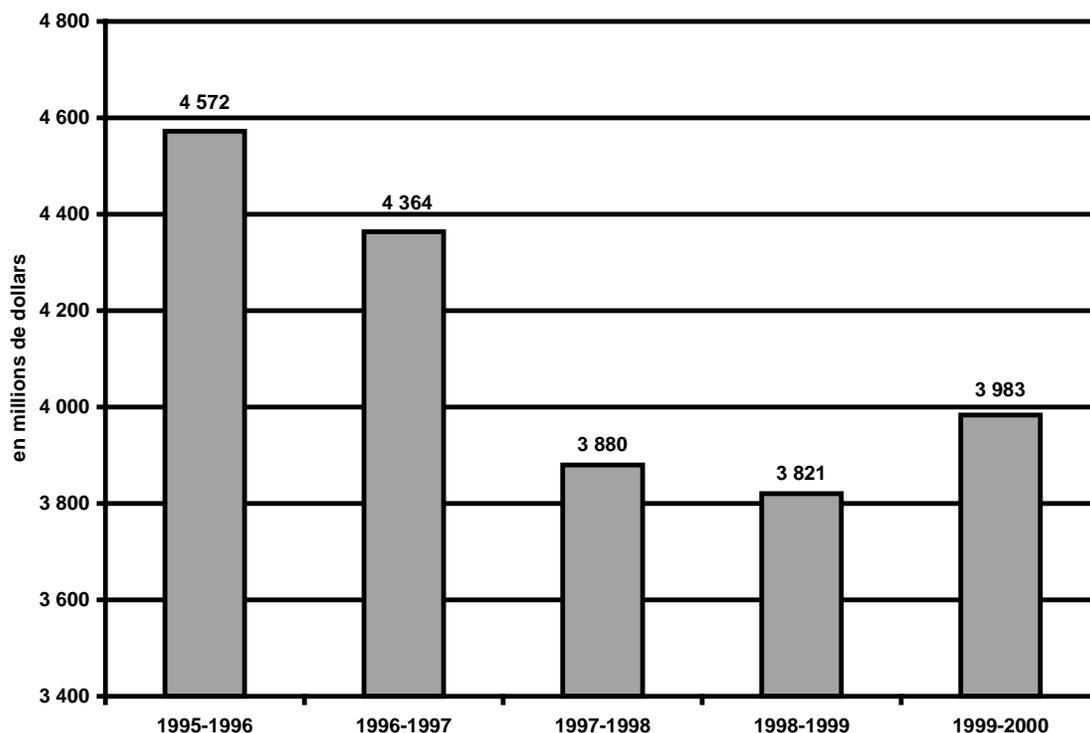
Crédits budgétaires

Le financement des sociétés d'État par le gouvernement, exprimé en termes de crédits budgétaires pour les besoins d'immobilisations et de fonctionnement, s'est accru de 4,3 p. 100, passant de 3 821 millions de dollars en 1998-1999 à 3 983 millions de dollars en 1999-2000.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société de développement du Cap-Breton (Devco), Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et VIA Rail Canada Inc. (VIA) ont fait état des augmentations les plus importantes des niveaux de crédits, tandis que Marine Atlantique S.C.C. et la Commission canadienne du lait ont rendu compte des plus grosses diminutions à ce chapitre. Ces diminutions contrebalancent un tiers des augmentations enregistrées à la SCHL, à la Devco, à EACL et à VIA.

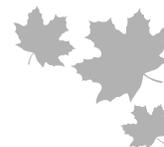
Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale allant de 1995-1996 à 1999-2000 est présenté au tableau 4.

Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 1995-1996 à 1999-2000



Parmi les 24 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 1999-2000, six ont rendu compte de 84,2 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de VIA Rail Canada Inc., d'Énergie atomique du Canada limitée, du Conseil des Arts du Canada

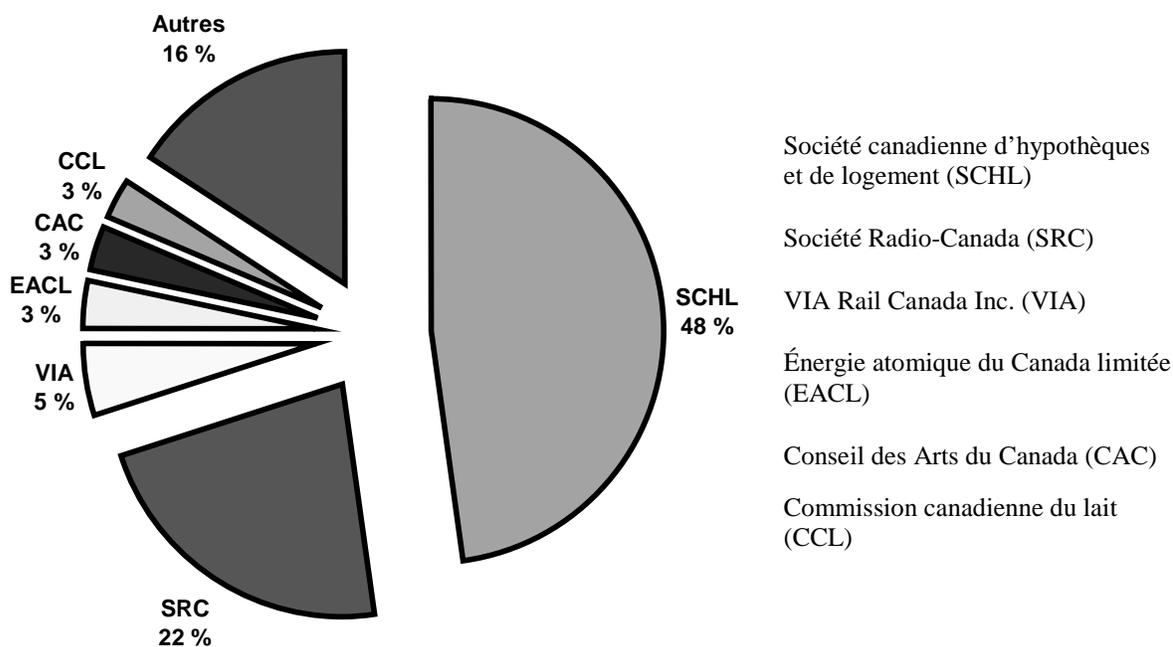




et de la Commission canadienne du lait. Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, consacre environ 96 p. 100 des crédits aux ménages dans le besoin, en vertu d'ententes de subventions à long terme.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 1999-2000.

Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 1999-2000



Créances

Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a diminué de 8 p. 100; il est passé à 45,3 milliards de dollars en 1999-2000 alors qu'il était de 49,2 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de remplacer les emprunts auprès du Canada par des emprunts auprès du secteur privé. Le tableau 6 montre la dette payable au Canada, la dette contractée sur les marchés privés ainsi que le total des créances détenues sur les sociétés d'État au cours des cinq dernières années.



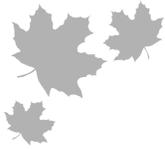
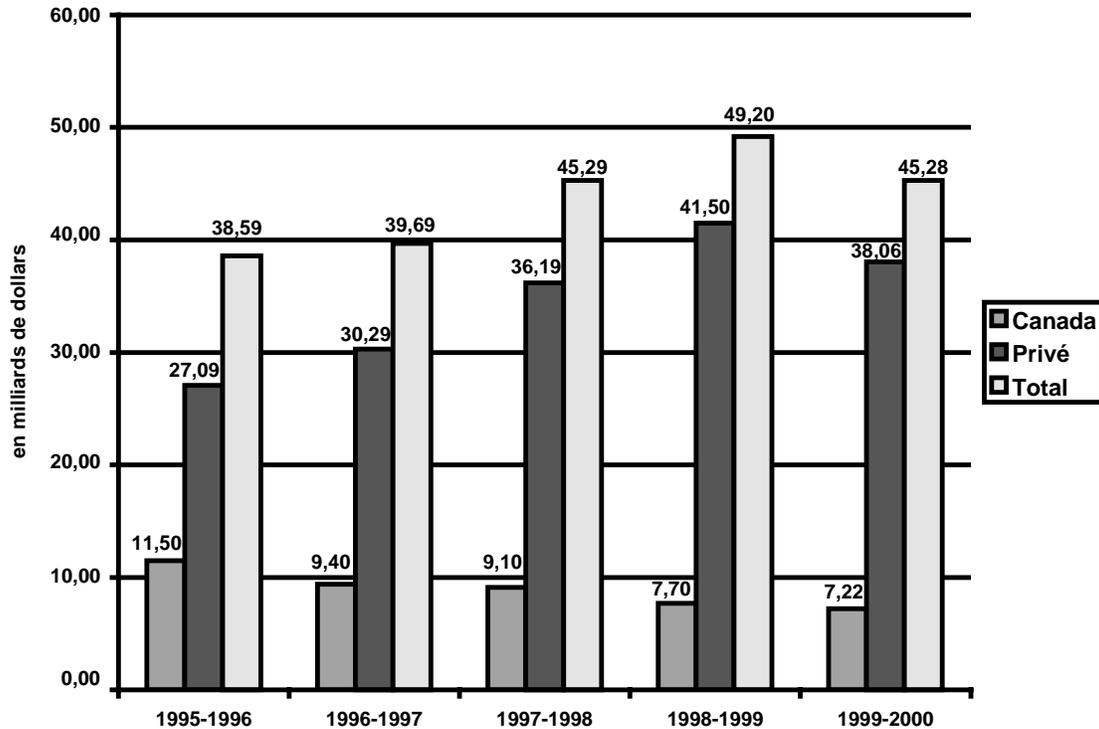
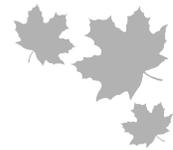


Tableau 6 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État de 1995-1996 à 1999-2000



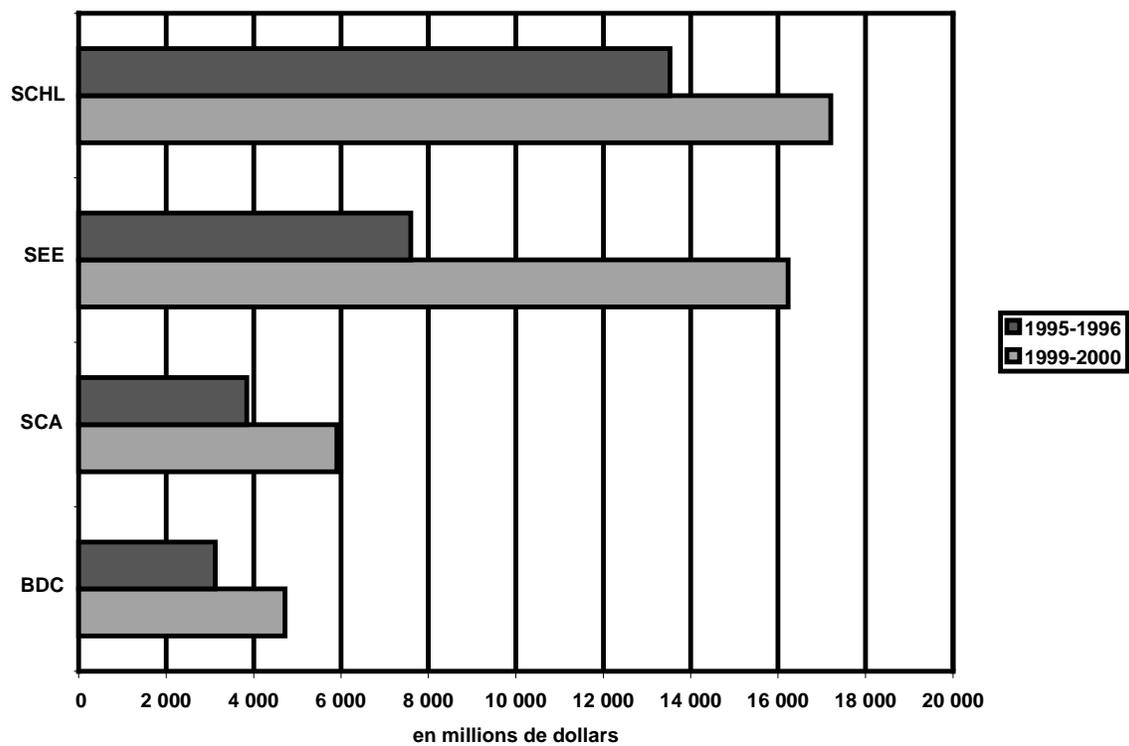
Les quatre principaux débiteurs en 1999-2000 étaient la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société pour l'expansion des exportations (SEE), la Société du crédit agricole (SCA) et la Banque de développement du Canada (BDC). Ces quatre sociétés et la Commission canadienne du blé avaient été les cinq principaux débiteurs l'année précédente.





Le tableau 7 compare les dettes respectives des quatre principaux débiteurs en 1999-2000 à celles de 1995-1996.

Tableau 7 : Comparaison de l'état des principaux débiteurs en 1999-2000 par rapport à 1995-1996





Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Certaines données ont été rajustées pour pouvoir appliquer de manière uniforme les définitions qui suivent. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités (par exemple des offices de commercialisation).

Emploi : désigne le nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels. Les données sur l'emploi ayant trait à la Société canadienne des ports comprennent les ports divisionnaires.

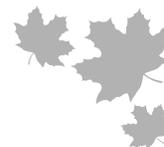
Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif (c.-à-d. une perte nette) est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre du capital de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : désigne les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisation et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.





Dividendes : désigne les montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.





**Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2000
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	55,0	39,9	13,2	1,8	368
Total Affaires étrangères	55,0	39,9	13,2		368
Commission canadienne du lait	119,9	55,2	64,7	0,0	70
Société du crédit agricole	6 570,7	2 518,0	3 425,5	627,2	900
Total Agriculture et Agroalimentaire	6 690,6	2 573,1	3 490,3		970
Corporation commerciale canadienne	356,4	327,0	6,1	23,4	85
Société pour l'expansion des exportations	19 423,0	6 886,0	10 739,0	1 798,0	772
Total Commerce international	19 779,4	7 213,0	10 745,1		857
Banque du Canada ²	43 063,3	40 142,6	0,0	30,0	1 269
Corporation de développement des investissements du Canada, La	105,1	10,7	0,0	94,5	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	2 394,9	3,1	0,0	0,0	5
Petro-Canada Limitée	354,0	21,0	329,0	4,0	0
Société d'assurance-dépôts du Canada	649,5	5,9	460,0	183,6	86
Total Finances	3 503,5	40,6	789,0		1 360
Banque de développement du Canada	5 644,2	2 251,5	2 608,8	783,8	1 147
Conseil canadien des normes	3,8	1,6	0,6	1,6	67
Société d'expansion du Cap-Breton	8,9	4,1	0,5	4,3	37
Total Industrie	5 656,8	2 257,2	2 609,9		1 251
Commission de la capitale nationale	481,2	21,0	21,2	439,0	411
Conseil des Arts du Canada	307,1	24,8	7,6	203,0	164
Fondation canadienne des relations raciales	27,4	0,5	0,0	26,8	8
Musée canadien de la nature	43,5	3,8	39,5	(0,0)	154
Musée des beaux-arts du Canada	20,3	3,6	14,3	2,2	241
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	44,1	7,3	4,4	32,3	140
Société du Centre national des Arts	19,9	11,0	8,5	0,4	231
Société du Musée canadien des civilisations	39,5	8,1	17,5	13,9	437
Société du Musée national des sciences et de la technologie	12,7	1,9	10,4	0,5	230
Société Radio-Canada	1 463,8	283,8	1 223,3	(43,3)	7 071
Total Patrimoine canadien	2 459,5	365,9	1 346,7		9 087

¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

² Les données financières concernant la Banque du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de ses opérations.



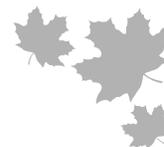


Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2000
(en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ³	--	--	--	--	n.d.
Total Pêches et Océans	--	--	--	--	n.d.
Énergie atomique du Canada limitée	896,1	289,3	534,6	72,2	3 423
Société de développement du Cap-Breton	90,2	79,0	495,1	(483,9)	1 312
Total Ressources naturelles	986,3	368,3	1 029,7		4 735
Administration de pilotage de l'Atlantique	5,6	0,9	0,9	3,8	74
Administration de pilotage des Grands Lacs	14,2	5,1	2,5	6,6	86
Administration de pilotage des Laurentides	9,8	7,7	3,6	(1,5)	230
Administration de pilotage du Pacifique	8,7	3,5	0,8	4,3	166
Marine Atlantique S.C.C.	204,9	24,4	196,2	(15,7)	809
Société canadienne des ports	144,9	12,8	105,4	26,8	102
Société des ponts fédéraux Limitée, La VIA Rail Canada Inc.	56,2	5,0	1,3	49,9	91
	613,4	92,0	548,8	(27,3)	2 909
Total Transports	1 057,7	151,4	859,4		4 467
Construction de Défense (1951) Limitée	8,3	3,0	2,1	3,2	255
Monnaie royale canadienne	180,6	44,2	45,4	91,0	745
Queens Quay West Land Corporation	8,7	7,2	45,8	(44,3)	0
Société canadienne des postes	3 095,0	1 144,0	895,0	1 056,0	44 149
Société canadienne d'hypothèques et de logement					1 943
Compte de société	17 921,0	4 714,0	13 171,0	36,0	
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	0,0	
Fonds d'assurance et de garantie	4 125,0	53,0	3 564,0	508,0	
Société immobilière du Canada limitée	400,7	69,6	118,8	212,2	106
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁴	20,7	14,2	6,6	0,0	102
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	25 760,0	6 049,2	17 848,8		47 300
Grand Total	65 948,8	19 058,7	38 732,0		70 395

³ Les données financières ont été exclues pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce car son rapport annuel de 1999-2000 n'avait pas été déposé au Parlement au 6 octobre 2000.

⁴ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.

n.d. : non disponible





**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2000
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			Dividendes
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	(2,6)	0,0	0,0	89,9	0,0
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	89,9	0,0
Commission canadienne du lait	6,2	(10,0)	(17,5)	115,4	0,0
Société du crédit agricole	38,4	648,1	(236,7)	0,0	3,0
Total Agriculture et Agroalimentaire		638,2	(254,2)	115,4	3,0
Corporation commerciale canadienne	0,2	0,0	0,0	17,5	0,0
Société pour l'expansion des exportations	118,0	3 694,0	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international		3 694,0	0,0	17,5	0,0
Banque du Canada ²	1 766,1	1 481,1	0,0	0,0	1 766,1
Corporation de développement des investissements du Canada, La	(0,9)	0,0	0,0	0,0	0,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	460,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Petro-Canada Limitée	(1,0)	(128,0)	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	156,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Finances		(128,0)	0,0	0,0	0,0
Banque de développement du Canada	101,1	357,2	0,0	0,0	8,9
Conseil canadien des normes	0,0	0,0	0,0	5,3	0,0
Société d'expansion du Cap-Breton	(8,1)	(0,0)	0,0	8,6	0,0
Total Industrie		357,2	0,0	13,9	8,9
Commission de la capitale nationale	(11,1)	0,0	0,0	107,4	0,0
Conseil des Arts du Canada	15,6	0,0	0,0	116,6	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(21,6)	(2,1)	0,0	21,7	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	(35,1)	0,0	0,0	33,4	0,0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	(135,6)	0,0	0,0	78,9	0,0
Société du Centre national des Arts	(20,8)	0,0	0,0	22,9	0,0
Société du Musée canadien des civilisations	(43,2)	0,0	0,0	47,3	0,0
Société du Musée national des sciences et de la technologie	(20,2)	0,0	0,0	20,0	0,0
Société Radio-Canada	28,3	(4,0)	0,0	884,2	0,0
Total Patrimoine canadien		(6,1)	0,0	1 332,3	0,0

¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

² Les données financières concernant la Banque du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de ses opérations.



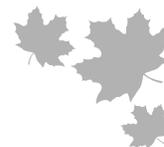


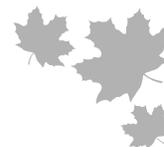
Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2000
 (en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ³	--	--	--	--	--
Total Pêches et Océans		--	--	--	--
Énergie atomique du Canada limitée	43,3	0,0	(1,3)	137,8	0,0
Société de développement du Cap-Breton	(72,0)	0,0	0,0	78,0	0,0
Total Ressources naturelles		0,0	(1,3)	215,8	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	0,5	(0,9)	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	7,3	0,0	0,0	23,3	0,0
Société canadienne des ports	9,8	(100,0)	(0,2)	0,0	1,0
Société des ponts fédéraux Limitée, La VIA Rail Canada Inc.	(0,4)	0,0	0,0	25,4	0,0
	(9,9)	0,0	0,0	200,0	0,0
Total Transports		(100,9)	(0,2)	248,7	1,0
Construction de Défense (1951) Limitée	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Monnaie royale canadienne	21,7	0,7	0,0	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation	2,0	0,0	0,0	3,0	0,0
Société canadienne des postes	75,0	(17,0)	0,0	22,2	12,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
Compte de société	(5,0)	407,0	(282,0)	0,0	0,0
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	1 900,0	0,0
Fonds d'assurance et de garantie	321,0	(684,0)	0,0	0,0	0,0
Société immobilière du Canada limitée	15,1	(61,1)	(6,8)	0,0	26,7
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁴	(25,6)	0,0	0,0	24,3	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		(354,4)	(288,8)	1 949,5	38,7
Grand Total		4 099,9	(544,4)	3 983,2	51,6

³ Les données financières ont été exclues pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce car le Rapport annuel de 1999-2000 n'avait pas été déposé au Parlement au 6 octobre 2000.

⁴ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 2000. À noter cependant que les renseignements figurant ailleurs dans le rapport, sauf indication contraire, représentent les données de fin d'exercice des sociétés et s'appliquent à la période précédant le 31 juillet 2000.

Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales, de partenariats légaux et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales, de partenariats légaux et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 1999 et le 31 août 2000.

Portefeuille des sociétés d'État présente le répertoire complet des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées

(au 31 août)

	2000	1999
Sociétés d'État mères	41	40
Filiales en propriété exclusive (100 %)	22	21
Autres filiales (moins de 100 %), partenariats légaux (50%) et sociétés affiliées (moins de 50 %)	25	24

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Marine Atlantique S.C.C.

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Compagnie des chantiers maritimes de Terre-Neuve S.C.C. Ajoutée

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Ajoutée

Société canadienne des postes

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Société de portefeuille Postes Canada Limitée Supprimée

Partenariat légal (50%)

- Poste électronique^{MC} Ajoutée

Société d'expansion du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. Ajoutée

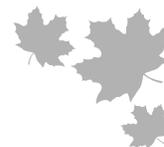
Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Parc Downsview Park Inc. Nom changé¹

¹ Nom changé de CLC Downsview Inc.





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1. Administration de pilotage de l'Atlantique

2. Administration de pilotage des Grands Lacs

3. Administration de pilotage des Laurentides

4. Administration de pilotage du Pacifique

5. Banque de développement du Canada

Société affiliée en propriété
minoritaire (moins de 50 %)

- Cominco Ltd.¹
-

6. Banque du Canada

7. Centre de recherches pour le développement international

8. Commission canadienne du lait

9. Commission de la capitale nationale

10. Conseil canadien des normes

11. Conseil des Arts du Canada

12. Construction de Défense (1951) Limitée

13. Corporation commerciale canadienne

14. Corporation de développement des investissements du Canada, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Canada Eldor Inc.
 - Canada Hibernia Holding Corporation
et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development
Company Ltd. (8,5 %)
-

15. Énergie atomique du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- AECL Technologies B.V.
 - AECL Technologies Inc.
-

16. Fondation canadienne des relations raciales

17. Marine Atlantique S.C.C.

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Compagnie des chantiers maritimes
de Terre-Neuve S.C.C.²
-





18. Monnaie royale canadienne

19. Musée canadien de la nature

20. Musée des beaux-arts du Canada

21. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

22. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

23. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

24. Petro-Canada Limitée

25. Queens Quay West Land Corporation

26. Société canadienne des ports**Filiale en propriété exclusive (100 %)**

- Ridley Terminals Inc.³
-

27. Société canadienne des postes**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- 2875039 Canada Limited (100 %) et sa filiale
 - Les investissements Purolator Ltée (71.1 %) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - 3558533 Canada Inc. (100 %)
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
 - Purolator Courier U.S. Ltd. (100 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)
 - 2875047 Canada Limited
 - 3106900 Canada Inc.
 - Postes Canada internationale limitée
-

Partenariat légal (50%)

- Poste électronique^{MC}

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,2 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)
 - Les investissements Purolator Ltée (22,7 %)
-

28. Société canadienne d'hypothèques et de logement

29. Société d'assurance-dépôts du Canada





30. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

31. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited²
-

32. Société des ponts fédéraux Limitée, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée
 - Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée
-

33. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited²
- DARR (Cape Breton) Limited²
- Gulf Bras d'Or Estates Limited²
- Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.⁴

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
 - Canadian Tennis Technology Limited
 - Carol Rizzetto Realty Limited Partnership
 - General Mining Building Limited
 - Lynwood Inn Limited
 - Silver Screen Star Limited
-

34. Société du Centre national des Arts

35. Société du crédit agricole

36. Société du Musée canadien des civilisations

37. Société du Musée national des sciences et de la technologie

38. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

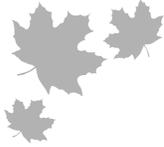
- 3148131 Canada Limited²
 - Parc Downsview Park inc.
 - Société immobilière du Canada CLC limitée
 - Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵
-

39. Société pour l'expansion des exportations

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Exinvest Inc.
-





40. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Master FM Limited (20 %)
- Visnews Limited (1 action)

41. VIA Rail Canada Inc.

1. La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.
2. Société inactive.
3. Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère à la dissolution de la Société canadienne des ports le 1^{er} novembre 2000.
4. La Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
5. La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Le présent chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, la liste inclut des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.





Le dernier élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit¹ :

Entreprises mixtes

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organismes internationaux

Organismes créés en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes, de règlements, ou de toute entente contractuelle (y compris le financement ou les accords de contribution) le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

¹ Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilité différent.





NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur douze mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 2000	31 mars 1999
Entreprises mixtes	1	1
Entreprises en coparticipation	3	3
Organismes internationaux	17	17
Sociétés à régie partagée	133	112
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	20	17

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS – AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000

Enterprises mixtes

Aucun ajout ni aucune suppression

Enterprises en coparticipation

Aucun ajout ni aucune suppression

Organismes internationaux

Aucun ajout ni aucune suppression

Sociétés à régie partagée

2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games

Host Society Inc.

Ajoutée

Adaptation Development Agricultural Production Technology

Council Farm Centre (ADAPT)

Ajoutée

Administration portuaire de Belledune

Ajoutée

Administration portuaire de Nanaimo

Ajoutée

Administration portuaire de North Fraser

Ajoutée

Administration portuaire de Port Alberni

Ajoutée

Administration portuaire de Prince Rupert

Ajoutée

Administration portuaire de Québec

Ajoutée

Administration portuaire de Saint-Jean

Ajoutée

Administration portuaire de Sept-Îles

Ajoutée

Administration portuaire de St. John's

Ajoutée

Administration portuaire de Thunder Bay

Ajoutée

Administration portuaire de Toronto

Ajoutée

Administration portuaire de Trois-Rivières

Ajoutée

Administration portuaire de Windsor

Ajoutée

Administration portuaire du fleuve Fraser

Ajoutée

Administration portuaire du Saguenay

Ajoutée

Agri-adaptation Council Inc.

Ajoutée





Agricultural Adaptation Council	Ajoutée
Agriculture and Food Council of Alberta	Ajoutée
Agri-Futures Nova Scotia	Ajoutée
Association québécoise des bio-industries	Supprimée
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale	Supprimée
Canadian Energy Research Institute	Ajoutée
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	Supprimée
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Ajoutée
Centre de promotion de logiciel québécois	Supprimée
Commission canadienne du blé	Ajoutée
Commission du port de Nanaimo	Supprimée
Commission du port de North Fraser	Supprimée
Commission du port de Port Alberni	Supprimée
Commission du port de Thunder Bay	Supprimée
Commission du port de Windsor	Supprimée
Commission du port du fleuve Fraser	Supprimée
Consortium Multimédia CESAM	Supprimée
Corporation Camp Spatial Canada	Ajoutée
Edmonton Regional Airports Authority	Ajoutée
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Ajoutée
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Ajoutée
Grappe de développement des industries de l'environnement	Supprimée
Institut canadien d'information sur la santé	Ajoutée
Institut de désign Montréal	Supprimée
Institut des communications graphiques du Québec	Supprimée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Ajoutée
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Ajoutée
New Brunswick Agricultural Council	Ajoutée
Saskatchewan Council for Community Development	Ajoutée
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Ajoutée
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.	Supprimée
Territorial Farmers Association NWT	Ajoutée
Toronto Harbour Commissioners, The	Supprimée
Vancouver International Airport Authority	Ajoutée
Yukon Agricultural Association	Ajoutée

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

574994 British Columbia Ltd.	Ajoutée
Bugaboos Eyewear Corporation	Ajoutée
Cosem Newrostim Ltée	Ajoutée
Data Trax Systems Ltd.	Ajoutée
O-TooZ Energie Group Inc.	Supprimée





ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	Box 2844 Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1975</i>	31 décembre A = 8,66 G \$* P = 3,09 G \$* Arthur Andersen & Company	18,17 %

* G \$: milliards de dollars.





ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
<i>Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i>				
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	201 - One Forks Market Rd. Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba, 1983</i>	31 mars A = 108,6 M \$ P = 10,3 M \$ Deloitte & Touche	33,3 %
<i>Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada</i>				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Procéder à la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative à l'utilisation du produit de cette vente aux deux paliers de gouvernement puisque les terrains sont inappropriés pour une infrastructure industrielle.	Bureau 101 229-A, rue Saint-Omer Lévis QC G6N 6N4 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 2,5 M \$ P = 0 M \$ Vérificateur général du Québec	40 %
<i>Ministre des Ressources naturelles</i>				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NF A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Loi sur les sociétés de Terre-Neuve, 1978</i>	31 décembre A = 30 M \$ P = 0 M \$ Ernst & Young	49 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, B.P. 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,007 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	B.P. 789 1099 Manille Philippines 011-632-711-3851	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche	5,341 %
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	B.P. 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbade 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	9,03 %



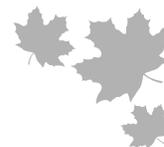


ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington, DC 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,00 %
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et réglementer tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Pièce 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale,</i> 1960	s/o*	1/2
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretenir les sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire, U.K. SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Coopers Lybrand & Deloitte	1/10

* s/o : sans objet





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s de Environnement Canada Région de l'Ontario 867, chemin Lakeshore B.P. 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/15
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Service de conservation de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. St-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 953-5475	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2

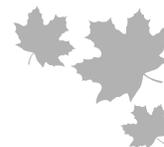




ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boul, Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Management Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	c/o EC Pacific and Yukon Region Canadian Wildlife Service 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Deloitte Touche Tohmatsu (Int'l Firm)	2,86 %
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-1234	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Deloitte Touche Tohmatsu (Int'l Firm)	3,05 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London, England EC2A 2EH 44-20-7338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement,</i> 1991	Arthur Andersen	3,44 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 623-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et les lois connexes,</i> 1945	Deloitte Touche Tohmatsu (Int'l Firm)	2,87 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19 th St. NW Washington, DC 20431 U.S.A. (202) 623-7430	Entente signée par les pays membres, 1945	Comité de vérification externe	3,06 %
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-1234	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits,</i> 1956	Deloitte Touche Tohmatsu (Int'l Firm)	3,46 %





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral ²
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	1001 boul. de Maisonneuve E. Suite 1100 Montréal QC H2L 4P9 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique,</i> 1988	Vérificateur général du Canada	13/13
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	PO Box 9 Welshpool Île Campobello NB E0G 3H0 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello,</i> 1964	Foster, Carpenter, Black & Co.	4/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Pièce 666 999, Place Canada Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada,</i> 1984	Arthur Andersen & Company	10/17
Ministre des Affaires indiennes et du Nord				
Société des pêcheurs autochtones du Nord				
Garder une flotte de navires de pêche et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	Site 19, Comp. 45 RR 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace BC V8G 4R6 (250) 638-0986	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.,</i> 1982	Carlyle Shepherd & Co.	1/7

² Cette fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Adaptation Development Agricultural Production Technology Council Farm Centre (ADAPT)				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à l'Î.-P.-É. par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	420 University Avenue Room 103 Charlottetown PE C1A 7Z5 (902) 368-2005	<i>Loi sur les compagnies</i> de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, 1997	Beaton Fitzpatrick Murray	2/11
Agri-adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à Terre-Neuve par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 1045 308 Brookfield Road Mount Pearl NF A1N 3C9 (709) 747-4874	<i>Loi sur les compagnies</i> de la province de Terre-Neuve et Labrador, 1996	À désigner	1/8
Agricultural Adaptation Council				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à l'Ontario par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	192 Nicklin Road Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles</i> de la province de l'Ontario, 1995	Hillson Co. s.r.l. (Guelph)	2/15

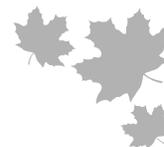




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Agriculture and Food Council of Alberta				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à l'Alberta par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 402 1101-5 Street Nisku AB T9E 7N3 (780) 955-3714	<i>Society Act</i> of the Province of Alberta, 1994	Pennock, Acheson, Nielien, Devaney CAs	1/29
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Room 125 3085 Albert St. Regina SK S4S 0B1 (306) 787-5964	Alinéa 4a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Mintz & Wallace	4/12
Agri-Futures Nova Scotia				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à la Nouvelle-Écosse par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	757 Ostrea Lake Road Musquodoboit Hbr NS BOJ 2L0 (902) 889-2323	<i>Societies Act</i> of the Province of Nova Scotia, 1996	Price Waterhouse Coopers	1/9
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1830	<i>Society Act</i> of the province of British Columbia, 1996	BDO Dunwoody s.r.l.	1/11





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Cattle Commission 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie bovine. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG s.r.l.	1/7
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	Alberta Pork Producers Development Corporation 10319 Princess Elizabeth Ave. Edmonton AB T5G 0Y5 (403) 474-8288	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine et accord modificateur, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50 th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 8700 St. John's NF A1B 4J6 (709) 729-5090	Accord Canada-Terre-Neuve sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/4





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Favoriser la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'industrie québécoise de l'élevage du porc, en ce qui a trait à l'environnement.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Ste-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélair	1/19
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	B.P. 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le rétablissement agricole des Prairies</i>	Myers, Norris & Penny Vérificateur général du Canada	3/9

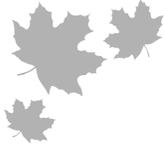




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	a/s du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick B.P. 636 Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick.	Teed, Saunders, Doyle Co, (Fredericton)	2/11
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en œuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 903 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1992	Deloitte & Touche	1/23

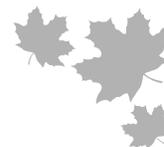




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche MAPAQ 200, chemin Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5774	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/15
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul, Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (514) 679-0530	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Groupe Mallette Maheu	1/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds de développement de l'industrie du bœuf				
Le Fonds de développement de l'industrie du bœuf a été créé en vertu d'une entente fédérale-provinciale pour succéder à l'Entente tripartite nationale de stabilisation des prix du bœuf. Le gouvernement fédéral versera une contribution égale à celle des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario afin d'appuyer la réalisation de projets de développement de l'industrie du bœuf dans les secteurs du développement des marchés intérieurs et des marchés d'exportation, de la recherche et de la formation.	Canadian Cattlemen's Association 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Entente fédérale-provinciale pour le programme national de transition visant les veaux d'engrais, les bovins d'engrais et les bovins d'abattage. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody (Calgary)	4/13
Fonds d'innovation agroalimentaire				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché pour l'industrie agroalimentaire de la Saskatchewan.	Pièce 329 3085, rue Albert Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act</i> , 1993 (Sask.) et <i>The Agri-Food Innovation Act</i> , 1995 (Sask.)	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/12
GEAGRI				
Contribuer au perfectionnement de la gestion de l'agriculture et au développement de l'économie en recrutant des partenaires pour la réalisation d'activités, d'instruments et de services adaptés aux besoins des clients.	9 ^e étage 200, chemin Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5772	Gouvernement du Québec : <i>Loi sur l'inspecteur général des institutions financières</i>	Groupe Malette Maheu	1/16
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Agrifood R & D Council Manitoba Association of Agricultural Societies B.P. 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 758-3056	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche- développement au sein du secteur agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Hamilton and Asselstine, CA	6/13
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	450 Speedvote Av. O., Suite 202 Guelph ON N1H 7Y6	<i>Loi sur les corporations de l'Ontario, 1990</i>	Deloitte & Touche	1/17





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Institut international du Canada pour le grain				
Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	Suite 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche	5/5
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Manitoba par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	508-800 Portage Avenue Winnipeg MB R3G 0N4 (204) 982-4791	<i>The Corporation Act of the Province of Manitoba</i> , 1996	Neyers, Norris and Panny	1/22
New Brunswick Agricultural Council				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Nouveau-Brunswick par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	P.O. Box 5001 381 Killam Dr. Moncton NB E1C 8R3 (506) 856-2633	<i>Companies Act of the Province of New Brunswick</i> , 1997	Grant Thornton s.r.l.	1/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Apple Industry Development Fund				
Entreprendre des activités pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la pomme de la Nouvelle-Écosse sur les marchés nationaux et internationaux.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse, Programme national de transition pour le secteur de la pomme en Nouvelle-Écosse, annexe B : Fonds pour l'industrie de la pomme, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/8
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer des initiatives à long terme dirigées par l'industrie concernant les céréales et les fourrages.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur le programme de recherche et de développement sur les céréales et les fourrages, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	1/5
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/8





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole pour l'Ontario.	Conseil de l'adaptation agricole 90 Woodlawn Rd.W Guelph ON N1H 1B2 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario</i> , province de l'Ontario. R.S.O., 1990, ch. 9, Incorporation provinciale en 1995	Hillson and Co. (Guelph)	1/12
POS Pilot Plant Corporation				
Excellence du service fondée sur la présentation, par un personnel consciencieux, de solutions en matière de bioprocédés visant à accroître la compétitivité de nos clients.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 978-2800	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1973	KPMG	1/12
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée				
Encourager et promouvoir la recherche et les activités de développement dans le secteur de l'agriculture à valeur ajoutée en Alberta.	AVAC Ltd. Suite 220 6815-8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 274-2774	Entente d'accompagnement Canada-Alberta pour le programme de développement de l'agriculture à valeur ajoutée, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7
Saskatchewan Council for Community Development				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à la Saskatchewan par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 102 #15 Innovation Blvd. Saskatoon SK S7N 2X8 (306) 975-6851	<i>The Non-Profit Corporations Act</i> of the Province of Saskatchewan, 1996	Davies & Breen	1/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des 50 associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail et les chevaux.	2417 Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux</i> , 1988	Ernst & Young	1/6
Territorial Farmers Association NWT				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués aux Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 4386 Hay River NWT X0E 1G3 (867) 874-5267	<i>Societies Act of the Territory of the North West Territories</i>	À désigner	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	112-15 Innovation Blvd. Saskatoon SK S7N 2X8 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1981	Price Waterhouse Coopers	1/18
Yukon Agricultural Association				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Territoire du Yukon par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 202 302 Steele St PO Box 4703 Whitehorse YK Y1A 4Z2 (867) 667-6864	<i>The Societies Act of the Territory of the Yukon</i> , 1974	Thorne Little	1/8





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Anciens combattants				
Fonds de bienfaisance de l'armée				
Soulager l'infortune et promouvoir le bien-être des anciens combattants qui ont servi dans l'armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale et contribuer au bien-être des personnes à leur charge, en distribuant une aide financière.	245, rue Cooper Ottawa ON K2P 0G2 (613) 996-6150	<i>Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, 1947</i>	Vérificateur général du Canada	5/5
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Pièce 916 685, rue Cathcart Montréal QC H3B 1M7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/15
Ministre du Développement des ressources humaines et Ministre des Finances				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires.	1000, rue Sherbrooke O Suite 800 Montréal QC H3A 3R2	<i>Loi sur l'exécution du budget, 1998</i>	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre de l'Environnement				
Habitat faunique du Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Pièce 200 7, av. Hinton N Ottawa ON K1Y 4P1 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1984</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	6/10

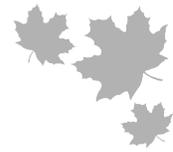




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada.	B.P. 77 350, rue Albert Ottawa ON K1R 1A4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget, 1997</i>	À désigner	7/15
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)				
Promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants, des diplômés et de tout le personnel de l'UQAC et de soutenir les activités de développement des autres maisons d'enseignement supérieur de la région.	555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1998</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/11
Corporation Camp Spatial Canada				
Gérer le Cosmodôme, un complexe à vocation scientifique, muséologique et touristique.	2150, Autoroute des Laurentides Laval QC H7T 2T8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1991</i>	Samson Bélair Deloitte et Touche	2/15
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais et Montréalaises défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 800 385, rue Sherbrooke E. Montréal QC H2X 1E3 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Vérificateur de la Ville de Montréal	1/17





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Fondation Jacques Gagnon Inc.				
Promouvoir l'entrepreneurship au Québec par l'entremise de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec.	Bureau 250 160-76 ^e , rue Est Charlesbourg QC G1H 7H6	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1980</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	2/25
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique des quartiers les plus défavorisés de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Mallette Maheu	1/12
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.				
Promouvoir le développement économique des secteurs les plus défavorisés de la ville de Québec en fournissant des fonds d'immobilisation à de petites entreprises locales par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement de capitaux.	825, rue Sainte- Thérèse Bureau 201 Québec QC G1N 1S6	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1996</i>	Le Vérificateur de la Ville de Québec	1/10
Institut de commerce électronique				
Encourager les sociétés à tirer parti des technologies relatives au transfert électronique de documents et au commerce électronique.	Centre de commerce mondial Niveau Mezzanine Bureau CT-228 393, rue Saint-Jacques O. Montréal QC H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/11





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/22
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.				
Appuyer le démarrage et le développement d'entreprises aquicoles sur le territoire de la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord	153, rue de la Reine B.P. 310 Gaspé QC G4X 1T5	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1998</i>	Eric Duguay C.A.	2/12
Ministre du Patrimoine canadien				
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les jeux d'hiver du Canada à Bathurst- Campbellton en 2003 au nom du Canada, de la province du Nouveau- Brunswick et à d'autres fins complémentaires.	29 Roseberry St. Campbellton Restigouche County PO Box 456 Campbellton NB E3N 3G9	<i>Corporate Act of New Brunswick, juillet 1999</i>	À désigner	Non disponible
Association canadienne des entraîneurs				
Accroître l'expérience de tous les athlètes canadiens grâce à un entraînement de qualité.	141, av. Laurier O. Bureau 300 Ottawa ON K1P 5S3 (613) 235-5000	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88, chemin Canada Olympic SO Calgary AB T2M 4N3 (403) 247-5416	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1979</i>	Price Waterhouse	1/20





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition de Patrimoine canadien.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Logan Katz	2/12
Centre de documentation pour le sport				
Assurer la présence d'un centre de documentation national à but non lucratif pour le sport, afin de répondre aux besoins éducatifs des intervenants qui s'occupent de la mise en valeur du sport et de la condition physique au Canada.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5658	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1987	Guindon Charron	1/11
Centre national d'excellence sportive – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Faculté d'éducation physique Université de Calgary 2500, chemin University NO Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta</i> , 1994	Price Waterhouse	1/11
Centre national du sport de Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Ontario Sport and Recreation Centre Suite 302 1185 Eglinton Ave. E. North York ON M3C 3C6 (416) 426-7184	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> (Ontario), 1998	James G.A. Gibbs	1/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national du sport de Vancouver				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Sport B.C. 509-1367 East Broadway Vancouver BC V6H 4A9 (604) 737-3024	<i>Society Act of BC</i> , 1998	À désigner	1/10
Centre national du sport de Winnipeg				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o University of Manitoba Frank Kennedy Centre Room 138 17 Dafoe Rd. Winnipeg MB R3T 2N2 (204) 474-6604	<i>Corporate Act of Manitoba</i>	Hemingway Silver	1/14
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, rue Émile- Journeault Montréal QC H2M 2E7 (514) 872-1999	Partie 3, <i>Loi sur les compagnies</i> (Québec) 1997	Gosselin et associés	1/10
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5799	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Deloitte & Touche	1/10
Fonds canadien de télévision				
Accroître la télédiffusion d'émissions canadiennes de grande qualité et améliorer la radiodiffusion canadienne et le secteur canadien de la production.	Bureau 802 45, rue Charles E Toronto ON M4Y 1S2 (416) 975-4941	Partie II, <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , 1996	KPMG	3/16





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René- Lévesque E Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II, <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/20
National Sport Centre – Atlantic Canada				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd. Halifax NS B3J 3G6 (902) 425-5622	<i>Nova Scotia Act</i> , 1999	Deloitte & Touche	1/14
National Sport Centre – Greater Victoria				
Créer un milieu dynamique favorisant l'excellence dans le sport à tous les niveaux en offrant des services d'entraînement de qualité et de calibre mondial aux athlètes et des programmes à long terme de développement du sport.	4636, ch. Elk Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1988	Norgaard, Neale, Campden Ltd.	1/12
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les Jeux du Canada de 2001 au nom du Canada, de la province de l'Ontario, de The London Alliance et du Conseil des Jeux du Canada et à d'autres fins complémentaires.	3397 White Oak Rd. London ON N6E 3A1 (519) 690-2001	<i>Loi sur les compagnies et associations</i> (Ontario) 1997	À désigner	1/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Pêches et des Océans				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s du ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1957	Directeur général, Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8
Ministre des Ressources naturelles				
Canadian Energy Research Institute				
Effectuer des recherches économiques indépendantes et de grande qualité dans le domaine de l'énergie et des questions et politiques environnementales connexes afin d'aider les entreprises et les organisations gouvernementales canadiennes.	#150 3512-33 St. NW Calgary AB T2L 2A6 (403) 282-1231	<i>Alberta Societies Act</i> , octobre 1996, et <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> ; 1998	Joe Benaschak, C.A.	6/26
Commission canadienne du blé				
Vendre le blé et l'orge produits dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grains de l'Ouest du Canada et administrer la <i>Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies</i> .	423, rue Main CP 816 Winnipeg MB R3C 2P5 (104) 983-0239	<i>Loi sur la Commission canadienne du blé</i> , 1935 et modifications de la <i>Loi sur la commission canadienne du blé</i> , 1998	Deloitte & Touche	5/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Fondation canadienne de l'arbre, La				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres dans le milieu urbain et rural.	Bureau 1550 220, av. Laurier O Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	1/15
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de procédés, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1979	Coopers & Lybrand	2/26
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H3R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/22





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada				
Donner les moyens de promouvoir, d'évaluer et de reconnaître l'efficacité de l'approche volontaire pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique.	Bureau 600 170, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5V5 (613) 565-5151	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1997	McCay Duff & Co.	2/18
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> mise en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6 ^e étage 1791, rue Barrington Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> , 1988	Deloitte & Touche	2/5





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Place 5 ^e étage 140, rue Water St. John's NF A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> , 1987	Deloitte & Touche	3/7
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre 1350 Regent Fredericton NB E3C 2G6 (506) 452-6950	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes</i> , Nouveau-Brunswick, 1980	Deloitte & Touche	3/10
<hr/> Ministre de la Santé				
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies				
Favoriser un débat éclairé, sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie</i> , 1988	McIntyre & McLarty	6/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé				
Commanditer et favoriser la recherche appliquée sur les systèmes de santé, en accroître la qualité et la pertinence, et faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes par les responsables des politiques et les gestionnaires des systèmes de santé.	Suite 301 11, av. Holland Ottawa ON K1Y 4S1 (613) 728-2238	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1997</i>	Ernst & Young LLP	3/12
Ministre de la Santé (suite)				
Institut canadien d'information sur la santé				
Servir de mécanisme national pour la coordination de l'élaboration et de la maintenance d'un système d'information détaillée et intégrée sur la santé au Canada; coordonner la fourniture de renseignements précis et opportuns nécessaires pour : (i) instaurer une politique appropriée concernant la santé; (ii) gérer efficacement le système de santé canadien; (iii) sensibiliser la population aux facteurs ayant une incidence sur la santé.	Bureau 200 377, rue Dalhousie Ottawa ON K1N 9N8 (613) 241-7860	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1995</i>	Price Waterhouse (1997)	1/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
PARTICIPaction				
Informers les Canadiens et les Canadiennes des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	Bureau 220 40, rue Dundas O Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/20
Ministre de la Santé (suite)				
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
Encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	a/s de l'Université Simon Fraser Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	3/12
Ministre des Transports				
Administration du pont Blue Water				
Acquérir, détenir, exploiter, réparer et améliorer la partie canadienne du pont Blue Water qui relie Point Edward (Ontario) et Port Huron, au Michigan.	1 rue Bridge Point Edward ON N7V 4J5 (519) 336-2720	<i>Loi sur l'administration du pont Blue Water</i> , 1964	Deloitte & Touche	4/4
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	29, rue King B.P. 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche	1/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority				
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	Bureau 232 10, rue Queen Fort Erie ON L2A 6M4 (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young	5/10

Ministre des Transports (suite)

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES

Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien. La date de la cession officielle de l'exploitation, de la gestion et du développement de l'aéroport ou les aéroports de Transports Canada à l'administration aéroportuaire survient généralement une ou plusieurs années après la date d'incorporation de l'administration.

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1V 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	Deloitte & Touche	2/15
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Rd. NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990</i>	Price Waterhouse Coopers s.r.l.	2/17
Charlottetown Airport Authority Inc.	Suite 132 250 Maple Hills Ave. Charlottetown PE C1C 1N2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	Grant Thornton	3/12
Edmonton Regional Airports Authority	PO Box 9860 Edmonton AB T5J 2T2	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990</i>	KPMG	2/15
Gander International Airport Authority Inc.	PO Box 392 Gander NF A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	À désigner	2/16
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Suite 204 358 King St. Fredericton NB E3B 1E3	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	À désigner	3/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Greater London International Airport Authority	1750 Grumlin Rd. London ON N5V 3B6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Ernst & Young	2/15

Ministre des Transports (suite)

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)

Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unit 12 1575 Champlain St. Dieppe NB E1A 7P5	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Grant Thornton	3/13
Greater Toronto Airports Authority	PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1993	Deloitte & Touche	2/15
Halifax International Airport Authority	B.P. 40 Elmsdale NS B0N 1M0	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	À désigner	2/15
Regina Airport Authority	1-5201 Regina Ave. Regina SK S4W 1B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1997	Ernst & Young	2/15
Saint John Airport Inc.	4180 Loch Lomond Rd. Saint John NB E2N 1L7	Constituée en vertu d'une loi provinciale, 1997	Price Waterhouse Coopers	3/12
Saskatoon Airport Authority	Suite 1 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7L 7L1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Deloitte & Touche	2/15
Société aéroportuaire de Québec	Aéroport international Jean-Lesage Pièce 600 6 ^e Avenue Ste-Foy QC G2E 5W1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	À désigner	2/15
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson St. St. John's NF A1A 3R1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	KPMG	3/15

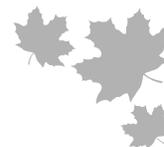




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	340-100 Princess St. Thunder Bay ON P7B 4W6	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	Ernst & Young	2/9
Vancouver International Airport Authority	PO Box 23750 Airport Postal Outlet Richmond BC V7B 1Y7	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1990	KPMG	2/15
Victoria Airport Authority	1640 Electra Blvd. PO Box 201 Sydney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	KPMG	2/14
Winnipeg Airports Authority Inc.	Admin. Bldg. Suite 249 2000 Wellington Ave. Winnipeg MB R3H 1C2	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1993	KPMG	2/15
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA				
Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs vues.				
Administration portuaire de Belledune	261, prom. Shannon Belledune NB E8G 2W1	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	À désigner	5/7
Administration portuaire de Halifax	Quai 19 1215, chemin Marginal B.P. 336 Halifax NS B3J 2P6	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal, Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7
Administration portuaire de Nanaimo	104, rue Front B.P. 131 Nanaimo BC V9R 5K4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Bestwick & Partners	5/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de North Fraser	2020, chemin Airport Richmond BC V7B 1C6	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Port Alberni	2750, chemin Harbour Port Alberni BC V9Y 7X2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Hill Lacoursière & Mollon	5/7
Administration portuaire de Prince Rupert	110, 3 ^e Avenue O. Prince Rupert BC V8J 1K8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	5/7
Administration portuaire de Québec	150, rue Dalhousie B.P. 2268 Québec QC G1K 7P7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Mallette Maheu	5/7
Administration portuaire de Saint-Jean	5 ^e étage 133, rue Prince William Saint John NB E2L 2B5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Ernst & Young	5/7
Administration portuaire de Sept-Îles	1, quai Mgr - Blanche Sept-Îles QC G4R 5P3	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Mallette Maheu	5/7
Administration portuaire de St. John's	1, rue Water B.P. 6178 St. John's NF A1C 5X8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Thunder Bay	100, rue Main Thunder Bay ON P7B 6R9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Toronto	60, rue Harbour Toronto ON M5J 1B7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Deloitte & Touche	5/7

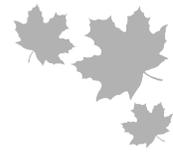




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de Trois-Rivières	Bureau 300 1545, rue du Fleuve Trois-Rivières QC G9A 5K2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Morin Cadieux Matteau Normand	5/7
Administration portuaire de Vancouver	1900-200, rue Granville Vancouver BC V6C 2P9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	6/9
Administration portuaire de Windsor	502-251, rue Goyeau Windsor ON N9A 6V2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Collins Barrow	5/7
Administration portuaire du fleuve Fraser	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster BC V3M 1B2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire du Saguenay	6600, chemin du Terminal Ville de La Baie QC G7B 3N9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte Touche	5/7
COMMISSIONS PORTUAIRES				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.				
Commissaires du havre de Hamilton, Les	605, rue James N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi de 1957 concernant les commissaires du havre de Hamilton</i>	Price Waterhouse Coopers	2/3
Commission portuaire d'Oshawa	1050, rue Farewell Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Deloitte & Touche	2/3

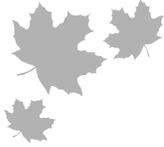




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202, rue Pitt Cornwall ON K6J 3P7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1998	Deloitte & Touche	1/9
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficace et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	KPMG	3/15
Premier ministre				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94, prom. Centrepointe Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1965	McCay Duff	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	808-100 Park Royal S West Vancouver BC V7T 1A2 (604) 925-1128	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/11





LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. 574994 British Columbia Ltd.
2. Amertek Inc.
3. Autoskill International Inc.
4. Bugaboos Eyewear Corporation
5. Canadian Manoir
6. Caoutech
7. Carvern International Industries Ltd.
8. Colby Resources Inc.
9. Cosem Newrostin Ltée
10. Data Trax Systems Ltd.
11. Goldenhill Cattle Company Ltd.
12. Groupe Immobilier Grilli Inc.
13. InterUnion Financial Corporation
14. Kenloch Distillers Ltd.
15. Les laboratoires Quelab Inc.
16. Madison Partners Limited
17. Omnitech Migration International Inc.
18. Sitraco Inc.
19. The Vivant Group Inc.
20. Unibex Inc.





**LISTE DES
SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES
SOCIÉTÉS DANS
LESQUELLES LE
CANADA DÉTIENT
DES INTÉRÊTS**



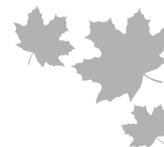


LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Nom de la société	Catégorie
Affaires étrangères	
Banque africaine de développement	Organisme international
Banque asiatique de développement	Organisme international
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international
Banque interaméricaine de développement	Organisme international
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée
Commission de la frontière internationale	Organisme international
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée
Affaires indiennes et du Nord	
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée
Agriculture et Agroalimentaire	
Adaptation Development Agricultural Production Technology Council Farm Centre (ADAPT)	Société à régie partagée
Agri-adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





Nom de la société	Catégorie
Commission canadienne du lait	Société d'État mère
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée
GEAGRI	Société à régie partagée
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée
Société du crédit agricole	Société d'État mère
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée
Anciens combattants	
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international
Fonds de bienfaisance de l'armée	Société à régie partagée
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée
Commerce international	
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère





Nom de la société	Catégorie
Développement des ressources humaines/Finances	
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée
Environnement	
Comité international du Niagara	Organisme international
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée
International Porcupine Caribou Management Board	Organisme international
Finances	
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international
Association internationale de développement	Organisme international
Banque du Canada	Société d'État mère
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère
Fonds monétaire international	Organisme international
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère
Petro-Canada	Entreprise mixte
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère
Société financière internationale	Organisme international
Industrie	
Banque de développement du Canada	Société d'État mère
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton





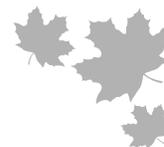
Nom de la société	Catégorie
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada
Conseil canadien des normes	Société d'État mère
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .
Industrie (Développement économique Canada)	
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée
Fondation Jacques Gagnon Inc.	Société à régie partagée
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée
Institut de commerce électronique	Société à régie partagée
Montréal International	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation





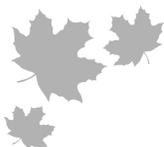
Nom de la société	Catégorie
Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation
Patrimoine canadien	
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Musée canadien de la nature	Société d'État mère
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère
Société du Musée canadien des civilisations	Société d'État mère
Société du Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère
Société Radio-Canada	Société d'État mère
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada





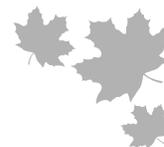
Nom de la société	Catégorie
Pêches et Océans	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée
Premier ministre	
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée
Président du Conseil du Trésor	
Office d'investissement du régime de pensions du secteur public	Société d'État mère
Ressources naturelles	
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée
Santé	
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée
PARTICIPaction	Société à régie partagée
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée





Nom de la société	Catégorie
Transports	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée
Administration portuaire de Saint-Jean	Société à régie partagée
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Commissaires du havre de Hamilton, Les	Société à régie partagée
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée
Compagnie des chantiers maritimes de Terre-Neuve S.C.C.	Filiale de Marine Atlantique S.C.C.
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Edmonton Regional Airports Authority	Société à régie partagée
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Société à régie partagée





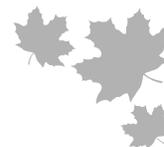
Nom de la société	Catégorie
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère
NAV CANADA	Société à régie partagée
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Regina Airport Authority	Société à régie partagée
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée
Société aéroportuaire de Québec	Société à régie partagée
Société canadienne des ports	Société d'État mère
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Travaux publics et Services gouvernementaux	
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator Ltée
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée





Nom de la société	Catégorie
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
Les investissements Purolator Ltée	Filiale de la Société 2875039 Canada Limited; Société affiliée à la Société canadienne des postes
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère
Parc Downsview Park Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada
Poste électronique ^{MC}	Partenariat légal de la Société canadienne des postes
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale du Courrier Purolator Ltée
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère
Société canadienne des postes	Société d'État mère
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée





Nom de la société	Catégorie
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée





LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Adaptation Development Agricultural Production Technology Council Farm Centre (ADAPT)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





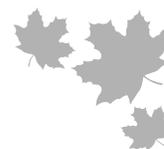
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Saint Jean	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international	Finances
Agri-adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisme international	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Banque africaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





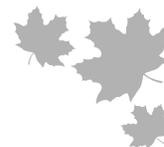
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisme international	Environnement
Commissaires du havre de Hamilton, Les	Société à régie partagée	Transports
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisme international	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international	Environnement
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports
Compagnie des chantiers maritimes de Terre-Neuve S.C.C.	Filiale de Marine Atlantique S.C.C.	Transports
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien





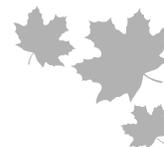
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.	Travaux publics et Services gouvernementaux
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations	Commerce international
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée	Santé
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée	Développement des ressources humaines / Finances





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fondation Jacques Gagnon Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds de bienfaisance de l'armée	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds du souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisme international	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
GEAGRI	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances





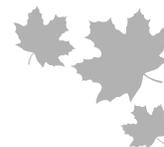
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée	Santé
Institut de commerce électronique	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFA0)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre
International Porcupine Caribou Management Board	Organisme international	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les investissements Purolator ltée	Filiale de la Société 2875039 Canada Limited; Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Montréal International	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office d'investissement du régime de pensions du secteur public	Société d'État mère	Président du Conseil du Trésor
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Parc Downsview Park Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
PARTICIPaction	Société à régie partagée	Santé
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère	Finances
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports





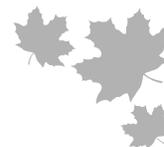
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Poste électronique ^{MC}	Partenariat légal de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports	Transports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société aéroportuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des ports	Société d'État mère	Transports
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans





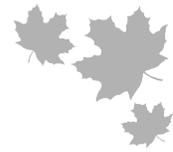
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère	Transports
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du crédit agricole	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Industrie
Société du Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société financière internationale	Organisme international	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère	Commerce international





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront une information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter





toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement ou le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société; le délai le plus court étant retenu.

Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 2000.

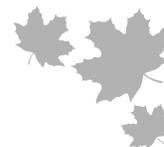
Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-après indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1^{er} août 1999 au 31 juillet 2000. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.

Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 2000, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.





Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que le vérificateur général du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.



DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2000

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent					
1998-04-01 à 1998-09-30	Rapport annuel	1999-03-19	1999-10-12	1999-04-15	1999-10-13
Administration de pilotage de l'Atlantique					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-02	2000-05-16	2000-05-03
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
Administration de pilotage des Grands Lacs					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-02	2000-05-16	2000-05-03
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
Administration de pilotage des Laurentides					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-02	2000-05-16	2000-05-03
Administration de pilotage du Pacifique					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-02	2000-05-16	2000-05-03
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-04-04	2000-05-09	2000-04-05



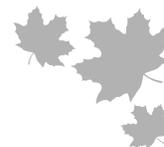


Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Banque de développement du Canada					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-27	1999-06-16	1999-11-17	1999-09-07
1999-2000	Rapport annuel	n.d.	2000-07-19	n.d.	2000-06-28
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-10-20	1999-07-21	1999-11-18	1999-09-09
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-10-20	1999-07-21	1999-11-18	1999-09-09
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-10-20	1999-07-21	1999-11-18	1999-09-09
Commission canadienne du lait					
1998-1999	Rapport annuel	1999-11-26	1999-12-22	1999-12-08	2000-02-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-26	2000-03-13	2000-02-22	2000-03-21
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-26	2000-03-13	2000-02-22	2000-03-21
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-26	2000-03-13	2000-02-22	2000-03-21
Commission de la capitale nationale					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-21	1999-11-18	1999-11-02
Conseil canadien des normes					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-27	1999-07-21	1999-11-04	1999-09-08
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06



Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Construction de Défense (1951) Limitée					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-10-13	1999-07-21	1999-11-04	1999-09-08
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-10-13	1999-07-21	1999-11-04	1999-09-08
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-10-13	1999-07-21	1999-11-04	1999-09-08
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-15	non	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-15	non	n.d.	non
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-15	non	n.d.	non
Corporation commerciale canadienne					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-12-13	1999-11-18	1999-12-14
1999-2000	Rapport annuel	n.d.	2000-07-19	n.d.	non
Corporation de développement des investissements du Canada					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-18	2000-05-16	2000-05-30
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-05-18	2000-05-09	2000-05-30
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-05-18	2000-05-09	2000-05-30
Énergie atomique du Canada limitée					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-26	2000-01-19	2000-02-22	2000-02-08
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-26	2000-01-19	2000-02-22	2000-02-08
1999-2000 à 2003-2004 ¹	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-26	2000-01-19	2000-02-22	2000-02-08





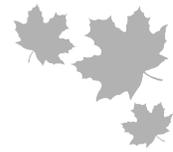
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Marine Atlantique S.C.C.					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-07-19	2000-05-16	non
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	non
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	non
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	non
Monnaie royale canadienne					
1999	Rapport annuel	2000-03-27	2000-04-10	2000-05-09	2000-04-11
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-03-22	2000-05-09	2000-03-28
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-03-22	2000-05-09	2000-03-28
Musée canadien de la nature					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-21	1999-11-18	1999-11-02
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
Musée des beaux-arts du Canada					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-21	1999-11-18	1999-11-02
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-11-18	1999-11-18	1999-11-23
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-02	1999-10-15	1999-11-25	1999-11-02
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-02	1999-10-15	1999-11-25	1999-11-02
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-02	1999-10-15	1999-11-25	1999-11-02





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Petro-Canada Limitée					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-04-13	2000-05-16	2000-05-02
Queens Quay West Land Corporation					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-23	1999-08-18	1999-12-13	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-23	1999-08-18	1999-12-13	1999-09-07
1999-2000 à 2001-2002	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-23	1999-08-18	1999-12-13	1999-09-07
Société canadienne des ports					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-29	2000-05-16	2000-05-30
1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
Société canadienne des postes					
1999-2000	Rapport annuel	n.d.	2000-06-12	n.d.	2000-06-13
1999-2000	Résumé du budget d'investissement – modification	1999-11-29	1999-11-29	2000-02-22	1999-11-30
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-15	2000-06-12	n.d.	2000-06-13
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-15	2000-06-12	n.d.	2000-06-13





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-05	2000-05-16	2000-05-09
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-02-16	2000-05-09	2000-02-17
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-27	2000-02-16	2000-05-09	2000-02-17
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-02-16	2000-05-09	2000-02-17
2000	Résumé du budget d'investissement – modification	2000-05-11	2000-05-11	2000-06-13	2000-05-16
2000	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2000-05-11	2000-05-11	2000-06-13	2000-05-16
Société d'assurance-dépôts du Canada					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-07-21	1999-11-18	1999-09-08
1999-2000	Rapport annuel	n.d.	2000-07-19	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-05-30	2000-06-22	2000-05-31
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-05-30	2000-06-22	2000-05-31
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-05-30	2000-06-22	2000-05-31
Société de développement du Cap-Breton					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-11	1999-07-21	1999-10-14	1999-09-08
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-11	1999-07-21	1999-10-14	1999-09-08
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-11	1999-07-21	1999-10-14	1999-09-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement – modification	2000-02-07	2000-03-15	2000-02-29	2000-03-21
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2000-02-07	2000-03-15	2000-02-29	2000-03-21





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société des ponts fédéraux Limitée, La					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-12	1999-11-18	1999-10-13
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-27	2000-03-29	2000-05-09	2000-03-30
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-27	2000-03-29	2000-05-09	2000-03-30
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-27	2000-03-29	2000-05-09	2000-03-30
Société d'expansion du Cap-Breton					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-12	1999-11-18	1999-10-13
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1999-11-25	2000-01-19	2000-02-08	2000-02-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-25	2000-01-19	2000-02-08	2000-02-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-25	2000-01-19	2000-02-08	2000-02-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-25	non	2000-02-08	non
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-25	non	2000-02-08	non
1999-2000 à 2003-04	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-25	non	2000-02-08	non
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-15	2000-07-19	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-15	2000-07-19	n.d.	non
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-15	2000-07-19	n.d.	non
Société du crédit agricole					
1999-2000	Rapport annuel	n.d.	2000-06-12	n.d.	2000-06-13
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-05-11	2000-06-22	2000-05-16
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-05-11	2000-06-22	2000-05-16
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-05-11	2000-06-22	2000-05-16





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du Musée canadien des civilisations					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-21	1999-11-18	1999-11-02
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
Société du Musée national des sciences et de la technologie					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-10-21	1999-11-18	1999-11-02
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-01	2000-06-01	2000-06-22	2000-06-06
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-25	1999-11-23	2000-02-08	1999-11-24
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-25	1999-11-23	2000-02-08	1999-11-24
1999-2000 à 2003-2004 ²	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-25	1999-11-23	2000-02-08	1999-11-24
Société immobilière du Canada limitée					
1998-1999	Rapport annuel	1999-10-28	1999-08-18	1999-11-18	1999-09-07
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-23	1999-10-25	1999-12-13	1999-11-02
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-23	1999-10-25	1999-12-13	1999-11-02
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-23	1999-10-25	1999-12-13	1999-11-02





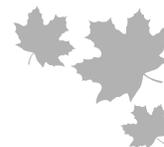
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société pour l'expansion des exportations					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-03-29	2000-05-16	2000-03-30
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-03-24	2000-03-21	2000-05-09	2000-03-22
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-03-24	2000-03-21	2000-05-09	2000-03-22
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-03-24	2000-03-21	2000-05-09	2000-03-22
VIA Rail Canada Inc.					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-05-08	2000-05-16	2000-05-09
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-12-13	non	2000-02-29	non
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-12-13	non	2000-02-29	non
1999 à 2003 ³	Résumé du plan d'entreprise	1999-12-13	non	2000-02-29	non

¹ Le Plan d'entreprise pour Énergie atomique du Canada limitée a été approuvé seulement pour l'année 1999-2000.

² Le Plan d'entreprise pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. a été approuvé seulement pour l'année 1999-2000.

³ Le Plan d'entreprise pour VIA Rail Canada Inc. a été approuvé seulement pour l'année 1999.





FICHES DESCRIPTIVES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Introduction

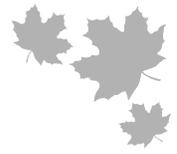
La fiche descriptive de chaque société d'État mère décrit le mandat et les activités de la société. Chaque fiche commence par la liste des principaux responsables de la société, soit le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant de la société et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Les renseignements sur le rendement, s'il y a lieu, sont tirés du rapport annuel de la société et du résumé du plan d'entreprise approuvé au début de l'année visée et qui sont déposés au Parlement conformément à l'article 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.





Affaires étrangères





CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères.

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
B.P. 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
Téléphone : (613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre, encourager, soutenir et diriger des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

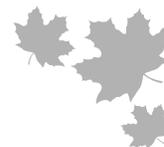
Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les scientifiques et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions à leurs problèmes sociaux et économiques et à leurs problèmes de développement. Le CRDI relie les personnes, les institutions et les idées pour s'assurer que les résultats des recherches qu'il appuie et le savoir qui en découle sont partagés équitablement entre tous ses partenaires, au Nord et au Sud.

Pour atteindre cet objectif, il finance la recherche, assure la formation des chercheurs scientifiques et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du CRDI encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.

Le financement du CRDI provient principalement de crédits accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, il a créé des entreprises de cofinancement avec d'autres organismes donateurs et il s'intéresse à la recherche contractuelle avec le secteur privé.





Renseignements sur le rendement

Le CRDI est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé de son plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel du Centre pour 1999-2000.

Le CRDI a rendu compte des résultats de son deuxième Programme institutionnel pour la période de 1997 à 2000. Les buts de ce programme étaient les suivants :

- favoriser et appuyer la production et l'application de résultats de recherche susceptibles de mener à des politiques et à des technologies pouvant améliorer les conditions de vie dans les pays en développement;
- mobiliser et consolider les capacités de recherche indigènes dans le Sud, en particulier les capacités ayant trait aux politiques et aux technologies qui favorisent la santé et la prospérité des sociétés, la sécurité alimentaire, la biodiversité et l'accès à l'information.

Le Programme donnait également quelques exemples de résultats de la recherche financée par le CRDI et des avantages qui en découleraient avant l'an 2000 tant sur le plan de l'institution que sur celui des programmes.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Revenus comprenant le crédit parlementaire pour les frais d'exploitation (en millions de dollars)	134,1	125,1
Dépenses (en millions de dollars)	139,0	129,8





AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE





COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

Guy Jacob

Siège social

Parc exécutif Carling
Pièce 300
1525, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
Téléphone : (613) 792-2000
Télécopieur : (613) 998-4492
Site Web : www.cdc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (S.C. 1994, ch. 26 et ch. 38) (S.C. 1995, ch. 23); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux bons producteurs de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de qualité supérieure.

Profil de la société

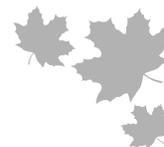
La Commission canadienne du lait (CCL) est autorisée à acheter, à entreposer, à traiter ou à vendre des produits laitiers, sauf dans les cas où intervient un mécanisme de restriction volontaire à l'exportation, à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème afin de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier, et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La CCL conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins ultérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché. Elle fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et offre d'acheter les produits à ces prix.

Depuis le 1^{er} août 1995, la CCL administre un nouveau système de prix pour le lait de classes spéciales et de mise en commun des revenus du marché, au nom de l'industrie laitière. Par conséquent, la CCL n'est plus tenue de verser une aide financière aux transformateurs et aux exportateurs de produits laitiers.

Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la CCL





contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, la CCL précise les six principaux objectifs qu'elle désire atteindre pendant cette période. Le Rapport annuel de la CCL pour 1998-1999 décrit certaines des mesures prises pour atteindre ces objectifs :

- La CCL a collaboré avec l'équipe de représentants de l'industrie et du gouvernement, formée pour défendre le Système canadien de permis et de mise en commun du lait de la classe 5.
- Les discussions portant sur la promotion d'un programme national d'exportation des produits à valeur ajoutée, entamées l'an dernier, ont été interrompues jusqu'à la conclusion de la procédure d'appel.
- Les systèmes d'information de la CCL répondaient aux besoins de l'an 2000 dès juillet 1999.
- On a affecté plus de ressources à la Section de la vérification afin de s'assurer que les clients utilisant le Système de permis et de mise en commun du lait de la classe 5 et les autres programmes de la CCL se conforment aux lignes directrices administratives et opérationnelles établies.

Coûts financés par le gouvernement du Canada (sauf les subventions aux producteurs de lait de transformation et de crème) :

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Frais administratifs (en milliers de dollars)	2 487	2 279	2 385
Études des coûts de production et de la politique laitière (en milliers de dollars)	500	432	488

À noter : L'exercice de la CCL va du 1^{er} août au 31 juillet.





SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil

Rosemary Davis

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800, rue Hamilton
B.P. 4320
Regina SK
S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-sca.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole* (S.C. 1993, ch. 14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer certains programmes du gouvernement du Canada en régime de recouvrement des coûts et aider les agriculteurs canadiens à établir et à mettre en valeur des entreprises agricoles viables en leur fournissant des crédits à long terme et d'autres services financiers. Le mandat conféré par la loi à la Société a été élargi en 1993, et ses activités englobent à présent l'aquaculture, l'agroforesterie et les agro-entreprises.

Profil de la société

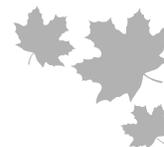
La Société du crédit agricole (SCA) accorde des prêts hypothécaires aux agriculteurs pour l'achat de terres agricoles, de bétail et de machineries agricoles, pour l'amélioration permanente de leurs fermes et pour le refinancement de leurs dettes. Elle consent également des prêts à des agriculteurs en vue de l'acquisition d'installations et de matériel agricoles. Elle participe en outre à des initiatives conjointes avec les provinces et d'autres institutions.

La SCA a son siège social à Regina et sert sa clientèle à partir de plus de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la SCA pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 faisait état d'objectifs dans les domaines suivants : (1) fidélisation de la clientèle et présence sur le marché; (2) ressources humaines et organisation; (3) efficacité des processus et amélioration de la qualité, et (4) réussite financière.





Le Rapport annuel de la SCA pour 1999-2000 faisait également état de ces objectifs et rendait compte des résultats obtenus au cours de l'année, notamment les suivants :

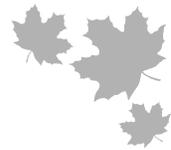
- La SCA a lancé un nouveau produit de crédit-bail et de prêts hypothécaires et elle a mis au point des stratégies relatives à l'agro-entreprise axées sur les besoins financiers et les possibilités de croissance dans le secteur de l'agro-entreprise.
- La SCA a mis au point un nouveau régime de retraite et un nouveau régime de rémunération dans le but de recruter et de garder à son emploi des employés qui possèdent l'expertise agricole dont la clientèle a besoin; elle a créé un Comité consultatif national sur la diversité afin de veiller à ce que l'équité en matière d'emploi ait la place qui lui revient dans les nouvelles politiques et les nouveaux programmes. Elle a en outre lancé un programme de perfectionnement en leadership et a fourni diverses autres possibilités d'apprentissage.
- L'examen des opérations de campagne de la SCA s'est traduit par un processus davantage axé sur la clientèle, qui a entraîné une amélioration du ratio d'efficacité administrative. En outre, elle a lancé une nouvelle application de la technologie destinée à rehausser le service à la clientèle et a mis en œuvre des procédures en vue d'améliorer la qualité des données.
- La SCA a signalé que son nouveau système de pointage et de tarification du risque l'aide à évaluer les risques liés à chaque prêt et qu'elle poursuit les travaux relatifs à l'élaboration du cadre de gestion intégré du risque.

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Bénéfice net (en millions de dollars)	34,7	38,4	42,6
Rendement des capitaux propres (%)	5,7	6,3	7,5
Ratio d'efficacité (%)*		56,8	57,7
Dépenses d'administration (en millions de dollars)	90,0	90,8	90,1

* Dépenses engagées pour gagner un dollar de revenu.





COMMERCE INTERNATIONAL





CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président et premier dirigeant

Douglas Patriquin

Siège social

Centre Clarica
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays en facilitant les ventes aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales, ainsi qu'aux autres acheteurs autorisés, pour le compte des fournisseurs canadiens.

Profil de la société

La Corporation commerciale canadienne (CCC) aide les exportateurs canadiens à obtenir des contrats sur des marchés étrangers, principalement ceux des gouvernements étrangers et des organisations internationales. La CCC fournit à l'acheteur étranger une garantie de réalisation du contrat appuyée par le gouvernement.

La CCC fait partie intégrante de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada. Ses services sont complémentaires aux services de financement à l'exportation et d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations et aux activités d'information commerciale et de marketing des ministères et organismes fédéraux.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de marchés d'exportation, la CCC :

- assure aux exportations canadiennes un accès aux marchés américains de la défense et de l'aérospatiale par le biais d'accords officiels ratifiés par le gouvernement du Canada;
- fait fonction d'entrepreneur principal dans la vente de biens et services canadiens à la demande des exportateurs canadiens et de leurs clients à l'étranger;
- repère des débouchés, particulièrement avec le gouvernement des États-Unis, et les transmet aux sociétés canadiennes inscrites auprès de la CCC qui sont en mesure de répondre aux exigences des clients;





- offre son assistance et son savoir-faire dans d'autres domaines, notamment le préfinancement des ventes à l'exportation, l'analyse des risques inhérents aux contrats, les services de gestion et l'arbitrage des contrats.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise pour 1999-2000 à 2003-2004 fait état des principaux objectifs commerciaux et financiers de la CCC, ainsi que de ses normes en matière de rendement financier.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la CCC rend compte des résultats obtenus en ce qui a trait à ses objectifs commerciaux et financiers :

Objectifs commerciaux et financiers	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Nombre de clients accédant aux services de la CCC	2 000	1 810	1 883
Nombre de clients ayant des contrats ou des modifications par l'intermédiaire de la CCC	300	280	276
Chiffre d'affaires (en milliards de dollars)	1,0 – 1,1	1,113	0,748
Recettes produites par le recouvrement des coûts (en millions de dollars)	1,8	3,18	1,75
Indice de satisfaction des clients	7,2	7,4	7,0

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus par la CCC sur le plan du rendement financier.

Indicateur de rendement	1999-2000 Norme	1999-2000 Réel
Coût d'exploitation net par rapport au chiffre d'affaires (%)	1,3	1,1
Temps requis pour faire des paiements aux fournisseurs canadiens (jours)		
• Programme de paiement accéléré	15	16
• Autre	30	31
Fourniture de comptes incertains lorsqu'ils sont comparés aux comptes débiteurs des clients étrangers (%)	1,0	0,0
Autres coûts contractuels par rapport au chiffre d'affaires total (%)	0,2	0,3





SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Patrick J. Lavelle

Président et premier dirigeant

A. Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
B.P. 655
Ottawa ON
K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (S.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

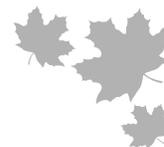
Les activités de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) visent à réduire les risques financiers auxquels sont exposés les exportateurs canadiens. Les services financiers offerts par la SEE comprennent l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties et le cautionnement, l'assurance contre les risques politiques, les prêts directs aux acheteurs et les lignes de crédit. La SEE offre également des services financiers davantage spécialisés, notamment des ententes de financement hautement structurées avec recours limité, et des coentreprises ou des projets nécessitant des arrangements de location à long terme et une participation au capital.

Par l'intermédiaire de ses équipes de travail organisées en fonction des secteurs et des produits et de ses groupes spécialisés de soutien de la clientèle, la SEE fournit une gamme complète de services financiers visant à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société pour la période allant de 1999 à 2003, la SEE a indiqué qu'elle s'était fixée les objectifs ci-après pour 1999 : servir un plus grand nombre de clients, appuyer davantage de transactions et générer un taux de





rendement adéquat pour assurer sa croissance future. Des objectifs numériques ont été intégrés à l'égard d'un grand nombre de mesures qui sous-tendent ces objectifs.

Dans le Rapport annuel de 1999, la SEE a fait état de la mesure dans laquelle ses objectifs ont été atteints. Certains de ces résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques et mesures	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Servir un plus grand nombre de clients			
• Nombre de clients servis	+12 %	5 182	4 479
• Nombre de PME* servies	+12 %	4 550	3 664
• Satisfaction générale de la clientèle (%)	80	80,4	79,8
Appuyer davantage de transactions			
• Volume d'activités (en milliards de dollars)	35,0	40,1	34,8
• Volume d'activités sur les marchés en développement (en milliards de dollars)	8,5	9,8	8,9
Générer un taux de rendement adéquat			
• Bénéfice net (en millions de dollars)	160	118	135
• Rapport entre les frais d'administration et le bénéfice d'exploitation (%)	14,5	13,5	12,5
• Capitaux propres (%)	8,6	6,6	8,0

* Petites et moyennes entreprises.





CONSEIL DU TRÉSOR





OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC

Ministre de tutelle

L'honorable Lucienne Robillard, C.P.,
députée
Présidente du Conseil du Trésor

Président du conseil

William R. C. Blundell

Président et premier dirigeant

Adel Sarwat

Siège social

À déterminer

Bureau de Montréal

Bureau 2821
1, place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 4R4
Téléphone : (514) 940-6477
Télécopieur : (514) 866-2115

Vérificateur

Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (S.C. 1999, ch. 34), exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

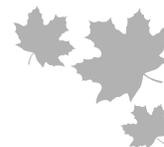
Gérer les fonds transférés à l'Office d'investissement conformément à la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires aux termes de ces lois.

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a été créé en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* afin d'investir sur les marchés financiers, après le 1^{er} avril 2000, les cotisations qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada pour la fonction publique fédérale, ainsi que les cotisations provenant des régimes de pension des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada.

Les sommes ainsi transférées doivent être investies dans le but d'obtenir un rendement optimal, sans soumettre les fonds à des risques indus, en tenant compte du financement, des politiques et des exigences des régimes de pension aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces Canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, ainsi que de la capacité de ces régimes de satisfaire à leurs obligations financières.

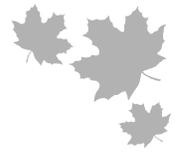




Renseignements sur le rendement

L'Office d'investissement est entré en fonction le 1^{er} avril 2000. Il est tenu de présenter tous les ans au Parlement un rapport sur les résultats de ses décisions d'investissement. Au cours de sa première année d'activité, l'Office est censé avoir investi environ 3 milliards de dollars de nouvelles cotisations aux régimes de pensions.





FINANCES





BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

Gordon G. Thiessen

Siège social

234, rue Wellington
Ottawa ON
K1A 0G9
Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713
Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Vérificateurs

Caron Bélanger Ernst & Young
Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

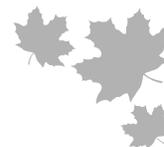
Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les fonctions primordiales de la Banque du Canada sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque est chargée de gérer le rythme d'expansion monétaire de manière à préserver la valeur de la monnaie.
- **Monnaie** : La Banque émet les billets de banque canadiens. À ce titre, elle veille à la conception des billets, à leur impression et à leur distribution, ainsi qu'à leur éventuel remplacement.
- **Services de banque centrale** : La Banque réglemente et soutient les principaux systèmes de compensation et de règlement au moyen desquels les institutions financières effectuent des opérations sur titres et des transferts de fonds. Elle fait office de banquier du gouvernement fédéral, ce qui l'amène à conseiller celui-ci sur des questions liées à la gestion de la dette publique, à lancer de nouveaux emprunts, à tenir les dossiers des propriétaires d'obligations et à effectuer les paiements d'intérêts et les remboursements d'emprunts. La Banque s'occupe également de la gestion des réserves de change du Canada. Par ailleurs, en guise de service au public, la Banque tient les soldes des comptes bancaires non réclamés et aide les propriétaires de ces comptes à récupérer leurs fonds.





- **Services relatifs aux titres destinés aux particuliers :** Il incombe à la Banque de tenir les registres des titres de dette et de fournir des services aux porteurs d'obligations d'épargne du Canada et d'autres titres émis par le gouvernement fédéral. La gestion de ces titres, toutefois, relève à présent de l'agence Placements Épargne Canada.

Sur la scène internationale, le personnel de la Banque participe aux réunions de grands organismes internationaux, collabore étroitement avec différents ministères à l'étude de questions économiques et financières de portée internationale et prend part à des programmes d'aide technique aux pays en développement.

Renseignements sur le rendement

Comme la Banque du Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un résumé du plan d'entreprise de la Banque n'est pas déposé au Parlement. Les renseignements sur le rendement fournis dans la présente fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Banque de 1999.

- La Banque a participé étroitement aux travaux qui ont mené à la rédaction du document d'orientation que le gouvernement fédéral a fait paraître en juin 1999 pour exposer un nouveau cadre stratégique pour le secteur financier canadien.
- Grâce à sa participation à deux nouvelles tribunes internationales, le Forum sur la stabilité financière et le Groupe des Vingt, la Banque du Canada a continué à jouer un rôle actif dans la consolidation du système financier international et dans la réduction de la vulnérabilité des économies aux crises financières mondiales.
- Le nouveau système électronique canadien conçu pour traiter les gros paiements libellés en dollars canadiens est devenu pleinement opérationnel en février 1999. Il est à l'épreuve des risques et sa mise en service représente une étape importante dans la promotion de la fiabilité et de la solidité du réseau financier canadien.
- Les employés de la Banque ayant travaillé de concert avec divers groupes du secteur financier canadien, la transition à l'an 2000 a pu se faire de façon harmonieuse.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	1999 Réel	1998 Réel	1997 Réel
Revenu (en millions de dollars)	1 910,8	1 799,4	1 578,6
Dépenses (en millions de dollars)	144,7	120,6	144,2
Revenu net versé au Canada (en millions de dollars)	1 766,1	1 678,8	1 434,4





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

L'Esplanade Laurier
B.P. 71058
Ottawa ON
K2P 2L9
Téléphone : (613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1982 : *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; Lettres patentes délivrées le 26 mai 1982; Annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départissant de ses éléments d'actif et en réduisant ses frais d'exploitation.

Profil de la société

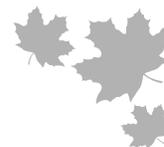
La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. et la Société de gestion Canada Hibernia. Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

La CDIC gère également toutes questions en suspens découlant de désinvestissements antérieurs, y compris la vente de Canadair Ltée et de Theratronics International Limitée et la vente des actifs d'exploitation de Canada Eldor Inc. à la société Cameco. Ces questions, qui ont toutes deux trait essentiellement à Canada Eldor Inc., comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1999 à 2003, la CDIC avait pour principaux objectifs en 1999 :





- de gérer l'investissement consenti par le Canada dans la Société de gestion Canada Hibernia, en mettant l'accent sur l'élaboration d'un plan et d'une stratégie de marketing pour la vente des éléments d'actif et, peut-être, entamer le processus de vente;
- de continuer à gérer les obligations résiduelles consécutives à l'entente d'achat et de vente de la Canada Eldor Inc.
- de gérer les ententes après-vente découlant de la vente de Theratronics, de Nordion et de Canadair;
- de continuer la liquidation ordonnée de la CDIC.

Le Rapport annuel de 1999 de la CDIC indique :

- que la Corporation a retenu les services d'un conseiller financier pour l'aider dans le cadre du processus de vente éventuelle de la Société de gestion Canada Hibernia;
- que les membres du Conseil d'administration assurent la gestion de la CDIC et leur principale préoccupation est de la liquider de façon efficace et efficiente.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	(12 252)	(948)	3 464
Dividendes (en milliers de dollars)	5 000	-	-





OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

John A. MacNaughton

Siège social

Bureau 1800
181, avenue University
Toronto ON
M5H 3M7
Téléphone : (416) 868-4075
Télécopieur : (416) 868-4083
Site Web : : www.oirpc.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (S.C. 1997, ch. 40); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer avec prudence et professionnalisme les fonds transférés du Compte du Régime de pensions du Canada à l'Office, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires et en cherchant à obtenir un rendement optimal sans soumettre les fonds à des risques indus.

Profil de la société

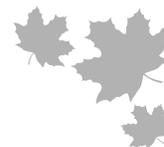
Le rôle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada consiste à accroître la valeur à long terme de l'actif du Régime de pensions du Canada (RPC) en investissant avec prudence sur le marché des capitaux les fonds dont le Régime de pensions du Canada n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes.

Le 31 mars 2000, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada possédait un actif de 2,4 milliards de dollars investis sur le marché des capitaux et il prévoit que cet actif atteindra les 100 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Cet actif et les intérêts qu'il produira seront mis à la disposition du Régime de pensions du Canada pour payer les prestations de retraite de l'avenir.

Renseignements sur le rendement

Comme l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, la Loi régissant l'Office d'investissement renferme des exigences strictes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte, y compris la présentation d'un rapport annuel détaillé qui doit être mis à la





disposition du public. L'Office d'investissement doit indiquer dans son rapport annuel la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre les objectifs de placement de l'exercice précédent et préciser les objectifs de l'exercice suivant et pour l'avenir prévisible.

Le rapport annuel de l'organisme pour l'an 2000 indique que la direction a élaboré une stratégie et un plan d'affaires initial que le conseil d'administration a approuvés. Aussi, les intéressés ont été tenus au courant des activités de l'Office au moyen de quatre rapports trimestriels, de rapports annuels et d'un site Web qui a été mis en service en juin 1999. Bien que l'Office d'investissement ait fait état d'un taux de rendement exceptionnel de ses investissements, il a également tenu à souligner qu'à mesure que s'élargira la répartition de son actif, la volatilité de son portefeuille diminuera de même que la probabilité d'atteindre à nouveau des résultats annuels aussi exceptionnels.

Le rendement des placements par rapport à celui des indices de référence est le suivant :

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000		Pour la période se terminant le 31 mars 1999*	
	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)
Actions canadiennes	45,3	45,5	4,9	4,8
Actions étrangères	16,6	16,1	5,4	4,4
Rendement global	40,1	39,3	5,0	4,7

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000	Pour la période de six mois se terminant le 31 mars 1999*
Revenus de placement (\$)	463 785 627	203 209
Frais de placement (\$)	482 312	847
Bénéfice net provenant de l'exploitation (\$)	460 135 347	202 362

* Le Conseil d'administration est entré en fonction le 1^{er} octobre 1998. Les travaux d'investissement ont commencé dès la réception des premières rentrées le 1^{er} mars 1999.





PETRO-CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

David A. Tobin

Président

Guy Bujold

Siège social

a/s du ministère des Finances Canada
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0G5

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1975; en vertu de la *Loi sur Petro-Canada* (L.R.C. 1985, ch. P-11); redésignée Petro-Canada Limitée, le 1^{er} février 1991 en vertu de la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le portefeuille de placements de Petro-Canada Limitée afin de garantir que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses engagements concernant l'encours de la dette à long terme.

Profil de la société

Petro-Canada Limitée était la société d'État mère de Petro-Canada qui a été privatisée en juillet 1991. Au moment de sa privatisation, Petro-Canada a refinancé sa dette que le gouvernement avait jusque-là garantie à l'aide du produit versé à Petro-Canada Limitée.

La Société s'occupe principalement de gérer un portefeuille de placements et de respecter ses engagements en ce qui concerne ses obligations en circulation.

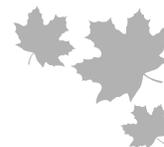
La Société, qui n'a aucun employé, est administrée par des fonctionnaires du ministère des Finances Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999 à 2003, Petro-Canada Limitée a confirmé son objectif de garantir que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses engagements concernant ses obligations en circulation et ses coûts actuels et futurs d'exploitation. Ses revenus proviennent des titres de son portefeuille de placements et de sa réserve de liquidités.

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société a également mis en évidence l'objectif stratégique de la Société pour la période de planification, c'est-à-dire continuer de réduire son actif et son passif.





Le Rapport annuel de la Société pour 1999 indique que :

- Les revenus provenant des titre du portefeuille de placements ont été à peu près l'équivalent des intérêts à verser sur les obligations en circulation.
- La Société a accusé une perte nette d'un million de dollars.
- La Société dispose de suffisamment de revenus et de liquidités pour faire face à ses besoins futurs de flux de trésorerie.
- Le 10 décembre 1999, le Conseil d'administration a approuvé une proposition visant à recommander au ministre des Finances que la Société soit dissoute conformément à la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*, pendant l'exercice 2000.

Certains renseignements financiers sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Actif total (en millions de dollars)	496,2	354	493
Revenus (en millions de dollars)	42,7	28	41
Bénéfice net (perte) (en millions de dollars)	0,8	(1)	1





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Ronald N. Robertson

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17^e étage
50, rue O'Connor
B.P. 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
Téléphone : (613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.cdic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2^e Supp.]); (S.C. 1992, ch. 26); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, encourager le respect de normes et de saines pratiques commerciales et financières, favoriser la stabilité du système financier canadien, dans l'intérêt des personnes qui confient des dépôts aux institutions membres et de façon à minimiser les pertes pour la société.

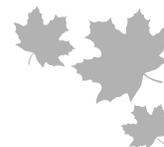
Profil de la société

Aux fins de l'assurance-dépôts, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) entreprend toute une gamme d'initiatives visant à faire mieux comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à vérifier les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs organisations et les autres parties intéressées, à se tenir au courant des questions d'ordre économique et stratégique et à réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts. Les principales fonctions de la SADC sont l'assurance et la gestion des risques, les réclamations et les recouvrements.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la SADC pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 a groupé les objectifs de la Société sous les trois thèmes suivants : maintenir la stabilité financière et l'efficacité des opérations, gérer les risques inhérents à l'assurance des dépôts; et gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs associations ainsi que les autres parties intéressées. Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la Société a fait état de ses réalisations, y compris les suivantes :





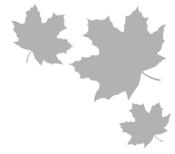
- La SADC a élaboré le Règlement administratif sur les primes différentielles qui est entré en vigueur le 31 mars 1999. À l'exercice comptable des primes de 1999, plus de 90 p. 100 des institutions membres se sont classées dans les catégories un et deux, ce qui a donné lieu à d'importantes réductions de leurs taux de prime. Au terme de la première année d'application des nouvelles primes différentielles, la SADC a estimé que l'objectif du système, qui est de faire en sorte que les institutions membres qui manifestent un profil comportant des risques moins élevés soient récompensées par des primes réduites, était en voie d'être atteint.
- Le projet concernant la méthode d'évaluation des risques a été entrepris. Il vise à regrouper à l'intérieur d'une même structure tous les renseignements qui intéressent la SADC sur les nouveaux enjeux, la conjoncture économique, les marchés financiers et d'autres questions concernant les tierces parties. La Société veut ainsi adopter une méthode qui permette d'estimer d'une façon plus homogène les risques posés par chaque institution membre et par l'ensemble des institutions membres de la SADC.
- Par ailleurs, la Société a entrepris de réviser et d'actualiser le Code de la SADC. De plus, elle élabore une stratégie interne en matière de technologie de l'information portant sur trois ans.
- À l'issue d'un examen spécial de la SADC, le Bureau du vérificateur général a conclu que la SADC était bien gérée dans l'ensemble et que ses opérations ne présentaient aucune lacune importante.
- La SADC a présidé le Groupe d'étude sur l'assurance-dépôts, créé par le Forum pour la stabilité financière du G-7, ainsi que le groupe de travail qui élaborera des lignes d'orientation internationales en matière d'assurance-dépôts.

Au 31 mars 2000, les institutions membres de la SADC comprenaient 40 banques canadiennes et filiales, 26 sociétés de fiducie et de prêt canadiennes et 43 banques étrangères.

Certains renseignements d'ordre financier figurent dans le tableau ci-dessous.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus au titre des primes (en millions de dollars)	125	134	515
Revenus globaux (en millions de dollars)	212	169	579
Bénéfice net (en millions de dollars)	200	157	566





INDUSTRIE





BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

(Poste vacant)

Président et premier dirigeant

Michel Vennat

Siège social

Édifice BDC
Bureau 400 - 5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
Téléphone : (514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web: www.bdc.ca

Vérificateur

KPMG s.r.l.
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6) et maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (S.C. 1995, ch. 28); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de produits et de services financiers, et de services de consultation en gestion des affaires.

Profil de la société

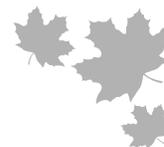
La Banque de développement du Canada (BDC) fournit des produits et des services financiers aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de consultation en gestion.

La BDC soutient des entreprises dans de nombreux secteurs, accordant une attention particulière aux industries fondées sur le savoir et aux exportateurs. Souvent, les petites entreprises qui évoluent dans ces secteurs cibles n'ont pas suffisamment de biens durables à donner en garantie pour obtenir tout le financement dont elles ont besoin auprès des prêteurs traditionnels.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 2000 à 2004, la BDC indiquait qu'elle avait adopté les stratégies suivantes pour remplir son mandat, à savoir soutenir les PME tout en conservant son approche en matière de solutions d'affaires : accroître l'aide aux PME et axer le portefeuille des prêts sur les industries fondées sur le savoir (IFS) et





les exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels; devenir un fournisseur de services de consultation de premier choix pour les PME ciblées; fournir des services hors pair à la clientèle; optimiser l'efficacité des opérations et l'efficacité par rapport au coût; et assurer la rentabilité afin d'accroître le soutien aux PME.

Outre ses activités de prêt et d'investissement, la BDC se concentrera sur neuf catégories d'activité pour la réalisation de ses stratégies : innovation, partenariats, intégration, accessibilité et visibilité, examen stratégique, technologies, gestion des risques, groupe d'experts-conseils et perfectionnement des ressources humaines.

Dans le Rapport annuel pour 1999-2000, la BDC a rendu compte de ses réalisations en ce qui a trait aux différentes stratégies. Les objectifs et mesures de rendement de la Société sont présentés ci-dessous.

Stratégie de rendement	Indicateur de rendement	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Accroître l'aide aux PME	<ul style="list-style-type: none"> Valeur du portefeuille des prêts en cours (en milliards de dollars) 	4,8	4,9	4,5
Axer le portefeuille des prêts sur les IFS et les exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> Part des nouvelles autorisations de prêts destinés aux marchés cibles (%) 	44	44	44
Devenir un fournisseur de services de consultation de premier choix pour les PME ciblées	<ul style="list-style-type: none"> Taux de recouvrement des coûts (%) 	90	82	84
Fournir des services hors pair à la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de satisfaction de la clientèle (%) 	86	88	86
Optimiser l'efficacité des opérations et l'efficacité par rapport au coût	<ul style="list-style-type: none"> Ratio de productivité (dépenses – revenu net d'intérêts) (%) 	55	55	57
Assurer la rentabilité afin d'accroître le soutien aux PME	<ul style="list-style-type: none"> Rendement des capitaux propres (%) Capital de risque – taux de rentabilité interne (%) 	6,5 7,8	18,7 24,6	6,4 7,8





CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Présidente du conseil

Linda A. Lusby

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

270, rue Albert
Bureau 200
Ottawa ON
K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970, *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24); annexe III, partie I de la *Loi de la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le Système national de normalisation du Canada en encourageant la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

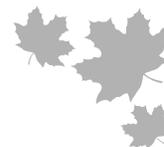
Profil de la société

Les activités du Conseil canadien des normes (CCN) sont réparties en trois grands domaines.

Élaboration de normes : Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Il approuve également comme Normes nationales du Canada les normes rédigées par ces organismes. Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application des normes internationales.

Évaluation de la conformité : Cette pratique consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les organismes qui remplissent cette fonction. En outre, pour assurer sur les marchés étrangers la reconnaissance des procédures canadiennes d'évaluation de la conformité, le CCN participe à certaines activités internationales d'évaluation de la conformité.





Affaires intergouvernementales et commerce : Le CCN agit comme conseiller auprès des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au sujet des aspects de leur politique commerciale et de leur réforme réglementaire liés à la normalisation. Il participe également aux activités internationales de reconnaissance mutuelle, afin de faciliter l'exportation de biens et services canadiens vers les marchés étrangers.

Le CCN diffuse de l'information sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité au Canada et à travers le monde. Il sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004, le CCN a indiqué que la Stratégie canadienne de normalisation était censée être en place vers la fin de 1999. Le document a également présenté six indicateurs cruciaux de rendement qui ont été élaborés en fonction des principales activités opérationnelles du CCN. Les indicateurs en question sont la satisfaction de la clientèle, la stabilité du personnel, la réaction de la clientèle et l'efficacité des médias; la participation du Canada aux comités d'élaboration de normes internationales; l'objectif de recettes et la date de l'accréditation dans le cas des programmes des organismes de certification et d'essai; et, dans le cas de l'accréditation des organismes registraires de système de management de qualité, la conformité aux normes nationales et internationales ainsi qu'au niveau d'activités de surveillance.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, le CCN a présenté des renseignements sur les résultats atteints au milieu de l'année au regard de ces indicateurs cruciaux de rendement, précisant ce qui suit : le 29 mars 2000, la Stratégie canadienne de normalisation a été lancée; en vertu d'une restructuration de la Société, les activités du CCN sont maintenant axées sur les principaux enjeux émergents en matière de normalisation et on a adopté une approche davantage ciblée et axée sur les résultats relativement à l'élaboration du plan d'entreprise. Des 202 normes nationales du Canada approuvées par le CCN au cours du dernier exercice, 83 p. 100 sont identiques à des normes régionales ou internationales ou s'en inspirent. Le Canada joue un rôle prépondérant dans le domaine de la normalisation internationale, assumant la direction de plus d'une centaine de sous-comités et groupes de travail.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	4 628	5 157	3 911
Dépenses (en milliers de dollars)	9 911	10 470	9 061
Bénéfice net (perte) avant le financement public (en milliers de dollars)	(5 283)	(5 313)	(5 150)
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	5 283	5 133	4 938





SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Michael J. Horgan

Siège social

Tour du commerce
4^e étage
15, rue Dorchester
B.P. 1750
Sydney NS
B1P 6T7
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50]); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et faciliter le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton et dans la partie de territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs, créer des emplois hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

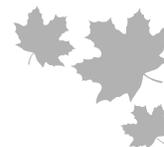
La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

En 1999-2000, les activités de la SECB ont été axées sur les secteurs prioritaires suivants : les industries fondées sur le savoir; les industries basées sur les ressources; le tourisme, la culture et le spectacle; le pétrole et le gaz. Outre ses propres programmes, la SECB exécute les programmes de développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) sur l'île du Cap-Breton. La SECB exploite également un parc industriel dont elle est propriétaire.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la SECB pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 n'ayant pas été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis l'intégration des données qu'il contenait au Rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, les renseignements présentés ci-dessous ne reflètent que les données que renfermait le Rapport annuel de la Société pour 1999-2000.





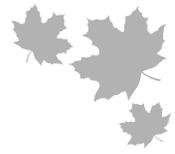
La SECB a fait état de ses réalisations relativement à la prestation d'une aide aux industries du savoir, aux industries fondées sur le tourisme, la culture et le spectacle; aux industries fondées sur les ressources naturelles et aux industries des produits pétrochimiques. Parmi les réalisations dont la Société a fait état dans le Rapport annuel de 1999-2000, mentionnons les suivantes :

- La Société a conclu une entente de partenariat avec la province de Nouvelle-Écosse et Développement des ressources humaines Canada afin de doter Sydney (Nouvelle-Écosse) d'un centre d'appels qui a créé 500 emplois.
- La SECB a participé à des salons importants comme l'exposition *Commerce '99 Business and Technology Solutions*, à Ottawa, et le *1999 Canadian High Technology Show*, à Mississauga.
- La SECB a mené une mission commerciale à Boston dans le cadre d'une importante entreprise de marketing lancée à propos du nouveau traversier CAT.
- La SECB a en outre mis sur pied des ateliers en vue de rapprocher l'industrie de la pêche et celle du pétrole/gaz naturel, et de déterminer comment celles-ci peuvent coexister.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	561	808
Dépenses (en milliers de dollars)	8 642	9 781
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	8 566	8 400
Bénéfice net (perte) après crédit parlementaire (en milliers de dollars)	485	(572)





PATRIMOINE CANADIEN





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa ON
K1P 1C7
Téléphone : (613) 239-5555
Télécopieur : (613) 239-5039
Site Web : www.capcan.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4; modifiée en 1988 (S.C. 1988, ch. 54); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Préparer des plans d'aménagement et aider au développement, à la conservation et à l'embellissement de la région de la capitale nationale; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour la société canadienne sur les plans culturel et social.

Profil de la société

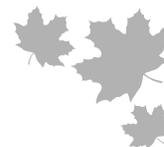
La Commission de la capitale nationale (CCN) s'efforce de promouvoir dans la région de la capitale nationale la fierté chez la population canadienne et l'unité grâce à la présentation d'événements importants comme la fête du Canada et Bal de neige, à l'Infocentre de la capitale et à d'autres programmes d'interprétation informant et renseignant les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les visiteurs sur la capitale et, enfin, à des activités de rayonnement et de marketing présentant la capitale à la population canadienne et à des auditoires étrangers.

La CCN est également chargée de planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale. La CCN gère et entretient ses propres terrains et s'occupe d'autres biens fédéraux importants, notamment les résidences officielles, des terrains urbains, des parcs, des promenades, des ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la CCN pour 1999-2000 à 2003-2004 présentait les objectifs et les stratégies s'appliquant à quatre grands domaines : promotion et animation de la région de la capitale nationale (RCN), aménagement de la RCN, gestion et





aménagement des biens immobiliers et services corporatifs. Des objectifs de rendement particuliers étaient aussi précisés pour chacun des domaines.

Dans le Rapport annuel pour 1999-2000, la CCN rendait compte de ses réalisations en ce qui concerne chacun des objectifs de rendement. Certains exemples figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectifs de rendement pour 1999-2000	Réalisations en 1999-2000
Promotion et animation de la capitale : La CCN offrira des programmes spéciaux à l'occasion du nouveau millénaire, entre autres un spectacle pour la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement, qui attirera 60 000 participants.	Le spectacle de la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement a attiré 50 000 personnes.
Aménagement de la région de la capitale nationale : La CCN terminera et distribuera le <i>Plan de la capitale du Canada</i> et ensuite elle achèvera l'examen de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN).	Le <i>Plan de la capitale du Canada</i> et l'évaluation environnementale qui l'accompagne ont été terminés et approuvés. Toutefois, la distribution a été retardée au début de 2000-2001. L'examen de la MTIN se poursuit.
Gestion et aménagement des biens immobiliers : La CCN préparera une stratégie de gestion des biens immobiliers révisée et mise à jour.	Cet objectif a été atteint. L'ébauche d'une stratégie a été rédigée et servira de fondement à la planification budgétaire.
Services corporatifs : La CCN adoptera sa première convention collective à titre d'employeur distinct.	Cet objectif a été atteint. La CCN a signé sa première convention collective le 10 juin 1999.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en milliers de dollars)	52 433	53 302	58 614
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	24 304	27 350	24 679
Dépenses totales (en milliers de dollars)	87 738	91 774	90 564
Frais d'exploitation nets (en milliers de dollars)	(10 508)	(11 122)	(7 271)





CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

Shirley L. Thomson

Siège social

12^e étage
350, rue Albert
B.P. 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588
(613) 237-3400
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Favoriser et mettre en valeur l'étude, l'appréciation ainsi que la production d'œuvres d'art.

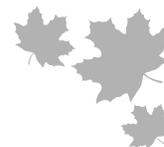
Profil de la société

Le Conseil des Arts du Canada fournit des subventions et des services aux artistes et aux organismes artistiques canadiens œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, une caisse de dotation et le programme Killam de bourses et de prix, et il offre un certain nombre de prix.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.

Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'il consulte personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de la caisse de dotation ainsi que des dons et des legs de particuliers.





Renseignements sur le rendement

Le Conseil des Arts du Canada est exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. Par conséquent, il ne présente pas de Résumé de plan d'entreprise au Parlement. Les présents renseignements sur le rendement proviennent donc du Rapport annuel du Conseil de 1999-2000. Cependant, le Conseil a indiqué dans le Rapport annuel que son conseil d'administration avait adopté en 1999 son premier plan triennal d'entreprise. Le Résumé du plan d'entreprise ainsi que le Résumé des budgets de fonctionnement et d'investissement pour la période allant de 1999 à 2002 ont été déposés devant le greffier du Sénat le 13 juin 2000.

En 1997, le gouvernement a annoncé l'attribution au Conseil des Arts du Canada de nouveaux fonds de 25 millions de dollars par an pour les cinq années financières à compter de 1997-1998, et d'un montant de 10 millions de dollars pour le Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

En ce qui concerne le Fonds du nouveau millénaire pour les arts, le Conseil a indiqué que 82 subventions d'une valeur globale de 3,7 millions de dollars ont été accordées en 1999-2000.

En 1999-2000, le Conseil a accordé 5 000 subventions à des artistes et à des organismes artistiques et il a fait plus de 12 000 paiements à des auteurs canadiens par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public, ce qui représente un montant total de 111 millions de dollars.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	33 358	24 033
Dépenses (en milliers de dollars)	134 302	132 555
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	116 584	116 169
Bénéfice net après le crédit parlementaire (en milliers de dollars)	15 640	7 647





FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

L'honorable Lincoln M. Alexander, C.P.

Directeur exécutive par intérim

Fred L. D'Silva

Siège social

Bureau 701
4576, rue Yonge
Toronto ON
M2N 6N4
Téléphone : (416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution et statut

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempté de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes au Canada

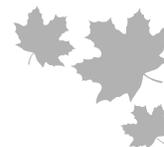
Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'efforce avant tout de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'information, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme.

La Fondation se concentre sur diverses questions dans le cadre d'un programme de recherche sous contrat, de conférences, de forums et d'ateliers en mettant tout particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans l'emploi et l'éducation. Le partage d'information et le développement de ressources comprennent la diffusion de renseignements via le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales le 29 octobre 1996 et, conformément à l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La Fondation finance ses activités grâce à l'investissement du fonds de dotation et à des dons. Elle a reçu, pour les exercices 1996-1997 à 1999-2000, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.





Renseignements sur le rendement

La FCRR est exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à sa loi constitutive. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société pour 1999-2000.

La Fondation a déclaré que cette dernière année avait été extrêmement active et productive. Elle a lancé la plus importante campagne nationale de lutte contre le racisme jamais menée au Canada sous le thème « Unis contre le racisme », réunissant plus de 20 partenaires en provenance de différents secteurs et atteignant plus de 22 millions de téléspectateurs. Un site Web a également été créé pour cette campagne.

Deux grandes consultations ont eu lieu pendant l'année visée. Le Conseil canadien de développement social a effectué une analyse de l'environnement afin de fournir à la Fondation les lignes directrices nécessaires à l'établissement de ses priorités pour les cinq prochaines années. Le Groupe de travail sur les questions autochtones s'est penché sur les principales difficultés rencontrées par les peuples autochtones du Canada et a examiné les différents domaines où la contribution de la Fondation serait la plus efficace. Le rapport du Groupe de travail a donné lieu à la création d'un Comité permanent sur les questions autochtones chargé de donner des conseils et de faire des recommandations au conseil d'administration de la FCRR.

La Fondation continue de reconnaître les efforts déployés par les organisations non gouvernementales pour combattre le racisme. Dans le cadre du Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme, elle a fourni une aide financière à 22 organisations. En 1999, la FCRR a lancé son deuxième appel de propositions de recherche, et le Comité consultatif pour les projets de recherche a recommandé le financement de six projets.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Recettes totales, y compris les subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	2 092	2 268
Subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	533	1 033
Frais (en milliers de dollars)	1 873	1 533
Excédent des recettes sur les frais (en milliers de dollars)	219	735





MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frank Ling

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
B.P. 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
Téléphone : (613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance,
l'appréciation et le respect à l'égard de la
nature par la constitution, le maintien et
l'enrichissement aux fins de la recherche et
pour la postérité, d'une collection d'objets
d'histoire naturelle principalement axée sur
le Canada, ainsi que par la présentation de
la nature, des enseignements et de la
compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature (MCN) tire ses origines de la Commission géologique du Canada (CGC) qui fut fondée en 1842. En 1927, la CGC est devenue le Musée national du Canada et, en 1968, lorsque la *Loi sur les musées nationaux* a été adoptée, le Musée national des sciences a été créé officiellement. Vingt-deux ans plus tard, la *Loi sur les musées* a fait du MCN une société d'État distincte et autonome et lui a conféré un mandat plus vaste.

Le Musée acquiert et conserve des collections d'une vaste gamme d'animaux et de minéraux. Outre qu'il effectue des recherches et publie des articles scientifiques, le Musée canadien de la nature renseigne le public canadien en administrant divers programmes. Ces produits éducatifs comprennent toute une série d'expositions, de conférences, d'émissions de radiodiffusion interactives et multimédias ainsi qu'un site Web.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise du Musée canadien de la nature pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 a fait état des quatre objectifs suivants pour la période de planification : accroître le service au public canadien et l'impact sur la population





canadienne; mieux faire ressortir la valeur du travail accompli par l'établissement; mettre en place, maintenir et améliorer constamment une infrastructure de systèmes et d'installations efficace pour appuyer le travail de l'établissement et augmenter les revenus autogénérés.

Le Rapport annuel de la Société pour 1999-2000 fait état des progrès accomplis par le Musée relativement à la réalisation de ses objectifs, y compris ce qui suit :

- Le Musée a joué un rôle de premier plan en lançant le Groupe d'intérêts spéciaux sur la recherche en sciences naturelles et les collections à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association canadienne des musées, tenue en mai.
- Le Musée s'est joint à un réseau de plus de 200 musées canadiens en acceptant de verser des données de palynologie et de paléobiologie à Artefacts Canada, base de données commune sur les collections des musées canadiens.
- Une solide campagne de promotion a sensibilisé davantage le public aux musées ainsi qu'à la richesse et à la diversité de sa programmation. En conséquence, les visites se sont accrues pour la troisième année consécutive.
- La modernisation des systèmes d'information, des applications, du matériel et des liens entre l'Édifice du patrimoine naturel et l'Édifice commémoratif Victoria a contribué à accroître l'efficacité de l'infrastructure technologique du Musée.
- Le nombre de membres actifs est passé de 473 à 781 pendant l'exercice à l'étude, pour porter le total des membres à plus de 3 000.
- Les nouveaux investissements du secteur privé dans les activités du MCN ont été les suivantes :
 - Le Groupe Investors, commanditaire principal de l'exposition nationale itinérante *La passion de voir*, a promis un don de plus de 300 000 \$.
 - Le magazine *Canadian Geographic* a fourni 100 000 \$ en appui médiatique pour les trois prochaines années.

Voici quelques données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	1 827	1 863	1 649
Dépenses (en milliers de dollars)	24 118	23 478	23 225
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	20 537	21 772	20 737





MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

H. Harrison McCain

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
B.P. 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
Téléphone : (613) 990-1985
Télécopieur : (613) 993-4385
Site Web : national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté.

Mandat

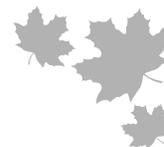
Constituer, entretenir et faire connaître
dans l'ensemble du Canada et à l'étranger,
une collection d'œuvres d'art anciennes,
modernes et contemporaines,
principalement axée sur le Canada, et
amener les Canadiens et les Canadiennes à
mieux connaître, comprendre et apprécier
l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée des beaux-arts exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC) à Ottawa.

Le Musée acquiert des œuvres d'art canadiennes et étrangères par le biais d'achats de dons ou de legs. Les expositions sont présentées au Canada et ailleurs dans le monde. Le Musée publie divers documents, comme des brochures et des catalogues, et réalise des vidéos. Son site Web offre des trousseaux pédagogiques. La programmation du Musée des beaux-arts du Canada comprend des conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.





Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004, le Musée des beaux-arts du Canada s'est fixé les trois objectifs prioritaires suivants : rehausser la notoriété nationale et internationale du Musée afin de rejoindre un public élargi; constituer un solide réseau avec les autres institutions canadiennes par l'établissement et la consolidation des relations; optimiser les ressources financières du Musée.

Dans le Rapport annuel du Musée de 1999-2000, on faisait également état des objectifs ci-après et de quelques-uns des résultats obtenus. Le tableau qui suit en fournit quelques exemples :

Objectifs	Résultats obtenus en 1999-2000
Acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres d'art anciennes et contemporaines, nationales, et internationales, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et de les présenter dans le cadre des programmes du Musée.	Le Musée <ul style="list-style-type: none"> • a ajouté 290 œuvres à sa collection, grâce à des dons et à des acquisitions par achats. • a ajouté 146 œuvres à la collection du MCPC
Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts chez les Canadiens et les Canadiennes, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger	Le Musée <ul style="list-style-type: none"> • a attiré 921 921 visiteurs canadiens et étrangers au Musée, au MCPC et à leurs expositions itinérantes. • a accueilli 36 expositions au Musée et 12 autres au MCPC.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	7 565	7 367	8 976
Dépenses (en milliers de dollars)	40 100	42 453	47 634
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)			
• pour l'exploitation	29 535	30 197	29 962
• pour les collections	3 000	3 172	3 310





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Laurier L. LaPierre

Directeur exécutif

François Macerola

Siège social

360, rue Saint-Jacques
Bureau 700
Montréal QC
H2Y 4A9
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16);
exempte de l'application des sections I à VI de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie cinématographique et de production télévisuelle indépendante.

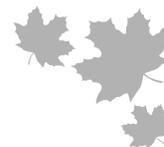
Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) administre environ 15 fonds et programmes dont le programme de Participation au capital du Fonds canadien de télévision, un partenariat des secteurs public et privé, le Fonds de financement des longs métrages et le Fonds pour le multimédia. Elle contribue également au développement et à la production de longs métrages, téléfilms, séries dramatiques, émissions documentaires, émissions pour enfants, émissions de variétés et produits multimédias. Afin que ces produits atteignent de vastes publics, Téléfilm Canada s'associe à d'autres activités de l'industrie comme la distribution, l'exportation, le doublage, le sous-titrage, le marketing et la promotion dans les festivals et les marchés canadiens et étrangers.

Renseignements sur le rendement

Téléfilm Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Par conséquent, un résumé du plan d'entreprise, aux termes de la LGFP, n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, dans le Rapport annuel de 1999-2000, Téléfilm Canada a indiqué qu'en novembre 1997, la Société avait publié un plan d'entreprise pour la période allant de 1997 à 2000, dans lequel elle a défini les 12 principaux objectifs et une centaine





de stratégies qui ont servi d'assise à ses interventions et aux activités qu'elle a menées au cours des trois dernières années.

Voici quelques exemples des réalisations mentionnées dans le Rapport annuel de 1999-2000 de Téléfilm Canada :

- Téléfilm Canada a consacré 121 millions de dollars, c'est-à-dire 24 p. 100 des budgets affectés, au développement et à la production de 644 nouveaux projets de longs métrages, d'émissions de télévision et de projets multimédias.
- Téléfilm Canada a porté en 1999-2000 de 29 p. 100 à 36 p. 100 la proportion des ressources du Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision affectée à des projets à l'extérieur de Montréal et de Toronto; elle a accru de 12,9 millions de dollars à plus de 16 millions de dollars les contributions versées à la Colombie-Britannique et porté de 800 000 \$ à 2,2 millions de dollars la valeur de l'aide versée aux projets menés au Manitoba.
- Le Fonds pour le multimédia fournit une aide d'une valeur de 5,9 millions de dollars, c'est-à-dire 35 p. 100 du budget consacré, au développement, à la production et à la mise en marché des produits multimédias canadiens. Au total, 65 projets dont les devis s'élevaient à 16,7 millions de dollars ont été entrepris.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	77 605	78 301	80 723
Contribution de Patrimoine canadien (en milliers de dollars)			
• Fonds canadien de télévision – Programme de participation au capital	49 775	57 241	75 500
• Multimédia	5 750	5 750	-
• Développement préprofessionnel	2 400	1 300	1 300
• Autres	174	-	-





SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David S. R. Leighton

Directeur général et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
B.P. 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
Téléphone : (613) 947-7000
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Jouer un rôle de premier plan afin d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

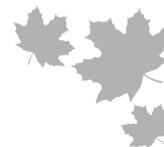
La Société du Centre national des Arts exploite et administre le Centre national des Arts, à Ottawa. Son rôle consiste à développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et à aider le Conseil des Arts du Canada à les développer ailleurs au Canada par l'intermédiaire de tournées et des médias (radio, télévision, Internet, CD).

La Société s'acquitte de son mandat artistique en administrant les programmes suivants :

- théâtre français;
- théâtre anglais;
- musique;
- danse;
- programmes jeunesse;
- initiatives d'éducation artistique.

La Société a comme autres sources de revenus des services de restauration et de location de salles.





Renseignements sur le rendement

La Société du Centre national des Arts (CNA) est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du rapport annuel de la Société de 1998-1999. La Société a indiqué que :

- Les systèmes de gestion du CNA, visés par un examen spécial que le Bureau du vérificateur général avait terminé en juin 1998 et qui s'était avéré très critique à l'égard de nombreux aspects des pratiques de gestion du Centre, ont été modifiés et remplacés.
- Le CNA a procédé à un important redressement de ses finances. La Société a fait état pour l'exercice d'un excédent de 2,05 millions de dollars lui ayant permis d'éliminer complètement le déficit de 1,66 million de dollars accumulé l'année précédente et d'afficher un excédent de 382 000 \$ au 31 août 1999.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Assistance en tant que pourcentage de la capacité :		
• Théâtre anglais	73	64
• Théâtre français	80	78
• Musique	74	68
• Danse et variétés	73	70
• Locations et autres programmes	74	62
Recettes (en millions de dollars)	23,4	21,6
Dépenses (en millions de dollars)	44,3	44,9
Résultats d'exploitation après financement public (en millions de dollars)	2,0	(3,1)

Note : Au CNA, l'année financière commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.





SOCIÉTÉ DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président

John R. English

Président et premier dirigeant

Victor Rabinovitch

Siège social

100, rue Laurier
B.P. 3100, succursale B
Hull QC
J8X 4H2
Téléphone : (819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3),
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté.

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le
degré d'appréciation des réalisations
culturelles et des comportements de
l'humanité. Pour ce faire, la Société devra
constituer, aux fins de la recherche et pour
la prospérité, une collection d'objets, à
valeur historique ou culturelle
principalement axée sur le Canada.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, qui sont le Musée canadien de la guerre (MCG), le Musée national d'histoire militaire du Canada et le Musée de la Nouvelle France, qui est un musée entièrement virtuel.

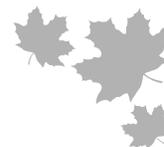
La SMCC abrite également le Musée canadien des enfants, le Musée canadien de la poste et l'une des premières salles de cinéma IMAX^{MD}/IMAX^{MD}/HD/OMNIMAX^{MD} au monde.

Renseignements sur le rendement

Les trois principaux objectifs mentionnés dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société du Musée canadien des civilisations pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 sont les suivants : favoriser la compréhension de l'histoire et de la culture du Canada; protéger et promouvoir le patrimoine canadien à l'échelle nationale et internationale, et continuer de renforcer la viabilité financière et opérationnelle de la Société.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la Société a fait état des réalisations qu'elle a accomplies en regard de ses objectifs, notamment les suivants :





- Le gouvernement fédéral a annoncé, en mars 2000, l'affectation d'un montant de 58,25 millions de dollars à la construction d'un nouveau Musée canadien de la guerre (MCG) qui sera achevé aux environs de 2004.
- La poursuite de l'aménagement des espaces consacrés aux expositions permanentes du Musée canadien des civilisations (MCC) a porté le total de l'espace aménagé dans la Salle du Canada à 80 p. 100 et dans la salle des Premiers Peuples, à 67 p. 100 de l'espace.
- L'inauguration du Nunavut a été célébrée au MCC, emplacement méridional des cérémonies officielles, notamment par une émission diffusée en direct sur le Web et plusieurs expositions et activités spéciales.
- Des sondages menés auprès des visiteurs ont révélé une satisfaction marquée à l'égard du MCC et du MCG : 66 p. 100 et 55 p. 100 respectivement des visiteurs ont accordé une cote « très satisfaisant », et 30 p. 100 et 44 p. 100 respectivement ont accordé une cote « satisfaisant ».
- La campagne de levée de fonds « Passons le flambeau » a permis de recueillir une somme totale cumulative de 4,6 millions de dollars au profit des programmes qui seront présentés au nouveau MCG.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	10 750	11 522	11 428
Dépenses (en milliers de dollars)	57 031	54 725	55 366
Crédit parlementaire pour dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	46 281	44 089	43 722
Revenus de source non gouvernementale (%)	19,03	19,70	19,64





SOCIÉTÉ DU MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Virender K. Handa

Directrice et première dirigeante

Geneviève Sainte-Marie

Siège social

2380, chemin Lancaster
B.P. 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
Téléphone : (613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : www.nmstc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et
technique au Canada par la constitution,
l'entretien et le développement d'une
collection d'objets scientifiques et
technologiques principalement axée sur le
Canada, et par la présentation des procédés
et productions de l'activité scientifique et
technique et des rapports de ces derniers
avec la société sur les plans économique,
social et culturel.

Profil de la société

La Société du Musée national des sciences et de la technologie (maintenant désignée Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, les instruments scientifiques et le transport.

La Société gère trois musées, c'est-à-dire le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, vu que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents, mais ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien, comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles, sont centralisés.





Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise qui est présenté pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 la Société du Musée national des sciences et de la technologie (SMNST) fait état des objectifs et des stratégies connexes ci-après :

- **préservation du patrimoine** : développer et gérer une collection représentative et la rendre accessible;
- **diffusion des connaissances** : offrir à un vaste public des occasions de vivre une expérience muséale enrichissante;
- **installations** : offrir des installations de qualité pour les programmes publics et la protection de la collection et pour promouvoir l'efficacité opérationnelle;
- **générations de recettes** : établir une base de recettes solide pour se donner une meilleure souplesse financière et administrative tout en accomplissant le mandat de la Société;
- **gestion** : fournir des services efficaces et efficients dans un cadre approprié de contrôle de la gestion.

Le Rapport annuel de la Société de 1999-2000 fait état de son rendement à l'égard de chacun de ces objectifs.

Le tableau ci-après présente deux des indicateurs de rendement assortis d'objectifs numériques qui figuraient dans le Résumé du plan d'entreprise.

Indicateurs de rendement	Objectif 1999-2000	Résultat 1999-2000
Pourcentage d'artefacts catalogués selon les normes de la SMNST	78	92
Pourcentage d'artefacts avec un rapport d'état de conservation	32	32

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	3 660	3 695	4 584
Dépenses (en milliers de dollars)	23 445	23 857	23 875
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	19 677	20 036	20 007





SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

(Poste vacant)

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

250, avenue Lanark
B.P. 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
Téléphone : (613) 724-5721
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936 et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

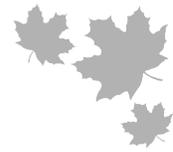
En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir des auditoires généraux et spécialisés, de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales, de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation principalement canadienne, en français, en anglais et en huit langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Ses services comprennent : deux grands réseaux de télévision, un en français et l'autre en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées; quatre grands réseaux de radio, deux en français et deux en anglais, offrant des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique et des émissions culturelles; deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires; des services de radio et de télévision qu'elle offre dans le Grand Nord, en anglais, en français et en huit langues autochtones; un service audionumérique payant offrant 30 canaux de musique continue, 24 heures sur 24, sans interruption commerciale ni contenu verbal, et des services Internet en français et en anglais qui affichent les productions radiophoniques et télévisuelles de la SRC, les émissions diffusées sur les nouveaux médias et les renseignements sur la Société.





La Société exploite également, au nom du gouvernement canadien, un service international de radio sur ondes courtes, Radio-Canada International, qui diffuse en sept langues.

Les émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 97 stations de base, 1 164 réémetteurs radio-canadiens, 27 stations privées affiliées et 292 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Renseignements sur le rendement

La SRC est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement comme le prescrit la LGFP et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société de 1999-2000. Cependant, l'article 55 de la *Loi sur la radiodiffusion* prescrit que la SRC doit remettre au ministre un résumé du plan d'entreprise qui comporte les changements découlant des prévisions budgétaires pour l'exercice, déposées devant la Chambre des communes et relatives à la Société. Ce résumé du plan d'entreprise est déposé au Parlement.

Le Rapport annuel de la SRC pour l'exercice 1999-2000 a mis en relief la mise sur pied du Groupe de travail sur la réingénierie en décembre 1999. Le Groupe de travail a été chargé d'étudier plusieurs facettes des activités de la Société, afin de déterminer comment on pourrait concentrer ses ressources sur l'essentiel, c'est-à-dire la programmation. De nombreuses priorités ont déjà été reconnues.

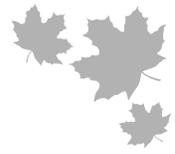
La Société a fait état de ses réalisations pendant l'exercice à l'étude, notamment les suivantes :

- La SRC a gagné tout un éventail de prix dans les domaines de la télévision, de la radio et des nouveaux médias y compris un deuxième Emmy Award dans la catégorie technique, en reconnaissance de son travail en tant que premier réseau de télévision à assurer sa distribution en permanence par satellite.
- Le service audionumérique payant de Radio-Canada, Galaxie, a atteint son seuil de rentabilité en octobre 1999, soit 25 mois après son lancement.
- L'élargissement de la couverture sportive à la télévision anglaise s'ajoute à la présentation par la SRC des cinq prochaines olympiques d'été et d'hiver.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Recettes provenant des activités (en millions de dollars)	504,6	484,1	525,3
Dépenses (en millions de dollars)	1 408,2	1 431,3	1 411,6
Crédits parlementaires d'exploitation (en millions de dollars)	764,7	759,5	759,7





PÊCHES ET OCÉANS





OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Sam Murdock

Président et premier dirigeant

Robert Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
Téléphone : (204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

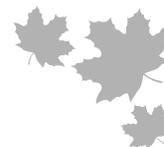
Faire une mise en marché ordonnée du poisson, accroître les revenus des pêcheurs et promouvoir les marchés et le commerce d'exportation du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office commercialise et vend, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson produit à l'intérieur de son aire de compétence. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'Office détient le droit exclusif de la vente et de la commercialisation des produits de la pêche commerciale sur les marchés interprovinciaux et d'exportation. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.



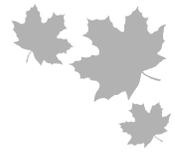


Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce indique qu'il est confronté à des défis de taille suscités par les faibles niveaux de production de poisson. Les arrivages de brochet et de doré noir ont été stables au cours des dernières années ainsi qu'en 1999, mais la production de corégone a diminué. Étant donné qu'il s'agit là des principales espèces commercialisées par l'Office, les niveaux anormalement faibles des arrivages occasionnent à l'Office des défis financiers considérables. Pour satisfaire à ses obligations financières, l'Office a également indiqué qu'il aurait besoin d'emprunter jusqu'à 20 millions de dollars en effectuant des emprunts à court terme auprès des banques pendant l'exercice 1999-2000.

Étant donné que le Rapport annuel de 1999-2000 de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de l'Office pour l'exercice 1999-2000 dans le présent rapport.





RESSOURCES NATURELLES





ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, C.P.,
député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Robert F. Nixon

Président et premier dirigeant

R. Allen Kilpatrick

Siège social

2251, Speakman Drive
Mississauga ON
L5K 1B2
Téléphone : (905) 823-9040
Télécopieur : (905) 823-6120
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; certificat relatif modifié le 5 juillet 1982; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Concevoir, mettre au point et commercialiser des réacteurs de puissance CANDU, des réacteurs de recherche MAPLE ainsi que des installations de stockage des déchets MACSTOR; gérer des projets internationaux de construction de réacteurs nucléaires.

Profil de la société

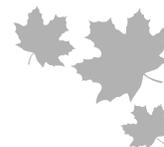
Entre autres activités, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) met au point divers produits et services qui sont maintenant utilisés dans le monde entier. Son produit principal, le réacteur CANDU, fournit environ 15 p. 100 de l'électricité au Canada et est une importante composante des programmes énergétiques en vigueur sur quatre continents. La Société exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Mississauga et à Montréal.

Renseignements sur le rendement

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, EACL a indiqué que le gouverneur en conseil n'avait pas approuvé son plan d'entreprise quinquennal dans sa totalité de 1994-1995 et que, par conséquent, les résumés du plan d'entreprise portant sur ces cinq années n'avaient pas été déposés au Parlement. La Société a également fait remarquer qu'elle continuait d'examiner, en collaboration avec le gouvernement, les questions stratégiques et budgétaires qui la concernent.

Dans le Résumé du plan d'entreprise et du budget de fonctionnement de 1999-2000, EACL a précisé ses objectifs dans les trois grands secteurs suivants : projets et services commerciaux, plan de marketing et plan de mise au point de produits.





Le Rapport annuel de la Société pour 1999-2000 fait état des résultats obtenus pendant l'année à l'étude au regard de chacun des objectifs définis de la façon suivante : le premier réacteur MAPLE pour isotopes médicaux a obtenu sa licence d'exploitation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique maintenant désignée Commission canadienne pour la sûreté nucléaire, en août 1999; le projet RIMM est censé être terminé en novembre 2000; les travaux de construction des deux réacteurs CANDU à Qinshan, en Chine, sont à 50 p. 100 terminés; et la Société a participé à la mise en œuvre de la stratégie globale du gouvernement fédéral concernant la réduction des gaz à effet de serre.

Le tableau ci-après présente certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Activités commerciales			
• Revenus (en millions de dollars)	571	552	544
• Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)		52	34
Dépenses liées à la recherche (en millions de dollars)		173	204
Dépenses nettes liées à la recherche, après financement (en millions de dollars)		36	53
Bénéfice net (perte) (en millions de dollars)	(14)	43	(15) *

* La Société a modifié sa politique comptable de façon à tenir compte rétroactivement de l'obligation de déclasser et d'assainir les lieux à l'occasion du redressement des chiffres comparatifs de 1998-1999. Les effets de ce changement sur les états financiers d'EACL pour 1998-1999 comprennent une réduction du bénéfice net de 5 millions de dollars et une augmentation du déficit de 375 millions de dollars.





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Joseph P. Shannon

Président et premier dirigeant

Merrill D. Buchanan

Siège social

95, rue Union
B.P. 2500
Sydney NS
B1P 6K9
Téléphone : (902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

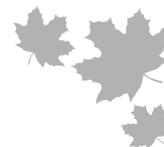
Réorganiser et remettre en valeur l'industrie du charbon dans l'île du Cap-Breton. L'objectif de la Société est d'exploiter des houillères sûres et rentables qui soient des sources d'approvisionnement fiables en charbon de grande qualité et en produits énergétiques connexes.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (Devco) est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Ayant son siège social sur l'île du Cap-Breton, la Société exploite actuellement la houillère Prince dotée d'installations de soutien entièrement intégrées pour le traitement, l'entreposage et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens. La production a commencé au premier chantier de la galerie nord-sud, soit le 1 nord, en janvier 2000. La houillère Phalen a été fermée en septembre 1999, environ un an plus tôt que prévu, en raison de conditions géologiques peu favorables et de facteurs liés à la sécurité.

Le 28 janvier 1999, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait lancer le processus de privatisation des opérations de la Devco. Par ailleurs, le gouvernement a également annoncé un programme de soutien doté d'un budget de 111 millions de dollars en faveur des travailleurs touchés par la décision de mettre fin au développement de la mine de Phalen. Le gouvernement avait précédemment approuvé des fonds de 41 millions de dollars afin de satisfaire aux besoins de fonctionnement de la Devco jusqu'au 31 mars 1999, et la radiation d'un prêt de 69 millions de dollars, qui avait été consenti à la Société au cours des trois dernières années.





Le 27 octobre 1999, le gouvernement déposait le projet de loi C-11 visant à autoriser l'aliénation de la presque totalité des éléments d'actif de la Société et permettant sa dissolution éventuelle. Le projet de loi C-11 a reçu la sanction royale le 29 juin 2000.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004, la Devco signale que son plan d'exploitation actuel s'éloigne de l'orientation stratégique établie précédemment dans son plan de restructuration de 1996-1997, étant donné que les rajustements effectués pour assurer sa viabilité financière ont été infructueux et que le gouvernement fédéral a décidé de privatiser les opérations de la Société. Le plan prévoyait que les activités d'exploitation à la houillère Phalen dureraient environ 18 mois, après quoi, la mine serait fermée. À la houillère Prince, la production dans la galerie nord/sud, chantier 1 nord, était censée commencer en octobre 1999, la production des années subséquentes étant estimée à 1,3 million de tonnes par an.

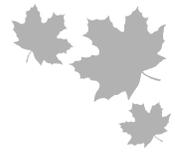
Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la Devco fait état des résultats suivants :

- La houillère Phalen a cessé sa production environ un an plus tôt que prévu, en raison de conditions géologiques défavorables et de facteurs liés à la sécurité.
- La houillère Prince a lancé la production à son premier mur nord-sud, le 1 nord, en janvier 2000.
- La Société a lancé un processus de vente de ses éléments d'actif, soit la vente de ses activités d'extraction du charbon et de biens connexes.

Le tableau qui suit présente certaines données financières et opérationnelles.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Recettes (en millions de dollars)	152,4	76,1	98,9
Bénéfice (perte) d'exploitation minière (en millions de dollars)	40,1	(55,6)	(29,5)
(Perte) de l'exercice (en millions de dollars)		(72)	(299,7)
Besoins de fonds (en millions de dollars)	11	78	44
Production commerciale (en milliers de tonnes)	2 438	662	1 818
Rendement par poste-personne (tonnes)		4,6	9,2





TRANSPORTS





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente

Anne Soucie

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Purdy's Wharf
Pièce 1402, tour 1
1959, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3N2
Téléphone : (902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Créer, exploiter, maintenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans certaines eaux limitrophes et intérieures désignées des provinces de l'Atlantique, en établissant des tarifs justes et raisonnables.

Profil de la société

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoire; les navires et les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

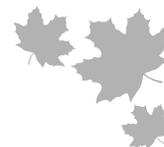
Les régions de l'Atlantique comptent 33 zones de pilotage, dont 16 sont obligatoires. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches à la zone de pilotage et la navigation dans celle-ci; l'importance du trafic maritime et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais et des cales; la nature du fret transporté; ainsi que les questions environnementales et la protection des écosystèmes.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour les exercices 1999 à 2003 fait notamment état des principaux objectifs suivants :

- Offrir un service de pilotage maritime sûr, économique, fiable et efficace dans la région de l'Atlantique.





- Travailler avec le Comité d'examen du système de pilotage sur les points précisés dans la *Loi maritime du Canada*.
- Établir un service de répartition centralisé pour la région de l'Atlantique.

Le Résumé du plan d'entreprise indique également que l'Administration s'engageait à maintenir le cap sur l'autonomie financière et faisait état de son objectif global visant l'autonomie de chacun des ports et un taux de rendement annuel de 10 p. 100.

Comme il est indiqué dans le rapport annuel de l'Administration pour 1999 :

- Tout au long de l'année, l'Administration a collaboré avec l'Office des transports du Canada (OTC) dans le cadre de son Examen des questions de pilotage restées en suspens; l'Administration s'est engagée à donner suite aux recommandations du Comité d'examen de l'OTC acceptées par le gouvernement.
- Un service centralisé de répartition des pilotes a été instauré.
- Toutes les zones de pilotage obligatoire et non obligatoire ont affiché un bon rendement pendant l'année, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu d'interfinancement entre les ports afin de permettre à un port donné de faire face à ses dépenses d'exploitation.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	1 136	963,6	670
Nombre d'affectations	9 814	11 091	9 726
Nombre d'incidents*	14	12	10
% des affectations sans incident	99,9	99,9	99,9

* Tous les incidents maritimes signalés, avec ou sans dommage.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert F. Lemire

Siège social

2^e étage
202, rue Pitt
B.P. 95
Cornwall ON
K6H 5R9
Téléphone : (613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et figurant à l'annexe III, partie I de cette loi; société mère depuis le 1^{er} octobre 1998, conformément à la *Loi maritime du Canada*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, maintenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux canadiennes en Ontario et au Manitoba ainsi qu'au Québec, plus précisément au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires et les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation (États-Unis), qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région, la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation, et la Garde côtière américaine, qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.





Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 1999-2003, l'Administration de pilotage des Grands Lacs a indiqué qu'elle estimait que son mandat relatif à la sécurité et à l'efficacité ne se limitait pas à sa propre autonomie financière, mais concernait aussi la rentabilité et l'efficacité du système de la voie maritime et l'attente imposée aux navires.

En outre, l'Administration a décidé que, après avoir mis suffisamment de fonds de côté pour financer les prestations de préretraite et les pertes d'exploitation à venir, elle réglerait la question des surplus accumulés de 1995 à 1998 en diminuant de façon modérée les tarifs à partir de 1999.

Dans le Rapport annuel pour 1999, l'Administration a indiqué que, en ce qui avait trait à la prestation de services de pilotage sûrs, économiques et fiables, elle avait :

- investi dans la formation de pilotes et mis en application de nouvelles règles concernant le travail;
- négocié et inséré dans les conventions collectives des pilotes une disposition prévenant les grèves et les lock-out qui permettra de régler les litiges et ainsi d'éliminer toute possibilité d'arrêt de travail;
- négocié, pour tous ses pilotes, une convention collective de trois ans prévoyant des augmentations salariales annuelles de 3 p. 100 pour chacune des trois années;
- mis en œuvre une réduction tarifaire de 5 p. 100 pour tous les secteurs de pilotage canadiens pour 1999 et a fait remarquer que cette réduction demeurerait en vigueur en 2000.

Afin d'assurer le maintien de l'autonomie financière dans ses activités, l'Administration a fait savoir qu'elle :

- avait achevé la restructuration de son personnel administratif amorcée en 1994 et que, dans le cadre de cette restructuration, elle avait supprimé 2,5 postes d'équivalent à temps plein, ce qui lui permettra d'économiser 195 000 \$ par année;
- continuait de sous-traiter les services de bateaux-pilotes pour le canal Welland.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	10	(353,1)	1 701,4
Nombre d'affectations	7 200	8 108	9 085
% des affectations sans incident	99,5	99,7	99,7
Coût moyen par affectation (\$)	1 794*	1 871	1 711

* Source : Rapport annuel de 1998 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Jean-Claude Michaud

Siège social

6^e étage
715, Place Victoria
Montréal QC
H2Y 2H7
Téléphone : (514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courrier électronique : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, maintenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert et dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois zones de pilotage obligatoire, soit une zone pour le port de Montréal, une zone pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une zone pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay. L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station de pilotage ainsi que des bateaux-pilotes pouvant transporter des pilotes à longueur d'année. Les services de bateaux-pilotes à Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal sont fournis par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Les principaux volets de l'orientation stratégique dont faisait état l'Administration de pilotage des Laurentides (APL) dans le Résumé de plan d'entreprise de 1999-2003 sont les suivants : autosuffisance financière; maximiser l'efficacité du système de pilotage en étant attentif aux besoins des utilisateurs; moderniser le processus actuel de délivrance des certificats de pilotage; revoir périodiquement la validité des zones actuelles de





pilotage obligatoire et le mécanisme de désignation de ces zones; et prévoir des mécanismes de résolution des différends.

Dans le Rapport annuel pour 1999, l'Administration a présenté ses réalisations dans différents domaines. Par exemple, en ce qui concerne l'autosuffisance financière, elle a fait état de l'augmentation des revenus, de la gestion efficace des coûts et de la mise à jour des méthodes d'administration et d'exploitation. Elle a indiqué que le bureau de la région de Montréal avait obtenu la certification ISO 9002 pour son système de qualité concernant l'affectation des pilotes et la facturation des services. Pour ce qui est de maximiser l'efficacité du système de pilotage, l'Administration a fait remarquer que le pourcentage d'affectations sans incident était plus élevé que l'année précédente, qu'elle révisait ses systèmes informatiques d'affectation et de facturation, qu'elle consultait les utilisateurs sur la qualité et l'efficacité du service rendu ainsi que sur l'information transmise et qu'elle modifiait les règles de travail des pilotes afin d'améliorer le service.

En ce qui a trait au processus actuel de délivrance des certificats de pilotage, l'Administration a déposé des modifications pour mettre à jour ses règlements touchant les brevets et les certificats de pilotage, continué la révision du programme d'étude et participé aux travaux du comité chargé de revoir le programme de pilotage et de mettre en œuvre les recommandations de l'étude commandée par Transports Canada et l'Association des armateurs canadiens.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	144	475,7	463,5
Nombre d'affectations		21 654	22 018
Nombre d'incidents*		22	29
% des affectations sans incident		99,9	99,87

* Tous les incidents maritimes signalés, avec ou sans dommage.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Maurice Fellis

Premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

1000-1130, rue Pender Ouest
Vancouver BC
V6E 4A4
Téléphone : (604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courrier électronique : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Créer, exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr, fiable et efficace dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris dans les eaux du fleuve Fraser.

Profil de la société

L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. Les services de pilotage dans les régions côtières sont assurés par British Columbia Coast Pilots Ltd, dans le cadre d'une entente de services. Les pilotes de l'Administration assurent les services sur le fleuve Fraser.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 1999-2003, l'Administration de pilotage du Pacifique faisait état des objectifs généraux suivants :

- Fournir des services de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris le fleuve Fraser.
- Offrir des services dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière en imposant des tarifs équitables et raisonnables.





- Promouvoir l'utilisation efficace des installations, du matériel et des compétences de l'Administration grâce à l'affectation productive de ces ressources dans l'intérêt d'une navigation sans danger.
- Être sensible aux politiques écologiques, sociales et économiques du gouvernement.

Dans le Rapport annuel pour 1999, l'Administration s'est engagée à donner suite à la révision des points en litige en matière de pilotage effectuée par l'Office national des transports et à mettre en œuvre les initiatives qui y sont proposées. Grâce à l'augmentation considérable du volume des affectations attribuable à une vigoureuse industrie des croisières et à l'introduction de nouveaux navires porte-conteneurs directs, l'Administration a pu atteindre un surplus de 325 000 \$ pendant l'année visée.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1999 Prévu	1999 Réel	1998 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	30	325	385
Nombre d'affectations – eaux côtières	12 430	12 590	12 232
Nombre d'affectations – fleuve Fraser	850	1 186	1 035
% des affectations sans incident	s/o*	99,891	99,857

* L'Administration n'établit pas de prévisions en ce qui concerne les incidents.





MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Sidney J. Hynes

Président et premier dirigeant

(Poste vacant)

Siège social

Pièce 802
10, place Fort William
Édifice Baine Johnston
St. John's NF
A1C 1K4
Téléphone : (709) 772-8957
Télécopieur : (709) 772-8956
Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes*. Statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, (L.C. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer des services de traversier sûrs, écologiques et de qualité entre Terre-Neuve et la partie continentale du Canada au nom du gouvernement du Canada.

Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. fournit depuis plus de 100 ans un service de traversier continu entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En plus de maintenir un lien par traversier garanti par la Constitution entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve), Marine Atlantique continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney.

La Société est financièrement soutenue par le gouvernement fédéral en vertu de marchés d'exploitation conclus avec Transports Canada.

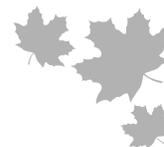
Marine Atlantique continue à avoir une présence économique marquante dans la région; elle est un transporteur pour le commerce de la région et elle joue un rôle important au sein de l'industrie touristique de Terre-Neuve.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 1999-2003, Marine Atlantique S.C.C. a indiqué que, en dépit de sa transition vers une société de taille plus restreinte, elle n'oublierait pas l'importance critique de la sécurité au sein de son exploitation.

La Société a aussi mentionné que les frais d'entretien risquaient d'être plus élevés que prévu en raison des exigences réglementaires rigoureuses et du fait que la flotte





composée de trois navires prenait de l'âge. Vu le déploiement des trois navires et la fréquence élevée des traversées en pleine capacité au cours de la période d'achalandage fébrile de la saison estivale, elle a dit craindre que le mode de déploiement actuel ne soit pas adéquat. La Société a fait observer qu'une étude visant à déterminer les coûts liés à la résolution de ce problème et les avantages pertinents était en cours.

Comme il est indiqué dans le Rapport annuel de Marine Atlantique pour 1999 :

- Des volumes d'achalandage sans précédent ont renforcé ses résultats financiers en 1999.
- À la suite d'un examen approfondi du domaine des transports de Terre-Neuve et des prévisions d'achalandage, la Société a reçu en décembre l'autorisation d'entamer des négociations en vue de l'acquisition d'un troisième traversier qui la rendrait en mesure de répondre à la demande prévue à partir de 2000. En conséquence, Marine Atlantique a indiqué qu'un troisième traversier avait été loué pour l'été 2000 et que ce dernier sera remplacé par un nouveau navire dont la livraison est prévue pour le printemps 2001.
- Une enquête professionnelle effectuée auprès des clients a révélé que plus des deux tiers d'entre eux étaient généralement satisfaits des services qu'ils avaient reçus de Marine Atlantique. Les employés de la Société ont obtenu une note particulièrement élevée.
- En juin, l'Office des transports du Canada a choisi Marine Atlantique comme site de lancement de son Code de pratiques sur l'accessibilité des traversiers.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

Circulation dans le service du golfe	1999 Réel	1998 Réel
Passagers	477 761	444 425
Véhicules de tourisme	149 732	138 850
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pi	76 905	71 311





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Kenneth R. Nurse

Président et premier dirigeant intérimaire

Graham Pettifer

Siège social

Place de Ville, Tour C
28^e étage
330, rue Sparks
Ottawa ON
K1A 0N6
Téléphone : (613) 957-6700
Télécopieur : (613) 996-9393

Vérificateur

Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1983; *Loi sur le Conseil des ports nationaux* (L.R.C. 1970, N-8, art. 3); reconstituée en vertu de la *Loi sur la société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir les ports canadiens ainsi que tous les autres ports, ouvrages ou biens du Canada cédés par voie de transfert par le gouverneur en conseil.

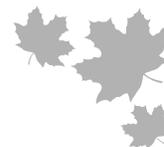
Profil de la société

En 1998, la Société canadienne des ports (SCP) avait coordonné les activités portuaires nationales de sept sociétés portuaires locales autonomes et était directement chargée de l'exploitation de sept ports divisionnaires non constitués en société autonome.

En 1999, la SCP a contribué à la mise en œuvre de certaines dispositions de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. Cette loi prévoit la création de nouvelles structures organisationnelles pour les ports, soit des administrations portuaires canadiennes (APC), la dissolution de la SCP, le passage de la Ridley Terminals Inc. du statut de filiale appartenant exclusivement à la SCP à celui de société d'État mère, et le transfert de l'actif et du passif restants de la SCP au ministre des Transports.

Les sociétés des ports de Halifax, de Montréal et de Vancouver sont devenues des administrations portuaires le 1^{er} mars 1999. Celles de Québec, de Prince Rupert, de Saint John et de St. John's, ainsi que les ports divisionnaires du Saguenay, de Sept-Îles et de Trois-Rivières de la SCP, le sont devenus le 1^{er} mai 1999. Ces nouvelles entités sont des sociétés sans capital-actions dont l'administration est assurée en régie partagée, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement nommant la majorité des membres du conseil.





Le 1^{er} octobre 1999, les propriétés et installations portuaires de la SCP à Port Colborne ont été officiellement transférées à la ville de Port Colborne et, le 16 décembre 1999, le port de Baie des Ha! Ha! de la SCP s'est vu retirer son statut de port fédéral. Le port de Belledune, qui était un port divisionnaire de la SCP, mais non l'un des 18 qui devaient à l'origine devenir une APC, a obtenu le statut d'APC le 29 mars 2000. Le 11 octobre 2000, le dernier port divisionnaire de la SCP, le port de Prescott, a été transféré à la Société du comté d'Edwardsburgh.

Par conséquent, le 18 octobre, le gouverneur en conseil a approuvé la dissolution de la SCP pour le 1^{er} novembre 2000. La filiale en propriété exclusive de la SCP, Ridley Terminals Inc., est devenue une société d'État mère lors de la dissolution de la SCP.

Renseignements sur le rendement

Comme la date de promulgation de la *Loi maritime du Canada* n'était pas encore connue au moment de la préparation du Résumé du plan d'entreprise de la SCP pour 1999-2003, ce document a été élaboré principalement en fonction du statu quo.

Le plan comprenait, par exemple, les opérations annuelles des ports du Saguenay, de Sept-Îles et de Trois-Rivières. Ces ports, qui sont devenus des administrations portuaires canadiennes conformément à la *Loi maritime du Canada* le 1^{er} mai 1999, rendent maintenant compte de leurs états financiers séparément. Il n'est donc pas possible de comparer directement les résultats financiers et opérationnels de la SCP de cette année aux résultats prévus ou à ceux des années précédentes.

La plupart des activités exercées par la SCP au cours de l'année visée étaient destinées à faciliter la mise en œuvre de certaines dispositions de la *Loi maritime du Canada*.





SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE, LA

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

Pièce 1210
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 993-6880
Télécopieur : (613) 993-6945

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, ainsi que les installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

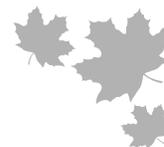
La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été créée le 2 octobre 1998, à la suite de l'adoption de la *Loi maritime du Canada*. Elle avait pour mandat initial de remplacer l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL) à titre de personne morale responsable de la gestion de certains éléments d'actif ne servant pas à la navigation. Les structures civiles cédées par l'AVMSL à La Société des ponts fédéraux Limitée sont celles de ses anciennes filiales – la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée – et elles comprennent le Pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, le Pont international de la Voie maritime et une section de l'autoroute Bonaventure.

Le raccord du pont Mercier avec la rive-sud et le tunnel de Melocheville ont été transférés de l'AVMSL à PJCCI en 1998. En 1999, l'Estacade du pont Champlain a été transférée de Pêches et Océans Canada à PJCCI.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du premier plan d'entreprise de la SPFL, qui est approuvé pour 1999-2000 seulement, indique que la Société gèrera de façon efficiente et efficace les ouvrages fédéraux dont elle est chargée, veillant en particulier à ce que les ouvrages soient sécuritaires, qu'ils soient entretenus comme il se doit et que la durée utile en soit maximisée. En outre, la SPFL a indiqué qu'elle centrerait ses efforts sur la réduction des





frais d'administration et sur la normalisation des politiques et des pratiques de gestion des ouvrages en question. Le Résumé des plans financiers de la SPFL ne comprenait pas les résultats de sa filiale en propriété exclusive, PJCCI, qui ont été présentés séparément.

Le Rapport annuel de 1999-2000 de la SPFL fait état des réalisations ci-après de la Société pendant l'exercice :

- La SPFL a mis en œuvre depuis juin 1999 un nouveau programme de panneaux de message variables fournissant aux automobilistes des informations précieuses sur la circulation et la sécurité routière.
- Le Conseil du Trésor a approuvé une demande visant le lancement d'un appel d'offres pour un projet clés en main de remplacement du tablier du pont Jacques-Cartier qui s'échelonne sur une période de trois ans.
- Le transfert direct de l'Estacade du pont Champlain a été concrétisé.
- En collaboration avec l'Agence métropolitaine de Transport de Montréal, la Société a commandé une étude de faisabilité d'un système de transport public par monorails reliant Montréal à la rive sud par l'Estacade du pont Champlain.
- La Société a tenu des discussions avec les dirigeants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne pour tenter d'en arriver à une solution qui soit mutuellement acceptable en ce qui a trait à la perception des péages sur le Pont international de la Voie maritime.
- Une étude à court et à moyen termes a été commandée dans le but de déterminer si les deux ponts les plus achalandés du Canada (soit le pont Jacques-Cartier et le pont Champlain) pourraient supporter les volumes prévus de circulation.

Le tableau ci-dessous présente certains renseignements.

	1999-2000 Prévu		Résultats consolidés	
	SPFL	PJCCI	1999-2000	1998-1999*
Revenus (en milliers de dollars)	3 144	850	6 760	2 713
Dépenses d'entretien (en milliers de dollars)	1 345	23 406	21 825	7 346
Bénéfice net (perte) avant le financement par le gouvernement (en milliers de dollars)	665	(30 614)	(25 641)	(9 399)

* Pour la période allant du 1^{er} octobre 1998 au 31 mars 1999.





VIA RAIL CANADA INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Marc LeFrançois

Président et premier dirigeant par intérim

Marc LeFrançois

Siège social

6^e étage
2, place Ville-Marie
B.P. 8116, succursale A
Montréal QC H3C 3N3
Téléphone : (514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

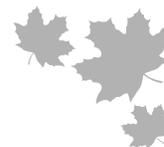
Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1977, la Société exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs jusqu'à la baie d'Hudson. Le réseau de VIA Rail comprend 14 000 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent 460 trains par semaine, qui desservent 450 collectivités au pays.

En janvier 1999, le ministre des Transports a demandé au Comité permanent des transports de la Chambre des communes (CPT) de faire l'examen des services ferroviaires voyageurs et de chercher des façons novatrices de revitaliser VIA Rail. Après de vastes consultations auprès des intéressés et du public, le Comité a déposé à la Chambre des communes son rapport intitulé *La renaissance des services ferroviaires voyageurs du Canada*, le 11 juin 1999. Le ministre des Transports a annoncé le 21 octobre 1999 que Transports Canada et VIA Rail allaient travailler ensemble au cours des mois qui allaient suivre, à préparer un plan d'activités stratégique à long terme qui allait décrire le réseau de voie de VIA, les niveaux de service, les besoins de financement et les projets de renouvellement du matériel.

Le 12 avril 2000, le ministre des Transports a annoncé un nouveau programme de financement visant à revitaliser VIA Rail. En vertu de ce nouveau programme de financement, le gouvernement du Canada a affecté une somme de 401,9 millions de





dollars d'argent frais, afin de consentir des investissements importants dans VIA Rail au cours des cinq prochaines années.

Le ministre des Transports a également demandé à VIA Rail d'établir un plan d'entreprise quinquennal expliquant de façon détaillée la manière dont les nouveaux fonds seront dépensés. Transports Canada et VIA Rail amorceront également la commercialisation de certains services ferroviaires voyageurs en régions éloignées et régionaux. Cette initiative donnera suite à l'engagement que le gouvernement a pris de procéder à « l'essai pilote » du concept du franchisage avant la fin de l'an 2000.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de VIA Rail applicable à la période allant de 1999 à 2003 n'ayant pas été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis l'intégration des données au rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, les renseignements indiqués ci-dessous reflètent uniquement les données qui apparaissent dans le Rapport annuel de 1999 de la Société.

Les réalisations dont il est fait état dans le Rapport annuel comprennent une augmentation des recettes de 20,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La Société a également signalé que le passage à l'an 2000 s'est fait en toute harmonie; que le service de Maintenance du matériel roulant de VIA poursuit ses efforts en vue d'obtenir la certification ISO 9002 qu'il espère obtenir au cours de l'exercice 2000. La Société demande également la certification ISO 14001 pour la gestion environnementale de la Maintenance du matériel roulant.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

Principales statistiques d'exploitation	1999 Réel	1998 Réel	1997 Réel
Voyageurs transportés (en milliers)	3 757	3 646	3 765
Voyageurs-milles (en millions)	931	856	884
Coefficient d'occupation moyen (%)	59	56	58
Ponctualité (%)	84	81	84
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)	18,3	20,8	24,0
Ratio des revenus aux charges en trésorerie (%)	56,7	52,3	49,3





TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX





CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

(Poste vacant)

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville, Tour B
17^e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
Téléphone : (613) 998-9548
Télécopieur : (613) 998-1061
Courriel : dccho@smtp.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir les services de passation de marchés, de gestion des marchés et de gestion de projets environnementaux à l'appui du programme de construction de la Défense nationale. En sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, le ministère de la Défense nationale fournit les terrains et le financement dont la Société a besoin, de même que la totalité des plans et devis.

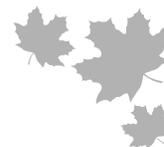
Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDL) fournit des services dans les domaines suivants : passation de marchés de consultation en architecture et en génie et de marchés de construction; administration des marchés de consultation et gestion des marchés de construction; soutien de la gestion des projets du ministère de la Défense nationale en ce qui a trait aux programmes de protection et d'assainissement de l'environnement. L'industrie privée met en place toutes les installations, et CDL sert d'intermédiaire entre le gouvernement et les clients, d'une part, et les experts-conseils et les entrepreneurs, d'autre part. Le rôle de CDL consiste à assurer l'intégrité financière et compétitive du processus de passation des marchés; à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux; et à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 CDL a précisé les objectifs stratégiques qu'elle cherchait à atteindre relativement à son environnement externe et à son environnement interne. Elle s'est également fixé des





objectifs au regard d'indicateurs de rendement pour 1999-2000 dans les domaines de la satisfaction de la clientèle et de l'efficacité de ses opérations.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, CDL a fait état de son rendement relativement à ses services de passation des marchés, de gestion des marchés et de soutien de la gestion de projets ainsi qu'à ses services à valeur ajoutée et à ses résultats financiers. Les résultats concernant la passation de marchés et de services d'experts-conseils dans les délais prévus témoignent de quelques-unes des difficultés que la Société a éprouvées en raison de facteurs externes.

Le tableau qui suit présente certains renseignements sur le rendement et certaines données financières.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Satisfaction de la clientèle (%)			
• Opérations	95	-	-
• Gestion des marchés	95	99,1	97
• Services environnementaux	95	100	90
Passation de marchés de construction dans les délais prévus (jours civils)			
• appels d'offres réguliers	35	40	34
• tableaux d'appels d'offres	25	30	23
• interventions rapides	10	16	13
• conception – construction	60	180	88
Passation de marchés de services d'experts-conseils dans les délais prévus (jours civils)			
• sélections de type SPEC	20	41	23
• mini-propositions	50	71	72
• propositions en deux étapes	70	138	101
• sélections de type ALENA	84	–	aucune demande
Achèvement des marchés dans les délais prévus		51,9 % dans les délais prévus 17,2 % de 1 à 30 jours	52,9 % dans les délais prévus 17,9 % de 1 à 30 jours
Revenus (en milliers de dollars)	17 678	19 564	17 320
Dépenses (en milliers de dollars)	16 541	18 642	17 075
Bénéfice net (en milliers de dollars)	1 137	922	245





MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Emmanuel Triassi

Présidente et Directrice de la Monnaie

Danielle V. Wetherup

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON
K1A 0G8
Téléphone : (613) 993-3500
Télécopieur : (613) 952-8342
Site Web : www.rcmint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes. Les activités de la Société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, pouvoirs et privilèges qui y sont associés.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. À titre de société d'État entièrement commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie royale canadienne possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la Société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg, qui comporte de nouvelles installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que des pièces de circulation de pays étrangers.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise 1999-2003 de la Monnaie faisait état de nombreux objectifs, notamment les suivants : construire une installation de placage à son établissement de Winnipeg afin de garantir un approvisionnement sûr et rentable de pièces canadiennes plaquées; lancer le Programme de la monnaie commémorative de circulation du millénaire; et poursuivre des démarches en vue de faire modifier la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de donner à la Monnaie la souplesse nécessaire pour réagir adéquatement à la concurrence et aux autres forces du marché.

Dans le Rapport annuel de 1999, la Monnaie a indiqué qu'elle avait connu une année exceptionnelle. La nouvelle usine de placage a été terminée à la fin de janvier 2000, trois mois avant l'échéance, et a coûté 1 million de dollars de moins que prévu. Les modifications apportées à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, qui ont reçu la sanction royale le 11 mars 1999, accélèrent et facilitent l'approbation de nouvelles pièces et permettent à la Monnaie d'être à forces égales avec ses principaux concurrents. Le programme de pièces du millénaire de 1999 a obtenu un succès retentissant, plus de 266 millions de pièces de 25 cents ayant été expédiées, soit près du triple de la quantité annuelle normale.

La Monnaie continue d'utiliser le concept du « bilan équilibré » pour jauger ses réalisations du point de vue de l'actionnaire et du client, ainsi que sous l'angle des processus internes, de l'innovation et de l'apprentissage.

Certaines données financières et opérationnelles relatives au rendement figurent ci-dessous.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Bénéfice net (en millions de dollars)	4,9	21,7	4,5
Rendement des capitaux propres (%)	7,0	27,5	7,0
Production en millions de pièces :			
• monnaie de circulation canadienne		1 679,6	1 308,4
• monnaie étrangère		1 765,3	2 188,2
Revenus de ventes à « valeur ajoutée » par employé (en milliers de dollars)	134	182	134
Pourcentage de la marge sur coûts variables venant des nouveaux produits (%)	15	31	12





QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

(Poste vacant)

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal
Warehouses Ltd., en vertu de la *Loi sur les
compagnies de l'Ontario*; le
14 juillet 1978, sous le nom de
Harbourfront Corporation, en vertu de la
Loi sur les sociétés par action de l'Ontario;
reconduite en vertu de la *Loi régissant les
sociétés par actions de régime fédéral*, le
21 décembre 1984; annexe III, partie I de la
Loi sur la gestion des finances publiques;
non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Anciennement chargée d'exploiter, de
gérer, d'entretenir et de mettre en valeur le
secteur riverain de Toronto, la Société a
pour mandat de se dissoudre une fois
qu'elle se sera acquittée des obligations qui
lui restent.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation (QQWLC) exploite le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord de gestion passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

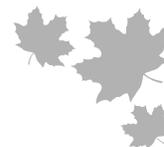
En août 1996, la gestion de la Société a été cédée par la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC Limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la Société. En outre, au besoin, la Société continue de retenir les services de consultants et de conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Queens Quay Land Corporation pour la période allant de 1999-2000 à 2001-2002 fait état du mandat suivant :

- apporter des solutions à toutes les questions commerciales en suspens;





- trouver un autre instrument de financement pour le centre Harbourfront;
- vendre tous les éléments d'actifs restants avant la dissolution de la Société.

Le plan d'entreprise s'arrête à 2002, et il est prévu que la QQWLC s'acquittera de toutes ses obligations actuelles d'ici le 31 mars 2002.

Le rapport annuel de la Société pour 2000 indique que:

- Au cours de cet exercice, la QQWLC a réussi à négocier la vente des deux propriétés, à savoir BQ7 et MLQ4.
- La Société ne détient actuellement plus qu'une propriété, soit YQ4. Une entente concernant la vente d'une partie de cette propriété devrait être conclue d'ici le 31 mars 2001. Le produit de cette vente servira d'abord à payer à la ville de Toronto une somme de 10,5 millions de dollars et à réduire le prêt accordé à la Société par le gouvernement du Canada.
- Une stratégie sera élaborée pour la vente du restant de la propriété YQ4 (édifice de stationnement). Le produit net de cette vente sera appliqué au remboursement du prêt consenti par le Canada.
- La direction estime que le produit net de la vente de sa dernière propriété ne permettra de payer qu'environ 61 p. 100 du prêt de 45,8 millions de dollars consenti par le Canada.
- Des pourparlers sont en cours entre divers ministères afin de trouver un autre instrument de financement pour le centre Harbourfront.





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Peter R. Smith

Président et premier dirigeant

Jean-Claude Villiard

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Malette Maheu
Société en nom collectif
associée à Arthur Anderson

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

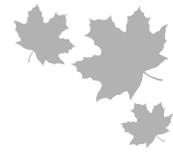
Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en insistant sur la qualité des habitations, leur caractère abordable et la diversité du choix offert.

Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'acquitte du mandat que la loi lui a conféré, soit promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en exerçant des activités dans les quatre grands secteurs suivants : financement de l'habitation, aide au logement, promotion des exportations dans le domaine de l'habitation, ainsi que recherche et transfert d'information.

Le 17 juin 1999, le projet de loi C-66 recevait la sanction royale, modifiant la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* et la *Loi nationale sur l'habitation*. Les modifications apportées permettent à la SCHL de suivre plus rapidement l'évolution de la demande des consommateurs et de la conjoncture du marché, de fonctionner davantage comme une entreprise, de mieux promouvoir les exportations canadiennes dans le domaine de l'habitation, ainsi que de regrouper ses programmes et de négocier de nouveaux partenariats et de nouvelles ententes.





Les opérations financières de la SCHL sont gérées à l'aide de quatre comptes distincts :

Compte du Ministre – finance les programmes de logement social et d'aide au logement;

Compte d'entreprise – comprend les prêts et les autres investissements, le résultat des activités de prêts résiduels et des services liés à l'habitation;

Fonds d'assurance hypothécaire – assure les prêteurs contre le non-remboursement de prêts hypothécaires résidentiels;

Fonds de garantie des titres hypothécaires – garantit le paiement du capital et des intérêts dans le cas d'investissements dans des titres reposant sur des prêts hypothécaires assurés.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé de plan d'entreprise pour la période de 1999 à 2003, la SCHL fait notamment état des objectifs suivants : rendre le logement plus abordable et accroître les choix en matière d'habitation; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation et faire de la SCHL un représentant moderne et visible du gouvernement du Canada.

Dans le Rapport annuel de 1999, la SCHL rend compte des résultats obtenus au cours de l'exercice dans chacun des domaines susmentionnés. Les exemples comprennent un certain nombre d'initiatives liées à l'habitation pour les collectivités des Premières nations, l'aide aux victimes de violence et la promotion des partenariats communautaires. Deux nouvelles ententes relatives au logement social ont été signées avec l'Ontario et le Nunavut, afin de garantir que les fonds fédéraux continueront d'être destinés aux Canadiens et aux Canadiennes à faible revenu.

Des données financières et des renseignements sur le rendement figurent ci-dessous.

	1999 Prévu	1999 Réal	1998 Réal
Compte d'entreprise			
• Bénéfice net après impôts (en millions de dollars)	(0,8)	(5)	1
Compte du Ministre			
• Subventions, contributions, subsidés (en millions de dollars)	1 899,4	1 886	1 841
Fonds d'assurance hypothécaire			
• Actif (en millions de dollars)	4 032,3	4 023	4 158
• Bénéfice net (perte) (en millions de dollars)	11,6	310	152





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Présidente du conseil

Vivian G. Albo

Président et premier dirigeant

L'honorable André Ouellet, C.P.

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
Téléphone : (613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Site Web : www.postecanada.ca
www.canadapost.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes* (L.R.C. 1985, ch. C-10); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les niveaux de qualité répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Une politique-cadre pluriannuelle établie en décembre 1998, fixe les objectifs en matière de service, de productivité et de rendement financier de la Société.

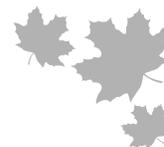
Profil de la société

Postes Canada sert les citoyens, les entreprises et les organisations du Canada en livrant en toute sécurité les lettres et les colis à toutes les adresses au Canada et à l'échelle du monde. Sur une base consolidée, la Société a traité 9,6 milliards de messages et de colis en 1999-2000. Ces articles ont été traités par 22 grands établissements et autres installations et ils ont ensuite été livrés à 13 millions d'adresses au Canada. Les services postaux sont offerts à la clientèle au moyen de plus de 23 000 points de vente au détail.

Postes Canada fournit plusieurs services de distribution, notamment Messagerie prioritaire, Xpresspost, Colis accélérés et Colis standard. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de sa filiale de conseil internationale, Postes Canada gestion des systèmes Limitée, la Société commercialise son savoir-faire auprès d'autres administrations postales dans le monde.

Postes Canada fournit également des services postaux à des tarifs inférieurs au prix de revient dans le cadre des mesures gouvernementales de soutien de l'industrie de l'édition et d'autres programmes, notamment la Poste aux colis dans les régions nordiques, le courrier parlementaire gratuit et le courrier gratuit pour les aveugles. Le gouvernement fédéral indemnise la Société pour ces services.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de Postes Canada pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 fait état de stratégies et de plans liés à l'innovation dans le domaine des produits et des services, y compris l'instauration de la Poste électronique^{MD}; des stratégies de vente, des stratégies de gestion des coûts et le maintien d'une politique de prix concurrentiels pour ses produits et services. La Société a fait observer, cependant, qu'il était difficile de prendre des engagements portant au-delà de l'exercice en cours, plusieurs questions étant en suspens au moment où le plan d'entreprise de 1999-2000 a été approuvé. Parmi ces questions, mentionnons la poursuite du processus d'arbitrage entre la Société canadienne des postes et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, et la réforme des pensions.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, Postes Canada a signalé qu'elle avait accompli notamment les réalisations suivantes :

- Elle a signé une convention collective à long terme avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, assurant ainsi une stabilité dans les relations de travail.
- Elle a lancé la Poste électronique^{MD}, son Bureau de poste électronique, qui avait été mis au point avec la collaboration de Cebra Inc., et PosteCS^{MD}, service de courrier électronique sécuritaire offert sur Internet, mis au point conjointement par International Post Corporation, Postes Canada, La Poste (France) et l'administration postale américaine.
- Elle a lancé une nouvelle vision et une nouvelle orientation stratégique pour la Société.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	99	76	59
Bénéfice net (en millions de dollars)	70	75	50
Rendement de l'avoir (%)		7,4	4,7
Indice de satisfaction de la clientèle (%)		74	70
Volume global (en millions d'envois)		9 617	9 613
Points d'accès de vente au détail ¹		23 222	18 608

¹ L'augmentation en 1999-2000 est en grande partie attribuée à la mise en œuvre du Programme national de points de vente au détail des timbres.





SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Bernard Lamarre

Présidente et première dirigeante

Claude Benoît

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
Téléphone : (514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral*; filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée; en vertu du décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréatives et touristiques à l'intention de la population en général.

Profil de la société

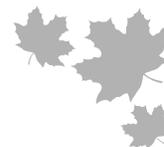
La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. gère et aménage un parc urbain à vocation récréative et touristique. L'emplacement de 54 hectares du Vieux-Port a fait l'objet d'importantes modifications, surtout au cours des dix dernières années, et il peut maintenant accueillir sept millions de visiteurs par an.

Outre l'emplacement proprement dit et les programmes qui y sont offerts à l'année longue, la Société exploite un cinéma IMAX^{MD} en trois dimensions, une patinoire extérieure et un port de plaisance. Depuis le 1^{er} mai 2000, le Centre interactif des sciences de Montréal (iSci), et le théâtre interactif IMMERSION ont été ajoutés aux produits offerts par le Vieux-Port.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2003-2004, la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. faisait état de plusieurs objectifs et stratégies pour la période visée, notamment ce qui suit : la livraison du Centre interactif des sciences de Montréal (iSci) le 1^{er} mai 2000; la dotation d'un aménagement permanent et la présentation d'une programmation de grande qualité; l'autofinancement du fonctionnement en 2002-2003 et le maintien de la qualité et de la sécurité des installations.





Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la Société a indiqué que le projet du Centre iSci a pu être terminé conformément aux délais et aux budgets prévus. En outre, la Société avait confirmé ou était sur le point de confirmer la réception de 12 millions de dollars des 15 millions de dollars que visait à obtenir la campagne de collecte de fonds lancée en mars 1998. Les trois autres millions de dollars devaient être confirmés dans les mois qui suivaient.

La Société a également élaboré un plan directeur de la programmation pour 1999-2004 consolidant les orientations de sa programmation et répartissant les produits offerts par le Vieux-Port en deux groupes, soit les services et concessions, et les activités et événements. Sa programmation pour 1999-2000 comprenait plus de 100 activités.

Dans son rapport sur l'autofinancement, la Société a indiqué qu'elle avait accueilli près de sept millions de visiteurs pendant la saison 1999-2000, ce qui constituait un record, et qu'elle avait eu une assistance record de 165 526 visiteurs pour les célébrations de la Fête du Canada, le 1^{er} juillet 1999. La Société examine cependant diverses solutions pour l'avenir, étant donné que ses revenus autogénérés, malgré les prévisions d'augmentation, ne compenseront qu'une partie du budget global.

En 1999, la Société a conclu des démarches permettant la vente de l'entrepôt frigorifique, de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Société immobilière du Canada, à une entreprise privée pour sa reconversion en complexe domiciliaire et hôtelier.

La Société a géré un programme d'investissement d'une valeur de 1,5 million de dollars aux titres de la santé et de la sécurité, de la protection et de la consolidation des éléments d'actif et de la rénovation des installations.

Le tableau ci-dessous présente certaines données récapitulatives.

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réal	1998-1999 Réal
Revenus générés par la Société (en milliers de dollars)	8 079	7 658	8 698
Dépenses (en milliers de dollars)	44 349	33 249	23 820
Crédits parlementaires (en milliers de dollars)		24 326	14 197
Contribution non remboursable – Développement économique Canada (en milliers de dollars)		9 800	-





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Jon K. Grant

Président et premier dirigeant

Kathy Milsom

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1956, lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

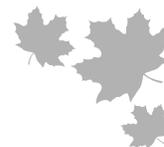
Optimiser la valeur des biens immobiliers stratégiques qui ne sont plus nécessaires à l'exécution des programmes du gouvernement du Canada par l'achat, la mise en valeur puis la gestion ou la vente des biens immobiliers afin d'en réaliser la meilleure valeur, autant pour les collectivités locales que pour les contribuables canadiens, tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières nations, les langues officielles et les aspects liés à l'environnement et au patrimoine.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée est la société mère de quatre filiales en propriété exclusive : la Société immobilière du Canada CLC limitée, chargée de l'exploitation immobilière; Parc Downsview Park inc., responsable de l'aménagement et de la gestion d'un parc urbain de loisirs situé sur les terrains de l'ancienne base militaire de Toronto; 3148131 Canada limitée, actuellement inactive; et la Société du Vieux-Port de Montréal inc., qui est chargée du réaménagement du Vieux-Port de Montréal et qui rend compte de son exploitation comme société d'État mère.

Les biens immobiliers de la Société se divisent en trois catégories, à savoir les immeubles de location, les biens en voie d'aménagement et les biens destinés à la vente ou à





l'aménagement. Son principal immeuble de location à Toronto est la Tour CN de Toronto (« Tour CN »), qui demeurera en sa possession.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 1999-2000 à 2003-2004, la Société indique qu'elle doit principalement se pencher sur les questions stratégiques suivantes pendant la période visée : confirmation de la poursuite de son mandat et de ses opérations; transferts de biens immobiliers de l'État; revendications territoriales des Premières nations; questions de régie, d'aménagement et de financement relatives à CLC Downsview Inc. (maintenant appelée Parc Downsview Park inc.); questions touchant l'an 2000.

Dans le Rapport annuel de 1999-2000, la Société rend compte de ses réalisations en ce qui concerne l'achat, l'aménagement ou l'acquisition d'un certain nombre de biens immobiliers. Elle fait également remarquer ce qui suit en ce qui a trait aux questions stratégiques relevées dans le Résumé du plan d'entreprise :

- Le gouvernement du Canada devrait terminer l'examen du mandat de la Société au milieu de 2000.
- À la fin de l'année, la filiale immobilière active de la Société, la Société immobilière du Canada CLC limitée (CLC), discutait avec des ministères et des organismes gouvernementaux du transfert possible au fil du temps de 5 000 acres de terrains de plus.
- La Société continue de travailler avec divers organismes et organisations du gouvernement afin de les aider à mettre en place un processus en vertu duquel certains terrains gouvernementaux excédentaires visés par des revendications territoriales des Premières nations pourraient être transférés à la CLC.
- Parc Downsview Park inc. (PDP) a organisé un cours sur la régie pour tous ses directeurs et procédait à un examen de ses politiques et de ses procédures pour la filiale nouvellement créée. Un concours international d'aménagement de parc visant à choisir un cadre d'aménagement général pour le terrain a été lancé en juillet 1999, et l'aménagement gagnant a été annoncé en mai 2000. On s'attendait à ce que le terrain soit transféré à PDP au cours de l'année à venir, PDP ayant demandé que soit approuvée une structure organisationnelle pour ses futures opérations.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1999-2000 Budget	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Ventes de propriétés (en millions de dollars)	132,4	103,9	144,9
Revenu avant impôt (en millions de dollars)	15,3	24,2	22,0
Impôt sur le revenu (en millions de dollars)	6,2	9,1	8,2
Dividendes (en millions de dollars)	-	26,7	46,6

